

Neuchâtel: causes probables d'une tragique explosion

NOTRE ENQUÊTE EN PAGE 3

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Réactions contradictoires après le coup d'éclat de Delémont

L'ultimatum du R.J. à Berne mal compris

De notre correspondant :

Les prises de position du Rassemblement jurassien, depuis 25 ans mais surtout ces dernières années, ont souvent été déconcertantes. Celle rendue publique dimanche, à la conférence de presse organisée dans le cadre de la Fête du peuple jurassien, a soulevé les réactions les plus contradictoires : satisfaction chez les uns de constater que le R.J. agréait enfin les exigences bernoises en matière de plébiscite ; stupéfaction ailleurs (Troisième force), d'apprendre que le mouvement autonomiste accepterait, sinon déclencherait la création d'un canton limité au territoire de trois districts ou trois districts et demi ; indignation du côté de l'U.P.J. qui semble n'avoir pas bien réalisé de quoi il retournait ; satisfaction enfin dans de larges milieux du Jura nord, de voir la cantonalisation à portée de main.

Ces réactions contradictoires proviennent du fait que l'ultimatum du R. J. au gouvernement bernois a été généralement mal compris. En fait, les autonomistes jurassiens n'ont pas changé d'exigences en ce qui concerne le plébiscite qu'ils réclament depuis longtemps, organisé selon le droit des gens et les normes admises sur le plan international. Ils continuent à affirmer que c'est la seule manière de trouver une solution définitive au problème jurassien.

Mais dimanche à Delémont, le plébiscite dont ils ont parlé, et à propos duquel ils ont lancé une sommation au gouvernement bernois, c'est le plébiscite « à la bernoise », celui que rend possible l'additif constitutionnel de 1970, celui que Berne avait imaginé pour faire échec au séparatisme. Le R. J. veut démontrer ainsi qu'il est maître de la situation et provoquer le plébiscite qu'il dit « manipulé selon les vieilles recettes des impérialistes » pour prouver que

cette consultation n'aboutit à rien. Il a donc bel et bien l'intention, non pas de se plier aux règles bernoises en la matière, mais de rendre le plébiscite inopérant, en demandant aux Jurassiens de n'y pas participer, ou encore au moyen d'autres parades qu'il tient secrètes actuellement et qu'il ne dévoilera qu'au tout dernier moment (une semaine avant la consultation). De cette manière, la démonstration ayant été faite que le gouvernement bernois est impuissant à

résoudre le problème jurassien, le R. J. pense que la Confédération devrait intervenir. Soyons très clair : en demandant l'organisation du plébiscite bernois, le Mouvement séparatiste ne veut pas se soumettre aux exigences gouvernementales, il cherche à pousser Berne dans ses derniers retranchements.

BÉVI

En page 9 : les réactions dans le Jura.



LA BELLE AMÉRICAINE

ATLANTIC-CITY (New-Jersey) (AP). — Mlle Rebecca Ann King, reine de beauté du Colorado, a été élue « Miss America 1974 » parmi dix finalistes à l'issue du concours qui se déroulait dans la salle du congrès d'Atlantic-City devant plus de 18.000 spectateurs et qui était télévisé dans tous les Etats-Unis. Agée de 23 ans, elle est blonde et

ses mensurations sont les suivantes : 1 m 75, 91 - 61,5 - 91. Fille d'un exploitant agricole, elle a fait des études secondaires et compte entrer dans une faculté de droit et devenir magistrat. Ses dauphines sont Judy Hieke, « Miss Wisconsin » et Suzanne Plumber, « Miss New-Jersey ». (Téléphoto - AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Proche-Orient

La visite que vient d'accomplir au Proche-Orient M. Kurth Waldheim, secrétaire général de l'ONU, n'a guère été un succès. On pouvait s'y attendre, les Nations unies dont la mission est d'assurer la paix dans le monde s'étant révélées incapables de régler, depuis sept ans, le conflit issu de la guerre des six jours, comme elles ont toujours été incapables de mettre un terme aux nombreuses luttes civiles ou étrangères qui ont ensanglanté le globe depuis qu'existe le « Machin ». M. Waldheim lui-même l'a déclaré : « Il serait irréaliste d'espérer parvenir à une solution à la suite d'une visite ».

Il est vrai que, d'après un autre son de cloche, celui d'un journal libanais, le secrétaire général de l'ONU aurait bel et bien proposé, au cours de ses entretiens, de négocier à nouveau sur la base de la fameuse résolution du Conseil de sécurité de novembre 1967. Le malheur est que cette résolution a toujours prêté à équivoque. Tout bute encore contre l'interprétation de la phrase qui mentionne le retrait des Israéliens des territoires arabes, « sur des frontières sûres ».

Pour Israël, qui fut victime de l'agression, il est inévitable que la définition des frontières sûres soit le préalable de tout le reste. Aussi bien y a-t-il de la survie de l'Etat hébreu auquel l'expérience a montré que ses frontières d'autrefois ne suffisaient pas à garantir sa sécurité. Le bon apôtre qu'est M. Sadate a exposé à M. Waldheim que, lui comme son prédécesseur Nasser, avaient toujours été disposés à appliquer la formule onusienne. Seulement, il ne parle que du retrait des forces israéliennes, sans aucune référence aux frontières sûres. Et il inclut de son propre chef dans ses exigences « le respect des droits du peuple palestinien », dont ne pipe mot cependant la résolution du Conseil de sécurité.

Mais ce qui a rendu la tâche de M. Waldheim encore plus compliquée, c'est l'opposition qui existe entre nations arabes elles-mêmes et même, comme on a pu le voir à Alger, à un échelon plus élevé, entre pays non alignés. Annoncée à grand fracas pour le début de septembre, la fusion égypto-libyenne n'a pas pu se faire et Kadhafi se bornant à nationaliser à 51 % ses compagnies pétrolières, se cantonne dans une intransigeance boudeuse à l'égard de Sadate qui, lui, s'est rapproché du roi Fayçal d'Arabie saoudite, de l'Irak et même du petit souverain hachémite de Jordanie, Hussein, tous jugés plus modérés.

Mais la réaction ne s'est pas fait attendre. Elle est venue des Palestiniens qui, un an jour pour jour après l'ignoble massacre olympique de Munich, se sont livrés à l'enlèvement d'otages arabes à l'ambassade d'Arabie saoudite à Paris. Encore est-il heureux que tous les otages aient eu la vie sauve. Sans doute, Yasser Arafat, jouant les Ponce Pilate, a désavoué le commando « parisien ». Mais c'est son mouvement, L.O.L.P. qui, le premier, a pratiqué, comme méthode de guerre, la piraterie aérienne et la prise comme otages d'innocentes victimes.

Aussi, au lieu de poursuivre une négociation impossible, et si elle se voulait quelque peu efficace, l'ONU devrait-elle commencer par mettre sur pied une organisation capable de prévenir et de réprimer ce banditisme élevé à la hauteur d'un système militaire. Tant que ce n'est pas le cas (comme pour des raisons de neutralité d'ailleurs), nous ne voyons pas que la commission consultative, créée à cet effet par M. Graber, puisse recommander l'adhésion de la Suisse aux Nations unies.

René BRAICHET



Sakharov et sa femme Tanya.

(Téléphoto AP)

Célèbre contestataire soviétique Sakharov sera-t-il candidat au prix Nobel de la paix ?

OSLO (AP). — L'institut Nobel a déclaré lundi que l'écrivain soviétique Alexandre Soljenitsyne ne pouvait présenter la candidature du physicien Andreï Sakharov pour le prix Nobel de la paix parce qu'il n'avait pas lui-même obtenu ce prix.

« Seuls les prix Nobel de la paix peuvent désigner un candidat pour le prix, a déclaré un porte-parole de l'institut. La date limite pour la désignation des candidats pour le prix Nobel de la paix était le 1er février et 47 personnes ont été proposées.

UNE LETTRE

Nils Morten Udgaard, correspondant à Moscou du journal « Aftenposten d'Oslo », a indiqué que Soljenitsyne, prix Nobel de littérature 1970, lui avait envoyé une lettre proposant la candidature de Sakharov au prix Nobel de la paix.

L'institut Nobel n'a encore reçu aucune demande officielle dans ce sens. Vendredi dernier, les écrivains Vladimir Maximov et Alexandre Galitch, ainsi que le mathématicien Igor Chafarevitch ont proposé que le physicien reçoive le prix Nobel.

Les anciens prix Nobel de la paix, les membres des gouvernements ou des parlements, les professeurs d'université en philosophie, droit et sciences politiques, de même que les membres du comité Nobel du Steeting (parlement norvégien) sont habilités à présenter une candidature.

Dans une conférence de presse, Sakharov, qui a accepté d'être candidat pour le prix Nobel de la paix, a déclaré que sa désignation comme prix Nobel « serait très bonne pour tous ceux qui sont opprimés aujourd'hui dans les prisons et les hôpitaux psychiatriques. Ce pourrait être la chose qui changera leur sort. C'est la meilleure réponse à la campagne de la presse soviétique contre moi. La décision n'est pas seulement importante pour moi, elle aurait une importance humanitaire ».

De son côté, Enrico Berliquer, secrétaire général du P.C. italien, a formulé des « critiques » contre l'attitude des autorités soviétiques à l'égard des intellectuels contestataires.

« Notre désapprobation, a-t-il cependant ajouté, n'a rien à voir avec celle qui inspire nos adversaires de toujours, les ennemis du socialisme. »

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7, 9

A travers la Suisse : page 11

Tous les sports : pages 13 et 15

Programmes radio-télévision — Les carnets du jour : page 21

Dernière heure et bourses : page 23

Grave accident à Studen : Biennois tué, trois blessés

En Gruyère : un jeune agriculteur tué par son tracteur (Page 9)

Comptoir : le pavillon portugais inauguré sans incident notable

Grisons : deux fermes détruites par le feu (Page 11)

Nouveaux attentats à la bombe dans les gares londoniennes

Quatorze personnes blessées, dont trois grièvement

LONDRES (AFP). — Une nouvelle vague d'attentats particulièrement sanglants s'est abattue sur Londres lundi à l'heure du déjeuner.

Quatre personnes au moins ont été blessées lundi, dont trois grièvement, par l'explosion de deux bombes dans les gares londoniennes de Kings Cross et Euston. Ces explosions ont fait plus de victimes que toutes celles qui ont secoué Londres et Birmingham depuis le 18 août.

Une troisième bombe a été découverte à la gare de Charing Cross qui a été évacuée. Les artificiers de la police se sont rendus sur place.

La première explosion s'est produite vers 12 h 30 locale à Kings Cross. La bombe avait été placée à côté d'un bureau de réservation désaffecté. Six personnes ont été blessées, dont deux grièvement. L'explosion n'a été précédée d'aucun avertissement.

PROCES

A 13 h 10 (heure locale), l'agence de presse britannique « Press Association » a reçu un coup de téléphone d'un correspondant au fort accent irlandais annonçant qu'une bombe allait exploser d'une minute à l'autre dans un snack bar de la gare de Euston. A 13 h 13, l'engin, de forte puissance, explosait, faisant au moins cinq blessés.

D'autre part, la gare de Victoria, où trois personnes avaient été blessées samedi par l'explosion d'une bombe, a été évacuée pendant plus d'une heure au même moment à la suite d'un coup de téléphone anonyme. Rien de suspect n'a été découvert.

Ces attentats coïncident avec l'ouverture à Winchester du procès de dix personnes accusées d'avoir déposé des bombes à Londres le 8 mars.

Des mesures de précaution spectaculaires ont été prises avant l'ouverture, lundi, du procès de 10 suspects, sept hommes et trois jeunes femmes, arrêtés à la suite de l'explosion de plusieurs voitures piégées à Londres, qui firent un mort et 200 blessés.

D'autre part, les aéroports écossais ont été mis en état d'alerte dans la nuit de dimanche à lundi, les autorités ayant reçu des menaces d'attentats à la bombe.

Les passagers d'un Viscount de la B.E.A. ont dû sortir par les issues de secours et sur des toboggans à l'aéroport d'Aberdeen après une fausse alerte. De nombreuses vérifications des voyageurs ont été d'autre part entreprises à l'aéroport d'Edimbourg, tandis que plusieurs appareils étaient retardés au sol.



La gare de Kings Cross après l'explosion.

(Téléphoto AP)

EN RAISON DU CHOLÉRA, DES TONNES DE POISSON SONT JETÉES EN ITALIE

NAPLES (AP). — Un homme de 72 ans est mort du choléra à Cagliari (Sardaigne) où une dizaine de personnes atteintes de la maladie sont hospitalisées.

Au total, le bilan de l'épidémie s'élevait lundi à 24 morts en Italie, dont 15 à Naples et sept à Bari.

A Naples, 17 familles ont fui leur immeuble où une petite fille de 18 mois est morte samedi. Le père du bébé est atteint du choléra. Les familles se sont installées à l'école.

Par ailleurs, le bruit ayant couru qu'un homme de 68 ans et sa sœur âgée de 70 avaient contracté le choléra, une centaine de personnes se sont massées devant la maison en criant « Emmenez-les à l'hôpital ». La foule a entassé de vieux matelas et des meubles dans la rue et y a mis le feu. Il s'est avéré par la suite que la rumeur n'était pas fondée.

Une trentaine de personnes ont été hospitalisées pour observation à Naples et à Bari depuis dimanche.

Près de 20.000 personnes ont perdu leur travail à Naples et dans d'autres villes à la suite de l'interdiction de la vente des coquillages.

Sur un total d'environ 800 personnes hospitalisées en Italie, environ 230 ont été reconnues atteintes du choléra.

DEMONSTRATION

Sur les marchés italiens, le poisson pourrait car les consommateurs assimilent le danger de la consommation des coquillages à celui du poisson cuit, mais à Naples, les familles des éleveurs de moules ayant perdu leur travail se sont livrées lundi à une manifestation désespérée : hommes, femmes, et enfants ont consommé publiquement des moules crues, sans paraître se soucier du choléra.

A Milan, les marchands de poisson ont défilé lundi dans les rues pour essayer de regagner leur clientèle. Les autorités ont déclaré que la consommation du poisson ne comportait pas de risque, mais des tonnes de poisson non vendu doivent être jetées en Italie tous les jours depuis qu'a éclaté l'épidémie de choléra. Les marchands milanais ont fait frir du poisson dans la rue et l'ont vendu 70 centimes le kilo. A Gênes, dimanche, les marchands donnaient le poisson aux automobilistes qui consentaient à le prendre.

A BARI

A Bari, lundi, les pêcheurs ont manifesté contre une ordonnance locale leur interdisant de pêcher à moins de 500 m de la côte, et les petits marchands de rues protestent contre l'interdiction des marchés hebdomadaires. Ils estiment que si les marchés en plein vent sont interdits, on devrait aussi fermer les supermarchés et les grands magasins vendant des produits alimentaires.

Le gouvernement italien a télégraphié lundi à l'Organisation mondiale de la santé que la situation s'était « considérablement améliorée » dans la région de Naples, frappée par le choléra, mais que les autorités continuaient à prendre des mesures visant à juguler l'épidémie.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LAMBOING

Course des aînés

(c) Favorisée par un temps splendide, la traditionnelle excursion des personnes âgées, organisée par les autorités communales a eu lieu samedi. Le but était l'Emmenthal et plus précisément la Lüderalp (1144 m.) dans la région du Napf. Les 68 participants y savourèrent un excellent repas, puis s'en revinrent, par un itinéraire choisi à travers la campagne bernoise. Après un dernier arrêt à Aarberg, nos aînés étaient de retour dans leur village avant la nuit.

Séance-éclair du législatif du Landeron

De notre correspondant :

Sous la présidence de Mme Marie-Madeleine Mary, le Conseil général du Landeron a siégé récemment à l'aula du centre administratif en présence de 31 membres et de trois conseillers communaux.

Après adjonction d'une relation plus développée concernant la motion pour les personnes âgées, les deux derniers procès-verbaux furent adoptés. Tacitement, le Conseil général a désigné ensuite M. Ernest Lack (soc.) pour remplacer M. Roger Rimet à la commission des naturalisations. Sans discussion, un arrêté fut ensuite voté à l'unanimité pour ouvrir un crédit de construction de 250.000 fr. auprès de la BCN. Cette opération bancaire est justifiée par de récents travaux décidés lors de la séance du 29 juin.

C'est l'aménagement du territoire qui devait à nouveau tenir la vedette au cours de cette séance, qui ne dura pourtant que 55 minutes. Ce sujet a déjà été traité le 6 juillet et les décisions seront prises lors d'une séance prévue le 21 septembre. Les explications fournies par MM. Monnier et Bouvier, architectes et le texte réglementaire en cause n'ont provoqué que peu de questions. Selon le nouveau règlement-type, la partie des taxes et des obligations communales ou privées est totalement

fondée sur les lois cantonales. La dernière partie du nouveau règlement tient uniquement à la procédure. Cette phase spécialement destinée à l'information aux questions et aux remarques s'est donc rapidement liquidée.

Le 21 septembre, le Conseil général se prononcera également sur les amendements et l'ensemble des nouvelles dispositions. Pour simplifier le travail, la présidente a demandé qu'on lui soumette par écrit les propositions d'amendements jusqu'au 19. La procédure légale reste naturellement ouverte.

Dans les divers, une conseillère a fait part de la satisfaction générale à propos de la récente édition d'un plan des rues.

La 17me course des aînés

(c) La 17me course des aînés a eu lieu jeudi par un magnifique après-midi. Dans le bourg, une impressionnante colonne de voitures s'était formée et 37 automobilistes bénévoles emmenèrent les 114 personnes inscrites, soit la moitié des « plus de septante ans » domiciliés au Landeron.

L'itinéraire devait spécialement convenir à cette randonnée placée sous le signe du grand soleil et de la chaleur. Par Lignières, la file des véhicules se dirigea vers les forêts du Jura : Chaumont, le Val-de-Ruz, le vallon de Saint-Imier. Puis, par la Sagne, les Ponts-de-Martel et la Brévine, elle a atteint le Val-de-Travers. Avec un léger retard sur l'horaire, la traditionnelle collation a été d'autant plus appréciée. Le château de Môtiers, entièrement rénové, avait judicieusement été retenu pour cette halte. C'est là que le Dr Aubert, organisateur de cette sortie, fit un exposé sur les origines du château. La promenade des aînés, offerte par la Société de développement, s'est terminée à la tombée de la nuit après un retour par la Clusette et Colombier.

Bientôt le «Trophée mondial de l'accordéon» à Colombier

De notre correspondant :

A Colombier, du 27 au 30 septembre, aura lieu le seul concours officiel de la «Confédération mondiale de l'accordéon». Cette organisation n'a aucune attache avec les fabriques d'accordéons et les diverses organisations commerciales et le concours est absolument neutre, ouvert aux candidats de n'importe quel pays. La seule restriction est d'ordre qualitatif. Il a été fixé un maximum de quatre concurrents par association nationale ou par pays.

Il y aura 52 concurrents de 19 pays. Ce sont là des chiffres records. Chaque pays participant a droit à un membre au congrès mondial qui aura lieu dans le cadre du Trophée mondial, et à un membre du jury international. Pour l'instant, 16 pays ont inscrit leur juré. Quatre pays participent pour la première fois à un «Trophée mondial»: la Bulgarie, la Suède, le Mexique et le Venezuela. Les candidats doivent avoir une solide formation aussi bien technique que musicale, et les concours de sélection sont d'un niveau très élevé. C'est pour cela que plusieurs pays ne présentent qu'un ou deux concurrents.

ET LES SUISSES ?

En Suisse, l'accordéon n'est pas encore enseigné dans les conservatoires. C'est le retard habituel de nos institutions! Même s'ils envisagent une carrière musicale, les meilleurs solistes continuent leurs études ou leur métier. La Suisse a sélectionné quatre représentants en mai déjà. Une Zuricoise, Mlle Lilian Huber, en catégorie juniors, moins de 18 ans. Les trois autres se présentent en catégorie seniors, soit une Tessinoise, Mlle Sandra Araldi qui vient de Arbedo, une Neuchâteloise, Mlle Ariane Bilal, de Fleurier et un Vaudois, M. Yves Pointet, d'Echandens (Vaud). Mlle Ariane Bilal est étudiante au Gymnase pédagogique de Fleurier; elle consacre trois heures chaque jour à l'accordéon. Quant à M. Yves Pointet, il achève ses études d'ingénieur électronique à l'Université de Genève. Sa préparation d'accordéoniste varie au rythme de ses examens semestriels.

Ils auront lieu à la Grande salle de Colombier, le 28 septembre pour les juniors et le 29 pour les seniors. Dans les deux cas, le concours de musique imposé a lieu le matin, à huis clos. Les concurrents qui ont obtenu 60% des points se présentent à nouveau devant le jury l'après-midi, avec un programme de 10 minutes de musique libre. Le public est admis au concours des après-midi, mais doit observer un silence absolu et une grande discipline. Il est par exemple interdit d'applaudir. La musique est écrite spécialement pour ce concours, ce sont en fait des œuvres qui présentent une accumulation de difficultés en musique et en technique. Le titre de champion du monde d'accordéon n'existe pas; il n'y a pas non plus de champion du monde de violon ou de piano. Le titre officiel décerné à Colombier sera: lauréat du Trophée mondial de l'accordéon.

Les organisateurs présenteront au public des concerts d'une valeur exceptionnelle. Le 28 septembre à la Grande salle de Colombier, on pourra entendre des solistes de valeur telle Mlle Hermi Ka-

letta, de Vienne, deux fois lauréate du Trophée mondial. Pour varier le programme, le comité d'organisation a engagé deux orchestres d'accordéonistes réputés, l'Orchestre italien de Trieste (25 musiciens) et celui de Kamp-Lintfort en Allemagne (10 musiciens). Le «septett Areusia», de Fleurier, présentera l'accordéon tel qu'il se joue dans le canton.

Le gala final aura lieu à Colombier le dimanche avec un programme tout différent. Il sera possible d'applaudir les trois premiers de chaque catégorie, l'«Ak-kordeon-Spielring», de Berne, vainqueur du concours international pour sociétés et le duo Ariane Bilal - Fritz Tschannen.

NOMBREUX PROBLÈMES

Les membres du comité n'ont pas une tâche facile, car les problèmes à résoudre sont nombreux et différents de ceux qui se posent lors d'une grande fête traditionnelle. Le comité organise également un concert à la Chaux-de-Fonds avec un programme presque identique à celui de vendredi à Colombier, et un bal à Colombier le samedi.

Le comité d'organisation comprend: président: Robert Cartier, vice-président: Roger Cattin, caissier: Robert Meylan, secrétaire: Mlle Carla Valdi, commission de réception: Fritz Grether, commission Livre d'or: Roger Hügli, commission, prestations hôtelières: Mathias Wirz, commission prix et souvenirs: Geor-

ges Ielsch, commission presse, radio et TV: Georges-André Grosjean, commission décoration: Claude Glauser, commission transport: Claude Gutjahr, commission programme: Philippe Gloria, commission organisation générale: Charles Barinotto, commission concours et concerts: Jean-Paul Rochat.

La remise des prix se fera le dimanche à 15 h dans la cour d'honneur du Château avec le concours de la Musique militaire de Colombier. En plus des prix prévus par les règlements, les organisateurs et l'Association de développement de Colombier offriront divers cadeaux à tous les concurrents.

J.-P. K.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Stade de la Maladière
Samedi 15 sept. à 20 h 15
RECIT SION
Match des réserves à 18 h 15
Location d'avance - Delley Sport service - Agence Cook, place Pury - Stade de la Maladière - En dessous de 18 ans, entrée gratuite
Pièces d'identité

CONCOURS AU GARAGE HIRONDELLE
Les Passat sont encore exposées lundi et mardi jusqu'à 20 heures

la maison du tricot sa
Défilé de mode
MERCREDI 12 SEPTEMBRE
en matinée et soirée
Restaurant du Faubourg
Réservation : ☎ 25 35 25

déménagement
MINI-SHOP
terminé stop, installation premier étage, rue hôpital 2, bonne voie d'achèvement merci! stop, ouverture aujourd'hui, dès 14 heures stop. Par la suite ouvert aussi le matin, dès 10 heures.

LIQUIDATION TOTALE
Autorisée du 7 septembre 1973 au 31 décembre 1973
RABAIS jusqu'à 80 %
sur tous nos articles jusqu'à épuisement du stock.
Au Corset d'Or, Epancheurs 2, Neuchâtel

AU VIEUX VAPEUR
cherche tout de suite
DAME DE BUFFET
Débutante serait formée
Tél. (038) 24 34 00

BOUDRY
Priorité brûlée
Dimanche, vers 20 h, une automobile conduite par M. G.M., d'Areuse, s'est engagée sur la RN 5, à l'échangeur du cimetière de Boudry, sans accorder la priorité à l'automobile conduite par M. T.K., de Tramelan, qui circulait en direction de Neuchâtel. Collision, dégâts.

Les personnes âgées en balade
(c) La Société de développement de Boudry a organisé une sortie des personnes âgées de la ville avec l'appui d'automobilistes qui s'étaient bénévolement mis à disposition. Cette sortie, mobilise bien des personnes, particulièrement Mlle Hélène Quartier, M. Ernest Diischer et les femmes qui confectionnent la collation offerte aux participants. Le curé et le pasteur de Boudry étaient naturellement de la partie ainsi que M. Roland Pizzera, président de commune. L'itinéraire fut le suivant: Neuchâtel, Cudrefin, Salavaux, Corcelles, Payerne avec un arrêt-buffet, Yverdon et retour à Boudry où la collation fut servie au foyer de la Salle des spectacles.

Naisances
Monsieur et Madame Vincent ZUCCARELLO ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Stéphanie
le 10 septembre 1973
Maternité Pourtalès Temple 5 2072 Saint-Blaise

Marianne et Timothy THOMPSON-DE PURY ont la joie d'annoncer la naissance de
Sophie
7 septembre 1973
Av. de Miremont 31 bis 1206 Genève Tél. (022) 47 31 87

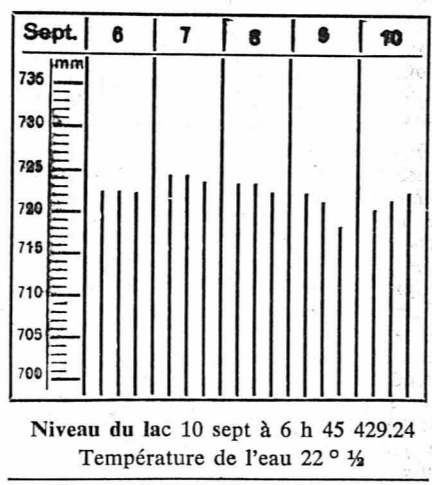
Enrico et Marie-Jeanne DELL'ANGELO ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Paola
9 septembre 1973
Hôpital de Beaumont Rte de Bâle 9 Bienne 2525 Le Landeron

La vie de nos sociétés
Les retraités des PTT en course
Mercredi, une magnifique promenade en bateau de Neuchâtel à Praz a été offerte aux retraités des PTT. Un repas fut servi à Praz.

Le président M. Edouard Beyeler, salua la nombreuse assistance, en particulier les invités, M. Chevalley de Lausanne, président central, et Eugène Gertsch, président du groupement de la Chaux-de-Fonds. Ce dernier eut d'aimables paroles pour ses hôtes.
Le secrétaire M. Edmond André, reçut maintes félicitations pour l'organisation impeccable de la course. Le président Beyeler rappela l'existence de plusieurs stations de repos à prix réduits qui devraient intéresser les membres du groupement.

A la société féline neuchâteloise
Les membres de la Société féline neuchâteloise ont siégé récemment sous la présidence de M. Comminot pour se répartir les tâches avant l'exposition internationale qui sera organisée au Panepso les 3 et 4 novembre. Les six juges internationaux ont été désignés. L'assemblée internationale, groupant 22 pays pour la première fois au sein d'une exposition féline, tiendra ses assises à Neuchâtel les 2 et 3 novembre.

Observations météorologiques
Observatoire de Neuchâtel. — 10 sept. Température: moyenne: 17,1; min.: 14,4; max.: 21,5. Baromètre: moyenne: 721,1. Eau tombée: 5,1. Vent dominant: direction: sud-sud-est; force: faible; à partir de 17 h, est-nord-est faible. Etat du ciel: couvert à très nuageux, orage pendant la nuit, pluie dès 17 h.



Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: au début, nébulosité variable à forte avec encore quelques averses ou orages locaux. Temps à nouveau ensoleillé, restant plus nuageux au versant nord des Alpes. Température 18 à 24 l'après-midi. Bise faible à modérée. Limite de zéro degré vers 2800 m.
Evolution pour mercredi et jeudi. — Nord des Alpes: généralement ensoleillé. Dans l'est, passages nuageux. Plus frais.

Etat civil de Neuchâtel
Naisances. — 4 septembre. Tillmann, Annette-Katharina, fille de David, professeur Zurich, et de Regina-Johanna, née Pfaehler.
Décès. — 6 septembre. — Roussey, Eugénie-Marie, née en 1879, ancienne vendeuse, Saint-Blaise, célibataire. 7. Muller, Thomas-Alphonse-Léon, né en 1888, ancien mécanicien, Cortaillod, époux de Lucie-Angélique, née Imhoff.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame X. RÖÖSLI-STEHLÉ
et leurs enfants, profondément touchés de l'affection et de la sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours douloureux, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leurs sentiments de reconnaissance émue. Leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.
Bôle, rue des Sources 8.
Septembre 1973.

Madame Jean Fischer-Thévenaz, Madame Rose-Marie Fischer-Pfister, remercient très vivement de tous les témoignages de sympathie et d'affection qu'elles ont reçus lors du décès de

Monsieur Jean-Claude FISCHER
et expriment leur profonde reconnaissance pour tant de bonté dont elles ont été entourées.
Neuchâtel, septembre 1973.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Jean-Louis Jacot, à Perreux; Mademoiselle Rose Jacot, au Locle; Madame Valentine Christen et ses enfants, à Morges; Monsieur et Madame André Diacon, à Serrières, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de
Monsieur Marcel JACOT
leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 55 ans, après quelques jours de grandes souffrances.
Neuchâtel, le 8 septembre 1973.
(Battieux 11)
Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Eternel.
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.
L'incinération aura lieu mardi 11 septembre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Albert Digier, au Locle; Monsieur et Madame Jules Digier, leurs enfants et petite-fille, à Lausanne et Ecublens; Madame Henri Junod, ses enfants et petits-enfants, à Lignières, Neuchâtel, Cortaillod, Thoun et Genève, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de
Monsieur Samuel DIGIER
leur très cher beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 84me année, après une longue maladie.
2523 Lignières, le 8 septembre 1973.
J'ai dit: Me voici; je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté.
Hébreux 10 : 7.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel mardi 11 septembre.
Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Municipalité de Provence a le regret de faire part du décès de
Monsieur Jean DELAY
ancien boursier communal ancien secrétaire du conseil
et père de Monsieur Louis Delay, syndic.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Là, j'entrerais sauvé par grâce
Là, tu m'attends aux saints parvis
Viens, me dis-tu, j'acquies tu place
Par ma croix dans le paradis.
Repos, repos! Près de Jésus
Peines, douleurs, ne seront plus.

Madame Jean Delay-Vuillermet, à Provence; Madame et Monsieur Marcel Mariller-Delay et leurs enfants, Isabelle, Gérard et Hugette, à Provence et Sugnens; Monsieur et Madame Louis Delay-Wyss et leurs enfants, Chantal et Gilles, à Provence; Monsieur et Madame Pierre Delay-Perrin et leurs enfants, Frédéric et Annick, à Peseux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean DELAY
leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 74me année, après une longue maladie.
Provence, le 9 septembre 1973.

L'ensevelissement aura lieu à Provence, le mercredi 12 septembre.
Culte au temple à 14 heures.
Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Jean DELAY
leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 74me année, après une longue maladie.
Provence, le 9 septembre 1973.

Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie.
L'ensevelissement aura lieu à Provence, le mercredi 12 septembre.

Monsieur Jean DELAY
leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 74me année, après une longue maladie.
Provence, le 9 septembre 1973.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Otto Prochazka-Michel et ses enfants Monique et Daniel; Monsieur et Madame René Prochazka, à Berne; Monsieur et Madame Willy Michel et leurs enfants, à Berne; Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
Otto PROCHAZKA
leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 52me année, après quelques heures, de maladie, muni des sacrements de l'Eglise.
2008 Neuchâtel, le 9 septembre 1973.
(Monruz 18)
L'enterrement aura lieu mercredi 12 septembre, à 10 heures, au cimetière de Beauregard.
Messe de requiem en l'église Notre-Dame, à 9 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.
R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de Usine de produits chimiques Neuchâtel S.A. ont le regret de faire part du décès de
Monsieur Otto PROCHAZKA
leur fidèle employé et collègue.
Célébrez l'Eternel car il est bon.
L'Eternel est ma force et le sujet de mes louanges.
Il a été mon libérateur.
Ps. 118.
Madame Jean-Marc Bonhôte; Monsieur et Madame Jean-Didier Bauer, Patrick, Anne-Catherine et Juliette; Monsieur et Madame Alain Bauer, Philippe, Olivier et Isabelle; Monsieur et Madame Hans Marti, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame André Bonhôte, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Léo Du Pasquier, leurs enfants et petits-enfants; Madame Alphonse Du Pasquier, ses enfants et petits-enfants; Monsieur Jean-Jacques Eigeldinger, ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur Jean-Marc BONHOTE
que Dieu a repris à Lui, dans sa 71me année.
2000 Neuchâtel, le 9 septembre 1973.
L'enterrement aura lieu mardi 11 septembre, à 10 heures, au cimetière de Beauregard.
Auparavant, un culte sera célébré dans l'intimité.
Domicile mortuaire: Collégiale 6.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le département de l'Instruction publique a le douloureux devoir de faire part du décès de
Monsieur Jean-Marc BONHOTE
son fidèle collaborateur.
Neuchâtel, le 9 septembre 1973.
Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

Neuchâtel, le 9 septembre 1973.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 21.—
Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.—; 6 mois Fr. 40.—; 1 an Fr. 78.—
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom : _____ Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN

FAN
Avis à nos lecteurs et à nos clients de publicité
La « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS » ne paraîtra pas le lundi 17 septembre (lundi du Jeûne) et nos bureaux demeureront fermés. Les annonces pour le numéro de mardi 18 septembre devront nous parvenir jusqu'au jeudi 13 septembre, à 15 heures. Les annonces pour le numéro de mercredi 19 septembre devront nous parvenir jusqu'au vendredi 14 septembre, à 15 heures.
Pour le numéro de mardi 18 septembre, les avis mortuaires, avis de naissance et avis tardifs pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, jusqu'à 22 heures, ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone le lundi, entre 20 h et 22 heures.
Administration de la « FEUILLE D'AVIS ».

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

A la galerie Numaga à Auvernier

Exposition Escher et Jean-Michel Jaquet

La galerie Numaga, à Auvernier, expose les œuvres de M. C. Escher (galerie Numaga II) et de Jean-Michel Jaquet (galerie Numaga I).

Peu connu de son vivant, le grand graveur hollandais M. C. Escher, qui est mort récemment, est résolument figuratif, et il l'est resté jusqu'à la fin de sa carrière. La première de ses qualités, celle qui d'emblée séduit, c'est la perfection de son art. Toujours très précis, très équilibré, puissamment ornemental, Escher compose avec force et clarté toutes ses œuvres sont admirablement structurées. Mais, ce disant, on n'a encore rien dit, car l'essentiel, c'est ce

charme bizarre qui émane de chacune de ses gravures, surnois, inquiétant, légèrement empoisonné, qui agit sur notre sensibilité à la manière d'une drogue. Il y a chez Escher une qualité d'humour très particulière, presque pathologique, et qui contraste singulièrement avec les motifs purement classiques dont il enveloppe.

Devant les merveilles innombrables de la Création, Escher ressent d'abord un immense étonnement. Le privilège essentiel de l'artiste! Qu'il ait à graver un scarabée ou une sauterelle, il les regarde avec une extrême attention, et il sort de là des monstres qui tout à

la fois nous séduisent et nous effrayent. Qu'il grave des poissons, il les multiplie comme s'il était le Créateur, et à chacun il donne un œil si éveillé, si moqueur, si gouailleur même, qu'ils font de nous les complices de leur gaieté.

DE L'INSOLITE

Escher a le goût des palais baroques, à couloirs, à escaliers et à tourelles. Il construit ainsi de grandes architectures aériées, mais il s'arrange souvent pour les truquer en y introduisant de bizarres erreurs de perspective, qui déroutent et amusent. Dans ses palais, il introduit de petits personnages en apparence très innocents, l'un qui joue de la trompette, l'autre qui dort, le troisième qui fixe un détail choquant. Il y a là presque une atmosphère de cauchemar, Escher mettant toujours l'accent sur l'insolite.

Quand il représente un paysage, c'est encore le même humour gentiment corsif. Que ce soit une ville blottie au pied d'une montagne, ou une masse de rochers dominant un précipice, ou un pont de fer sur un canal, sa vision est toujours originale et ironique. Parfois un tout petit groupe d'arbres très modestes vient traduire la protestation du végétal, qui a bien le droit, lui aussi, d'exister. Escher ne fait jamais rien sans intention.

Au fond, Escher est un surréaliste tranquille, qui ne bouleverse rien, mais qui met sa dynamique à l'intérieur des objets. Si en fait rien ne saute, c'est que Escher a l'amour et le respect de la Création. Et en cela, c'est encore un grand artiste.

UNE CERTAINE IRONIE

Dans les dessins à la plume de Jean-Michel Jaquet, c'est encore l'ironie qui s'exprime, mais dans un sens féroce et satirique. Jaquet est un illustrateur; il choisit un thème et il en donne la traduction dans un dessin vengeur. « Homme stupide, te voilà de nouveau dans le doute », et l'on a un bourgeois rassis aux yeux bêtement songeurs. Ou bien, ce sont de lourds ecclésiastiques, aux mains et aux pieds monstrueux, qui d'un doigt menaçant désignent les hérétiques aux foudres de l'inquisition. Ou encore, ce « Noble suicide de l'infirmité », un dessin d'une atroce cruauté.

Le talent de Jean-Michel Jaquet séduirait davantage s'il avait un souci plus marqué de la perfection, si les monstrueux étaient moins gratuits, et si dans ces visions caricaturales il introduisait davantage d'harmonies humaines, de richesse d'âme, de tendresse et de poésie. Néanmoins, dans son désir d'exprimer avec un maximum de vigueur incisive l'aspect repoussant et scandaleux des choses, il est bien dans la ligne de l'un des courants essentiels de notre temps.

P.L.B.

CORTAILLOD

Grave accident de ski nautique

(c) Alors qu'il s'adonnait au ski nautique au large de Cortailod, M. Claude Verdan, âgé de 23 ans, habitant le village, chuta brutalement, dimanche vers 16 h.

Souffrant de lésions internes au cerveau, ce jeune sportif dut subir, lundi, des examens à l'hôpital de l'Isle à Berne.

HOMMAGE À JEAN-MARC BONHÔTE

Musicien complet, musicien humaniste, voilà ce que Jean-Marc Bonhôte, a été tout au long d'une vie entièrement vouée à l'art. C'est dire qu'il n'est pas possible de présenter ici une image tant soit peu complète de ses activités aussi nombreuses que diversifiées, quoique émanant toutes du même centre impérieusement créateur.

Enfant, J.-M. Bonhôte improvise, harmonise et transpose à vue avec l'aisance d'un être prédestiné à la musique. Parallèlement à un premier apprentissage pianistique, il mène à chef des études de lettres classiques qui devaient laisser en lui un long sillage. Mais sa vocation musicale s'affirme définitivement dès la rencontre avec le pianiste allemand F.-H. Reibold établi à Neuchâtel pour quelques années. L'enseignement complet de ce maître, héritier de la tradition lisztienne, donne une orientation déterminante à l'existence et à la carrière de J.-M. Bonhôte. De Reibold, il reçoit avant tout une éthique, à la fois humaine, artistique et musicale, qu'on n'est guère accoutumé de rencontrer dans nos régions... Apprendre la détente et la maîtrise intérieure a été la condition de base de ce dur travail, seul capable d'assurer une possession durable des œuvres à interpréter.

Par la suite, J.-M. Bonhôte n'a cessé de mûrir cet enseignement et de le répandre autour de lui : dans ses leçons au Conservatoire, dans les écoles de la Ville comme dans l'intimité de cours privés, non moins que dans la direction de ses chœurs d'hommes et chœurs mixtes auxquels il a communiqué le goût du travail artisanal bien fait. Les chroniques musicales qu'il a dispensées à « Feuille d'avis » pendant une quinzaine d'années étaient animées du même esprit, désireux de cultiver la sensibilité du public à travers le compte rendu des événements musicaux.

Dès avant la guerre, J.-M. Bonhôte, organise des séances de musique de chambre dans lesquelles il joue en compagnie de solistes comme les Moyses, A. Nicolet, P. Mollet, P. Doktor, — qui ne lui ménage ni son amitié ni son estime — et E. Brero. Ce dernier collabore en qualité de premier violon à l'Orchestre de chambre « Pro vera musica » que J.-M. Bonhôte fonde de toutes pièces à une époque où l'on ignorait tout ici de ce qu'est un ensemble de



Une patrouille de téléphonistes dévidant leur cacolet.

(Avipress - RIH)

Avec les hommes du régiment neuchâtelois en cours de répétition

La section des téléphonistes : l'équipe grâce à laquelle l'information passe !

Rattachée à la compagnie de renseignements qui commande le capitaine Humbert, la section des téléphonistes est l'une des pièces maîtresses de l'organisation militaire. C'est en effet d'elle seule que dépend la quasi totalité des transmissions au sein du régiment.

Cette année, la tâche impartie aux hommes du lieutenant Gobbo était gigantesque, car le secteur couvert par le régiment neuchâtelois auquel était adjoind le bataillon d'exploration 2, allait environ de Rheinfelden à Soleure. Au total, c'est quelque 90 km de lignes qui ont été tirées, soit une centaine de bobines dévidées au moyen de véhicules ou à dos d'homme, à l'aide du cacolet.

Dès le vendredi du cours de cadres, les hommes du lieutenant Gobbo étaient à l'œuvre et sillonnaient les routes du proche Jura alémanique, chaque patrouille installant le téléphone pour un bataillon, les quatre réunies se partageant le travail pour le cinquième bataillon.

Dans le courant du mois d'août, le lieutenant Gobbo était allé reconnaître sur le terrain les poteaux téléphoniques à partir desquels les lignes militaires peuvent être tirées. C'est le responsable de l'arrondissement postal qui attribue les lignes réservées aux diverses compagnies et qui indique le poteau le plus proche du lieu de stationnement de chaque unité.

RECOURS AU RÉSEAU CIVIL

Pour un tel secteur, il était en effet matériellement impossible d'installer un réseau purement militaire. C'est pour

quoi il fut nécessaire de recourir au réseau civil pour les plus longues distances séparant chaque bataillon. En outre, cette solution offrait l'avantage de garder le contact avec l'extérieur, ne serait-ce que pour les livraisons du courrier, les téléphones d'urgence et les communications civiles importantes.

Une fois les poteaux repérés, il s'agit de tirer les lignes, soit au sol, le long des chemins, à travers champs ou forêts. Dans les villages, il faut poser une ligne aérienne à 2 m 50 de hauteur, ce qui complique quelque peu le travail. Un soin particulier a été pris par l'équipe installatrice, car il ne s'agit pas pour elle d'établir des records de vitesse, mais bel et bien de faire un travail résistant durant les trois semaines. Pour ce faire, il faut éviter à tout prix que le fil ne se rompe, c'est-à-dire faire en sorte qu'il y ait toujours suffisamment de mou; en outre, il faut prendre des précautions particulières lors des chevauchements avec les lignes à

haute tension pour supprimer au maximum les interférences par induction.

Le bilan est très positif durant ce cours, puisque l'on n'a enregistré que deux à trois coupures par jour, ce qui est très peu pour un tel réseau. Les plus gros ennuis furent causés par des vaches qui se sont révélées très friandes... de fils téléphoniques à proximité du bataillon d'exploration! Autre dégat à déplorer: celui causé par la foudre qui, lors du violent orage du premier lundi, détruisit une ligne sur une dizaine de mètres en ouvrant la gaine et en anéantissant littéralement le conducteur.

Mis à part ces réparations de routine, le travail de ceux que l'on appelle les « grenadiers du renseignement » s'est révélé excellent à l'usage et d'une réelle efficacité. Il suffit de passer quelques minutes dans n'importe quel PC pour se croire dans quelque bureau civil, tant la sonnerie du téléphone est mise à rude épreuve!

RIH

Pour la première fois depuis la Réforme

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS SERONT RÉUNIS AU TEMPLE DE SAINT-BLAISE

De notre correspondant :

L'agitation était vive, en 1531, à Saint-Blaise. Le réformateur du pays de Neuchâtel, Guillaume Farel qui, au mois de mai, était venu expliquer sa pensée, fut accueilli à coups de poing! Un chroniqueur de l'époque laisse ce récit: «... La population, dans une grande rage, se précipita sur Farel. Il fut tellement maltraité qu'il s'en fallut de peu qu'il ne soit massacré. Il rentra à Neuchâtel défaits, crachant du sang, presque méconnaissable ».

C'est dans le temple neuchâtelois où les querelles de la réforme furent les plus vives que, dimanche, jour du Jeûne fédéral, se déroulera un événement religieux aux dimensions nationales.

Il n'y aura pas de messe à l'église catholique de Saint-Blaise. Protestants et catholiques se retrouveront ensemble, à 10 h., au temple pour un culte œcuménique retransmis en direct par les télévisions romande, suisse alémanique et tessinoise. Le culte sera animé par six officiants: le doyen Gérard Aubry, de Colombier, les curés Jean Piccard, de Neuchâtel et Léopold Peter, de Saint-Blaise du côté catholique et, du côté réformé, les pasteurs Maurice Schneider, d'Auvernier, Richard Ecklin et Jacques Février, de Saint-Blaise. Dans le temple seront réunis les paroissiens catholiques et protestants de Saint-Blaise, les chœurs des deux paroisses ainsi que des foyers mixtes du vignoble invités pour la circonstance.

LA LIMITE DU POSSIBLE

Ce culte œcuménique atteindra la limite de ce qui est possible, aujourd'hui, dans le rapprochement entre les deux

trielles du canton qui sera mis sur pellicule en novembre.

Les paysages d'hiver seront filmés principalement dans les districts montagnards dans le courant de janvier et de février, alors que quelques vues plus « chaudes » consacrées aux pâturages et aux activités lacustres, le seront en mai et juin.

Ce film, qui sera destiné aussi bien aux salles obscures qu'aux chaînes de télévision, aura une durée de 15 à 20 minutes, et il est possible que deux versions soient réalisées, de durée différente, afin d'avoir le meilleur impact selon les différents lieux où le film sera présenté.

R.

confessions. En guise d'avertissement, un des officiants dira: « Nous irons jusqu'à la limite de ce que nous pouvons faire ensemble, tout en restant fidèles à chacune de nos Eglises, en acceptant même que dans une circonstance exceptionnelle comme celle de ce jour, le problème de la pleine reconnaissance de nos ministères ne soit pas résolu. En ce jour solennel du Jeûne fédéral, au moment où tous les croyants sont invités à exprimer à Dieu leur reconnaissance par un sacrifice de louange, mais aussi par des œuvres qui soient à la mesure des grâces reçues, nous voici heureux de vous associer à cette célébration œcuménique, soucieux de témoigner de notre volonté d'amour et de réconciliation, impatients de nous mettre à l'écoute du même Evangile. »

LA COMMUNION AU TEMPLE

Ainsi, pour la première fois depuis la Réforme — et c'est là aussi un événement — des prêtres donneront dans le temple de Saint-Blaise la communion à des catholiques alors que, simultanément, un service de sainte-cène aura lieu pour les protestants. Pas en cachette. Face aux caméras de la télévision suisse.

Pas de confusionnisme: les choses seront bien réglées. Il n'en est pas moins vrai que, dimanche, le temple de Saint-Blaise sera placé à la proue du mouvement œcuménique en Suisse.

Entre la prédication perturbée de Farel de mai 1531 et le culte œcuménique du Jeûne fédéral 1973: presque 450 ans. Swift, un Anglais, écrivait: « Il n'est pas de prédicateur mieux écouté que le temps! »

C.Z.

DU COUSU MAIN

Mlle Josette Bannwart de Saint-Blaise a obtenu sa maîtrise fédérale de couture.

PERMIS SAISI

Dimanche, vers 23 h 10, une automobile conduite par M. M.M., de Gorgier, circulait sur la voie d'accès à l'autoroute Bienne-Neuchâtel. Dans une courbe à gauche, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui a, tout d'abord, heurté le bord droit de la chaussée, puis, la glissière de sécurité sise à gauche de la route. Le permis de conduire de M. M.M. a été saisi. Le véhicule est hors d'usage.

LA NEUVEVILLE

Décès après un accident

(c) M. Achille Gindra, pensionnaire de l'hospice Montagu, qui avait été renversé par une voiture avenue des Colonges, en juillet dernier, est décédé des suites de ses blessures. M. Gindra était âgé de 93 ans.

Avec les anciens élèves de l'école de commerce

(c) Samedi s'est déroulée à la Neuveville la traditionnelle rencontre des anciens élèves de l'école supérieure de commerce, réunissant quelque 150 membres venus de toute la Suisse. La manifestation débuta par une réception à l'école, au cours de laquelle fut servi le vin d'honneur, à la suite de quoi M. Max Kuert, de Langenthal, présida l'assemblée. M. Otto Stalder, directeur, exposa brièvement les problèmes touchant actuellement les écoles de commerce.

Un repas fut servi, puis anciens et nouveaux (invités pour la circonstance) se retrouvèrent dans une ambiance joyeuse dans un restaurant dont la grande salle avait été décorée spécialement par les élèves eux-mêmes. On nota à cette rencontre la présence des volées de 1933 (40 ans de diplôme), 1948 (25 ans) et 1953 (20 ans). Mentionnons que la Société des anciens élèves de l'école de commerce compte actuellement 1300 membres.

PESEUX

Début d'incendie

Hier, vers 5 h 35, les premiers secours de Neuchâtel ont été alertés. Un incendie venait d'éclater dans l'appartement de Mme J.B., âgée de 91 ans, rue Gabriel 10 à Pesieux. Le feu s'était déclaré dans la chambre à coucher. Les deux lits ainsi que des chaises qui étaient en feu ont été évacués sur la terrasse de l'immeuble. La chambre à coucher est détruite et l'appartement ainsi que la cage d'escaliers ont été noircis. Les causes de ce sinistre n'ont pas encore pu être établies.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Fondue introuvable

« Monsieur le rédacteur en chef, Nous promenant en bateau sur le lac, nous avons eu envie le samedi 25 août, d'aller manger une fondue au fromage à Yvonand. Nous étions deux couples. Après avoir trouvé avec quelque difficulté le port, nous avons débarqué vers 21 h 30.

Au premier restaurant, on nous a répondu que, seule, la raclette était servie. Au suivant, la fondue était au menu en semaine, mais ni le samedi, ni le dimanche. Au troisième restaurant, on nous a répondu qu'il manquait de personnel, et, au quatrième, qu'il était trop tard, que la cuisine était fermée.

Finalement, nous avons trouvé un restaurateur très sympathique qui a bien voulu nous servir lui-même.

Il est tout de même regrettable de ne pouvoir se faire servir chez nous une fondue au fromage. Que doivent penser les touristes lorsqu'on les oblige, ainsi, à aller d'un restaurant à l'autre en essayant chaque fois, ou presque, une fin de non-recevoir? Je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef...

J. GODFROID, Yverdon »



Fausse manœuvre

● HIER, vers 9 h 10, une automobile conduite par M. A.P., de Fribourg, effectuait une manœuvre de parking à la rue de l'Ecluse. Au cours de celle-ci, la voiture est entrée en collision avec l'automobile conduite par M. P.G., de Couvet, qui descendait normalement la dite rue. Dégâts.

Collision

● HIER, vers 13 h 35, une automobile conduite par Mme G.B., de Boudevilliers, circulait rue des Parcs en direction de Pesieux. A l'intersection avec l'avenue des Alpes, elle est entrée en collision avec l'automobile française conduite par M. G.B., de Besançon, qui circulait dans le même sens. Dégâts.

Le collège des Terreaux en course

● LA rentrée scolaire à la fin de l'été a fait naître une tradition au collège des Terreaux: la course d'école, trois semaines après la rentrée. Pour que le corps enseignant puisse faire meilleure connaissance des élèves, dans une ambiance de déconcentration.

C'est ainsi que les vingt-deux classes des Terreaux sont parties en course ce matin. Les unes pour le Valais, d'autres pour le Jura.

Le gaz serait à l'origine de l'explosion des Poudrières

● C'EST probablement le gaz qui est à l'origine de l'explosion qui s'est produite dans un appartement de la rue des Poudrières et qui a causé la mort de deux enfants. Il apparaît qu'il n'y a pas eu de gaz de ville, mais du gaz naturel.

Or, dans cet appartement du premier étage, bien que l'appareil de cuisson soit électrique, le compteur du gaz était encore en place et n'était probablement pas coupé par les services industriels à la suite, peut-être d'une négligence du locataire.

On peut supposer que les deux enfants aient pu jouer, manipuler le robinet du gaz. Celui-ci, étant mal refermé, le gaz aura pu à petit envahir l'appartement jusqu'à ce que le mélange gaz-air atteigne le point de détonation. Alors, il n'aurait suffi que d'une seule petite étincelle, comme celle qui se produit parfois lors de l'enclenchement automatique d'une armoire frigorifique, pour que la catastrophe se produise.

La police de sûreté poursuit son enquête, mais ses conclusions ne sont pas encore connues.

L'identité de la mère et de ses deux enfants âgés de 7 et 9 ans, n'a pas été révélée non plus, des membres de la famille devant arriver à Neuchâtel aujourd'hui.

Notons encore que le locataire, et la mère des enfants étaient cousins et que celle-ci était en vacances dans cet appartement depuis un peu plus d'un mois, ne sortant que très peu et n'ayant que de très rares relations avec les autres locataires de l'immeuble.

Aux dernières nouvelles, l'état de la mère n'est plus critique, bien qu'elle se trouve encore en salle de réanimation, conséquence des brûlures graves mais heureusement localisées, qu'elle a subies. L'état de choc dans lequel elle est encore plongée n'a bien sûr pas permis aux enquêteurs de l'interroger et d'éclaircir d'une manière plus précise le déroulement des événements de cette nuit tragique.

J.-C. R.

AVIS OFFICIELS

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS
NEUCHÂTEL

La Commission de l'enseignement professionnel met au concours

un poste partiel
de maître de technologie aux cuisiniers

Enseignement : 6 à 10 heures hebdomadaires.
Titre exigé : certificat fédéral de capacité de cuisinier.
Obligations et traitement légaux.

Formalités à remplir avant le 24 septembre 1973 :

1. Adresser une lettre de candidature manuscrite, avec curriculum vitae et pièces justificatives, à M. Robert Zahner, directeur de l'École des arts et métiers, Maladière 84, Neuchâtel.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Département de l'instruction publique, Service de l'enseignement technique et professionnel, château, 2001 Neuchâtel.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à la direction de l'École des arts et métiers, Maladière 84, Neuchâtel. Tél. (038) 25 25 46.

Neuchâtel, le 8 septembre 1973.

La Commission.

A vendre à la Chaux-de-Fonds, quartier nord-est,

très belle villa

magnifique parc.
Prix : Fr. 520.000.—
Possibilité hypothèque
Fr. 250.000.—

Adresser offres écrites à AY 2147
au bureau du journal.

Particulier cherche

terrain

pour construire villa, région
Neuchâtel, Peseux, Corcelles,
Cormondrèche.

Faire offres détaillées sous
chiffres IJ 2155 au bureau du
journal.

A vendre à l'ouest de Neuchâtel

immeubles locatifs

de 10 à 12 logements.
Investissement nécessaire :
Fr. 250.000.—
Rendement de l'investissement :
7,20 %.
Adresser offres écrites à FZ 2095
au bureau du journal.

A vendre à Hauterive

superbe villa-terrasse

comprenant 6 pièces, dont une
très grande salle de séjour,
2 halls, 1 lingerie et 1 cuisine
complètement aménagées, ainsi
que 2 caves.

Surface habitable de 175 m2.
Une terrasse arborisée de 126 m2
et un sous-sol aménageable.
Nécessaire pour traiter :
Fr. 170.000.—

S'adresser à Maurice Jeanrenaud,
chemin des Cuarroz, 1807 Blonay.
Tél. (021) 53 27 54.

A louer à l'est de Neuchâtel,

STUDIOS

à partir de Fr. 370.— (non meublés), tout confort, tapis tendus, charges non comprises.
Libres tout de suite.
Fiduciaire Leuba & Schwarz,
fbg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Cornaux, dès le 1er octobre 1973,

appartements
de 4 pièces
tout confort

Loyer mensuel de Fr. 610.— à
Fr. 625.—, charges comprises.
S'adresser à la gérance
Bruno Müller, Temple-Neuf 4,
Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer à Bevaix

très bel appartement
de quatre pièces

salle de séjour spacieuse, cuisine, salle de bains, W.-C. séparés, balcon, garage, dans petit immeuble locatif, construction neuve, belle situation.

S'adresser à J.-F. Merlotli & Cie,
ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel,
tél. 24 79 24.

Bevaix

A louer, pour le 30 septembre 1973, ou date à convenir, beaux appartements de 1 1/2 et 4 1/2 pièces, tout confort, cuisines équipées, ascenseur, etc.

S'adresser à : Gérance des Immeubles de l'Etat
rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 81, interne 454.

A louer à Neuchâtel

un appartement
de 4 1/2 pièces

tout confort, cuisine équipée, lave-vaisselle, loyer 780 fr. + charges; garage 50 fr. Libre immédiatement.

S'adresser à Cretegy & Cie,
fbg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

A louer à Neuchâtel

un appartement HLM

3 pièces, tout confort.
Ce logement ne peut être loué qu'à un couple ou une personne avec au moins un enfant et dont le revenu annuel ne dépasse pas 16.000 fr. + 1500 fr. par enfant.

S'adresser à Cretegy & Cie,
fbg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68

A louer

immédiatement ou pour date à convenir

à la rue du Bassin
appartements
de 3 et 4 chambres

convientrait éventuellement pour
des bureaux.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.

GÉRANCES

St-Honoré ☎ 24 03 63 - Neuchâtel

LOUE

A Neuchâtel, rue des Parcs 42, pour le 24 novembre 1973,

APPARTEMENTS NEUFS

cuisines aménagées, avec frigidaire et cuisinière électrique
1 pièce, loyer dès Fr. 345.— + Fr. 25.— de charges
2 pièces, loyer dès Fr. 460.— + Fr. 35.— de charges
3 pièces, loyer dès Fr. 545.— + Fr. 50.— de charges
4 1/2 pièces, loyer dès Fr. 720.— + Fr. 55.— de charges

A Neuchâtel, rue de Champréveyres 1, dès le 1er octobre 1973,

APPARTEMENTS MODERNES

cuisines aménagées avec frigidaire et cuisinière électrique
stores de soleil, vue exceptionnelle. A proximité immédiate du trolleybus, CHARGES POUR CHAUFFAGE, EAU CHAUDE, MACHINE À LAVER LE LINGE COMPRIS

3 pièces, 74 m2, dès Fr. 665.—
4 pièces, 89 m2, dès Fr. 770.—
5 pièces, 107 m2, dès Fr. 920.—
6 pièces, 121 m2, dès Fr. 1115.—
place de parc dans garage collectif Fr. 65.—

LOCAUX COMMERCIAUX

aménagés au gré du preneur pour bureaux, horlogerie, cabinets, etc.

A Colombier, rue du Verger 9

BOXES

dans garage collectif chauffé, location Fr. 65.— par mois, conviendrait également comme DÉPOT DE MARCHANDISES.

1 PLACE DE PARC

extérieure, Fr. 15.—

ACHÈTE à Neuchâtel et dans le Littoral neuchâtelois

TERRAINS À CONSTRUIRE

pour Immeubles locatifs

VEND à Saint-Blaise, Les Rochettes, quartier très tranquille avec vue et ensoleillement

VILLA MODERNE DE 4 PIÈCES

+ salle de jeux, garage séparé, surface totale 995 m2, prix :
Fr. 250.000.—

un toit sûr
à la Rentenanstalt

MONRUZY, NEUCHÂTEL

Situation agréable avec vue sur le lac et ensoleillement parfait, à proximité des transports publics.
A louer, dès l'automne 1973, rue de Champréveyres 1,

magnifiques appartements

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée.

3 pièces à partir de Fr. 665.—

4 pièces à partir de Fr. 770.—

5 pièces à partir de Fr. 920.—

6 pièces à partir de Fr. 1115.—

1 logement de 3 1/2 pièces en attique
1 logement de 6 1/2 pièces en attique

Ces prix s'entendent TOUT COMPRIS : chauffage, eau chaude, machine à laver le linge.
Garages souterrains, Fr. 65.—

LOCATION : Fidimmobil S.A., Saint-Honoré 2,
2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A louer

à la rue des Fahys, immédiatement ou pour date à convenir

local
commercial
ou
entrepôt

de 81 m2. Appartement de 4 pièces à disposition. Loyer modéré. S'adresser à J.-F. Merlotli & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 24 79 24.

A louer à Colombier, pour le 24 septembre 1973,

DÉPOT

de 40 m2 au sous-sol d'un immeuble locatif. Loyer 80 fr. par mois.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard Neuchâtel. Tél. 24 37 91.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A louer à Chez-le-Bart

appartements
résidentiels

de 5 1/2 pièces, dès 800 fr. par mois, plus charges.
Vue panoramique.
Tél. (038) 24 70 52.

APPARTEMENTS
DE VACANCES

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement « prêt-à-vivre »

PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs? (dates, personnes, stations, prix, envies...)

Immédiatement, sans frais, sans engagement; documentation illustrée et personnalisée.
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

le mercredi 12 septembre 1973
dès 14 heures

dans la halle des ventes, sise au sous-sol du restaurant de la Rotonde, à Neuchâtel, entrée côté est, les objets suivants provenant notamment des successions Glockner et Apothélos :

1 secrétaire à abattant et 1 petit bureau Louis-Philippe ; 1 buffet de service, style Louis-Philippe ; 1 coiffeuse ; 1 table à rallonges et 4 chaises ; 3 lits (dont 1 métallique pliable), avec matelas ; 1 armoire en sapin, 2 portes anciennes ; tables de salon ; fauteuils ; chaises ; armoires (penderies) en plastique ; 1 TV, grand écran, haut-parleur frontal et 1 radio Philips ; lampadaire ; tableaux ; vaisselle ; verrerie ; ustensiles de cuisine ; linge de maison, jetés de divan ; draps ; bibelots ; 2 frigos à compresseur Bosch et Zoppas ; 1 aspirateur Six Madun ; 1 réchaud à gaz Eno, ainsi qu'une quantité d'objets dont le détail est supprimé.
Condition : paiement comptant.
Echutes réservées.

GREFFE DU TRIBUNAL

DEMANDES À LOUER

NEUCHÂTEL
cherche pour la

Cité universitaire

CHAMBRES

pour étudiants (es).
Tél. 24 68 05.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel, cherche pour deux de ses collaborateurs

appartements
de 3 et 4 pièces

Prière de téléphoner
au No 25 72 31, Interne 259.

GRAND GARAGE

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

jeune homme ou jeune fille

avec formation commerciale, en qualité

d'AIDE-COMPTABLE

Travail varié. Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres XS 2142 au bureau du journal.

Petit local bien situé pour

boutique
luxe

Location garantie par fiduciaire. Urgent. Adresser offres écrites à GE 2153 au bureau du journal.

Offres d'emplois

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

une bonne
couturière.

Tél. 25 61 94.

On cherche
habile
couturière
pour fourrures.
Tél. 25 61 94.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Réouverture
d'un quartier
au cimetière
de Beaugregard

Des travaux vont être exécutés cet hiver au cimetière de Beaugregard afin de préparer la réouverture de nouvelles tombes du quartier qui renferme des tombes d'inhumation datant du 14 novembre 1941 au 2 novembre 1943 et portant les numéros 2096 à 2476 ainsi que des tombes d'incinération datant du 29 décembre 1951 au 11 novembre 1952 et portant les numéros 377 à 392.

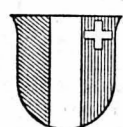
En application des art. 6 et 9 de la loi sur les sépultures, du 10 juillet 1894, et des art. 51 à 57 du règlement des inhumations et des incinérations, du 6 septembre 1965, les familles qui ont des tombes dans cette partie du cimetière sont invitées à faire enlever, jusqu'au 31 décembre 1973, les monuments, bordures et autres ornements qui s'y trouvent. Elles ne peuvent, toutefois, en prendre possession qu'avec l'autorisation de la direction de la police qu'elles devront solliciter par écrit jusqu'au 30 novembre 1973. Celle-ci disposera, dès le 1er janvier 1974, des monuments qui n'auront pas été enlevés.

Sur demande des familles, les monuments pourront être disposés dans une zone réservée à cet effet, à l'intérieur du cimetière, pour une durée limitée, contre paiement d'une taxe spéciale.

Les ossements des personnes inhumées restent en terre. Cependant, les proches qui le désirent peuvent demander, par écrit, à la direction de la police, jusqu'au 30 novembre 1973, que les ossements soient incinérés aux frais des requérants.

Les urnes, contenant les cendres et retrouvées lors de la réouverture des tombes, restent en terre. Celles qui sont intactes peuvent être remises aux proches qui les demandent par écrit dans le délai indiqué plus haut.

DIRECTION DE LA POLICE



République
et canton
de Neuchâtel

Département de
l'instruction publique
Mise au concours

Un poste

d'employée de bureau

au secrétariat du Gymnase cantonal, à Neuchâtel, est mis au concours.

Traitement et obligations : légaux.
Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, château, 2001 Neuchâtel.

Neuchâtel, 6 septembre 1973.
OFFICE DU PERSONNEL

IMMEUBLES

ACTIVIA pour l'architecture
pour votre immeuble
pour votre villa

ACTIVIA pour vos transformations

NEUCHÂTEL - SERRIÈRES
J.-L. BOTTINI ARCHITECTE
Touraine, Rue Pierre-de-Vinglé 14
Tél. (038) 31 55 44

A vendre, à la Chaux-de-Fonds,
près du centre de la ville,

immeuble

(sans confort)
1 de 6 appartements
1 de 3 appartements
2 garages + places de parcage
en un seul tenant.

Faire offres sous chiffres EC 2151
au bureau du journal.

A LOUER

A louer, à Dombresson

APPARTEMENT

de 4 pièces, confort, loyer 340 fr.
+ charges.

Faire offres sous chiffres AX 2144
au bureau du journal.

A louer dès le 1er novembre 1973,
à la Neuveville, 36d, chemin des
Prés-Guetins,

appartement
de 6 pièces

tout confort.
Loyer mensuel : 827 fr. charges
comprises.
Pour tout renseignement, s'adres-
ser à :

Administration municipale des
Immeubles Biemme,
tél. (032) 7 22 80 ou
M. H.-U. Zmoos, concierge,
chemin des Prés-Guetins 36f,
la Neuveville, tél. (038) 51 19 47.

A louer à Cernier, pour le 1er octobre 1973, dans
immeuble neuf,

appartements

1 - 2 1/2 - 3 - 4 1/2 pièces avec garages et places de
parc.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 37 91.

A louer tout de suite
dans immeuble moderne, au Landeron,

1 STUDIO

Loyer : Fr. 260.—, charges comprises.

Tél. (038) 25 75 22, interne 81.

• inno prix-chooc



ARMOIRE À VAISSELLE, 180x40 x50 CM, 3 RAYONS, 1 PORTE FERMETURE MAGNÉTIQUE, EXTÉRIEUR RÉSINE SYNTHÉTIQUE BLANCHE :

130.-

ARMOIRE À SUSPENDRE ASSORTIE, 90x50x29 CM, 1 RAYON, 2 PORTES FERMETURE MAGNÉTIQUE, AVEC VIS ET TAMPON :

75.-

TABLE RONDE, RÉSINE SYNTHÉTIQUE BLANCHE, DIAM. 100 CM, PIED CENTRAL CHROMÉ, BASE 35x35 CM:

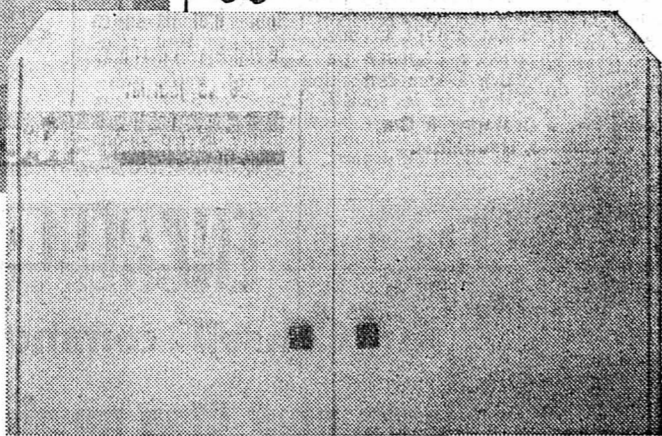
125.-

CHAISE COQUILLE PLASTIQUE ORANGE, MONTURE CHROMÉE :

30.-

TABOURET, SIÈGE REMBOURRÉ, RECOUVERT PLASTIQUE BLANC LAVABLE, PIEDS CHROMÉS :

9.-



1.5

**armourins
neuchâtel**

en vente également INNOVATION la Neuveville

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal**

(a) allorgan sa à la bufa 73 stand No116 Halle1



Machine à facturer électronique HASLER H-4100 F



Saisie des informations



Machine comptable et à facturer électronique HASLER H-4100 T



Perforateur et vérificateur de cartes JUKI Imprimante de cartes perforées HASLER LKB 935 Encodateur de bandes magnétiques TOYO

Traitement de l'information





Enregistrement des heures Horaire libre et variable



MICRO-COMPUTER HASLER CT-733



LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES HEURES À CLÉ/SERRURE LE PLUS VENDU EN SUISSE

Calculer électroniquement



MINUTEMAN-3 long.10 cm larg.7 cm



SE-8-K %-automatique



PC-2010 10 chiffres



US-8 Adaptateur au courant 220 V



E-12 Mémoire et calcul du %



SE-12 Mémoire et racine carrée



US-121-P à bande imprimée

(a) allorgan sa

5043 Holziken près Aarau Im Bändli Tél. 064 813535 Télex 68301 allor ch

Succursale: 1212 Grand-Lancy1 (Genève) 5, chemin des Fraisières Tél. 022 930310 Télex 68301 allor ch

Représentation pour le canton du Tessin: Dick & Regusci SA, Via Landriani-angolo Viale C. Cattaneo 21 6500 Lugano Telefono: 091 377 33

Coupon à allorgan sa, 1212 Grand-Lancy1 (Genève) FAN

Nous nous intéressons à:

- Machine à facturer
- Machine comptable
- Perforateur et Vérificateur de cartes
- Imprimante de cartes perforées
- Encodateur de bandes magnétiques
- Machines à calculer électroniques
- Système d'enregistrement des heures
- nombre de salariés.....

nous vous prions de:

- nous envoyer une liste de prix et une documentation
- nous rendre visite, sans aucun engagement, (organisateur qualifié)
- démonstration sans engagement.

Maison: _____

Affaire traitée par: _____ Téléphone: _____

Service technique: 15 techniciens qualifiés

Le service de consultations conjugales

est ouvert à Neuchâtel, fbg du Lac 3, et à la Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11 bis.

Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.

Voyages Christinat FONTAINEMELON Tel. 038/533286

Excursions - Sociétés - Noces

Comptoir de Lausanne
Mercredi 12 - Lundi 17 septembre
Départ 7 h 45 Fr. 17.- AVS: Fr. 14.-

allô?...
ici vacances

Pourquoi n'iriez-vous pas à la découverte d'une fascinante ville d'Orient?
Istanbul dès 288.-
4/5 jours; au départ de Genève et Zurich, vols réguliers assurés par une compagnie suisse.

Pourquoi n'iriez-vous pas faire du shopping à Chelsea ou assister à un concert «pop»?
Londres dès 245.-
4/5 jours; au départ de Genève et Zurich, vols réguliers assurés par une compagnie suisse.

Pourquoi n'iriez-vous pas flâner sur les boulevards de Kurfürstendamm?
Berlin dès 198.-
3/4 jours; au départ de Genève et Zurich, vols réguliers en jet confortable.

Peut-être préférez-vous: Le Caire dès 495.-, Lisbonne dès 298.-, Prague dès 350.- ou Athènes dès 288.-.

airtour suisse vous propose un séjour agréable et avantageux dans la ville de votre choix.
Vous trouverez, auprès de votre agence de voyages airtour suisse, le programme détaillé: «Vols spéciaux 1973».

Fourrures - Fourrures - Fourrures Bornand & Cie Tél. (038) 57 13 67 Commerce de fourrures - Elevage de visons

vous propose, en visons divers d'élevage et sauvages, ses

MANTEAUX — BOLÉROS — ÉTOILES
COLLIERS — CHAPEAUX

ainsi que ses pelleteries en

ASTRAKAN — SWAKARA — BREITSCHWANZ
RAGONDIN — OCELOT

et toute la gamme des manteaux en **MORCEAUX ET PATTES DE VISON**

Fermé le lundi

PROFITEZ PRIX EXCEPTIONNELS CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES

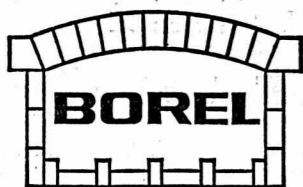
3 plaques, four vitré, couvercle, tiroir
Prix de catalogue Fr. 398.-
Notre prix Fr. **298.-**

4 plaques, four vitré, grill, tourne-broche, couvercle, tiroir
Prix de catalogue Fr. 598.-
Notre prix Fr. **498.-**

Garantie d'usine: 1 an - Service après-vente assuré
Livraison et mise en service gratuites

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21

OFFRES D'EMPLOIS



fabrique de fours électriques industriels cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

SECRÉTAIRE

pour le département de vente.

Langue maternelle française avec, si possible, de bonnes connaissances d'anglais.

Faire offres à la direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 PESEUX. Tél. (038) 31 27 83.

Fabrique de couleurs et vernis cherche pour la Suisse romande

REPRÉSENTANT pour la CLIENTÈLE INDUSTRIELLE

Depuis 40 ans, nous sommes spécialisés, dans la fabrication des vernis pour l'industrie et le traitement des métaux.

Nous demandons de notre nouveau collaborateur :

- persévérance dans l'activité de sa tâche
- habitude du contact avec la clientèle
- langue maternelle française et bonne connaissance de l'allemand
- si possible formation de peintre ou vernisseur.

Nous offrons :

- bon salaire
- compte des frais
- bonnes prestations sociales.

Nous vous prions de nous soumettre votre candidature avec les documents usuels.



HEINRICH WAGNER & Co
Werdhölzstrasse 79
8048 ZÜRICH



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

offre aux personnes désireuses de CHANGER DE MÉTIER et douées d'une certaine habileté manuelle, une FORMATION RAPIDE pour les secteurs :

RÉGLAGE ET CONDUITE

de machines de production horlogère et

FRAISAGE, TOURNAGE ET RECTIFIAGE

Cette activité est ouverte aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Venez nous rendre visite, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner au sujet des appartements, des conditions sociales et de salaire.

Renseignements auprès du Service du personnel de l'entreprise.
Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

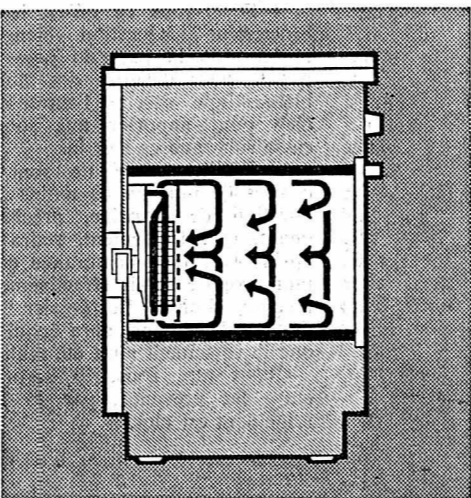
Le nouveau four — air chaud de Bauknecht ne se salit plus!

C'est pourquoi (même après les plus gros rôtis)

il n'exige plus de nettoyage

(ni par catalyse ni par pyrolyse)

La solution Bauknecht, aussi révolutionnaire que sensationnelle, comble définitivement les vœux de toutes les ménagères.



Propreté permanente

Le four — air chaud du nouveau modèle à encastrer ou à poser exploite l'air chaud actif. Un ventilateur fixé à la paroi arrière du four pulse cet air surchauffé 40 fois par minute environ, pour que les viandes et mets baignent constamment dans un flux d'air chaud. Comme un fœhn, le ventilateur souffle l'air chaud sur vos rôtis ou gâteaux. Résultat: ce flux intensif dirigé exige une température moins élevée que la cuisson (par seul rayonnement) dans les fours conventionnels.

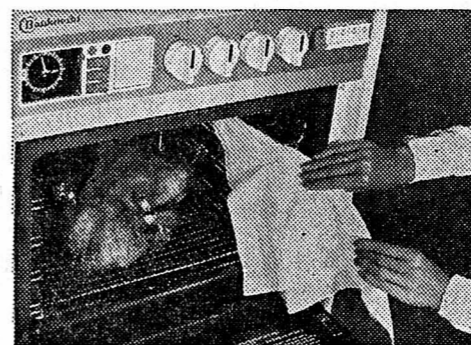
Et lorsque la température est plus modérée, l'eau contenue par les mets ne s'évapore plus brusquement en emportant des particules de graisse.

Tout risque de projection de graisse est dès lors éliminé.

Et sans projection de graisse, plus de résidus brûlés!

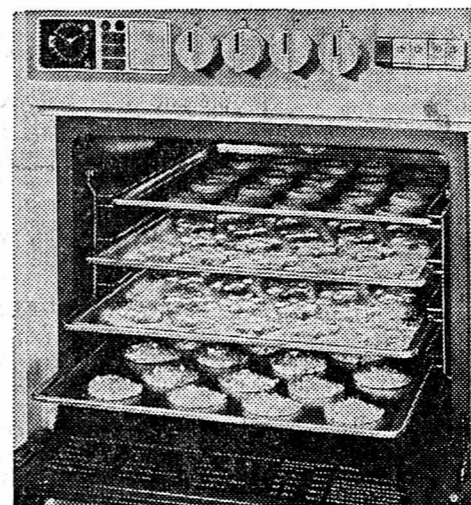
C'est pourquoi les parois du four restent propres

Le test de la serviette le prouve: le four — air chaud cuit et rôtit sans se salir!

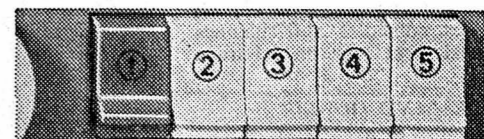


Inraisemblable peut-être — mais vrai. Le test de la serviette le prouve: même les plus gros rôtis ne maculent pas le four. Pour ce test décisif, une paroi du four — air chaud a été recouverte d'une serviette blanche. La cuisson terminée, la preuve est faite: ce four reste propre. Aucune tache ne ternit la blancheur de la serviette.

Dans le four — air chaud: cuisson simultanée sur 4 plaques. C'est aussi nouveau!

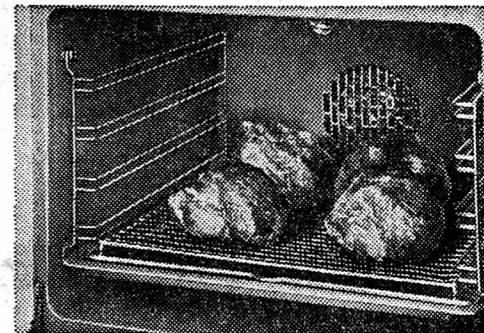


Ce four toujours propre est déjà un événement en soi. Mais les nouveaux modèles offrent d'autres avantages encore!



Touches d'enclenchement pratiques pour 5 zones de température. Vous pouvez carrément oublier tout ce qu'il fallait jusqu'ici savoir sur les différentes températures de cuisson. Pressez la touche appropriée — et quelques minutes suffisent pour que le four atteigne déjà la température voulue.

Grille à rôtir totalement utilisable.



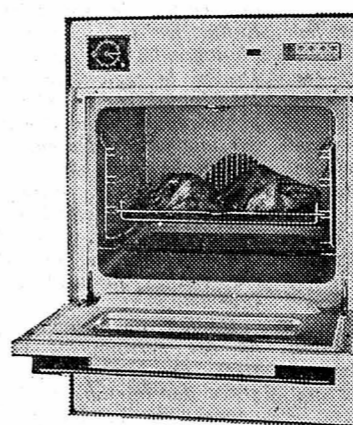
Vous pouvez faire cuire tout à la fois sur la grille: 4 grandes pièces de viande. Ou 6 entrecôtes. Ou 8 filets. Ou 12 saucisses. Ou 2 grands poulets, canards, etc.

Cuire et rôtir avec ces avantages:

- Aucune odeur importune
- Rien ne brûle
- Rien à retourner ni arroser
- Volume total utile
- Température immédiate
- Plus de préchauffage
- Cuisson idéale des mets diététiques
- La viande peut être cuite ou rôtie sans graisse
- Exploitation plus rationnelle du courant
- Gain de temps



Cuisinière à poser avec four — air chaud
LVR 34 Prix fr. 1690.—



Four — air chaud à encastrer EBK 76
Dimensions normalisées suisses
Prix fr. 1450.—

COUPON

Veillez m'envoyer la documentation détaillée sur les nouveaux fours — air chaud Bauknecht.

Madame/Mlle/M.
Nom

Rue

NPA/localité

Tous renseignements utiles auprès de:
Bauknecht S.A.
5705 Hallwil, tél. (064) 54 17 71

Bauknecht
connaît vos désirs, Madame!

NEUCHÂTEL

Par suite de mutations et promotions, Coop Neuchâtel engage

SABLONS

UN(E) GÉRANT(E)

SAINT-BLAISE

UNE VENDEUSE
CAISSIÈRE

FLEURIER

UNE CHARCUTIÈRE

BOUDRY

UNE VENDEUSE

DISCOUNT PORTES-ROUGES

UNE VENDEUSE

Nous cherchons également, pour nos différentes boucheries,
BOUCHERS

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13^{me} SALAIRE en 3 ans.

Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55,
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

VAUSEYON

UN BOUCHER

LA COUDRE

UNE VENDEUSE

PESEUX

UNE VENDEUSE

CORTAILLOD-VILLAGE

UNE VENDEUSE

TREILLE ALIMENTATION

UN ADJOINT AU
GÉRANT

UN MAGASINIER

UNE SEULE PROFESSION MAIS UN CHOIX RESTE POSSIBLE

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à NEUCHÂTEL, nous cherchons :

1 MÉCANICIEN D'ENTRETIEN

Horaire : 2 équipes

1 MÉCANICIEN

qui sera formé comme CHEF DE GROUPE

Horaire : 2 équipes

1 MÉCANICIEN

chargé des travaux de réparation en atelier

Horaire normal.

1 FRAISEUR

Horaire normal.

Pour ces divers postes de travail nous engagerons des personnes au bénéfice du certificat fédéral de capacité et ayant quelques années d'expérience ou pouvant justifier d'une formation équivalente.

1 AIDE-MÉCANICIEN

pour l'entretien des installations

Horaire normal.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.

FTR

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA

R.J. MAL COMPRIS : commentaires

Les réactions à l'ultimatum lancé par le Rassemblement jurassien au gouvernement bernois en ce qui concerne l'organisation de « son » plébiscite dans les plus courts délais n'a laissé personne indifférent dans le Jura, tandis que la presse, la radio et la télévision ont consacré une place importante à l'éclat du R.J., éclat d'autant plus percutant qu'il était inattendu.

Comme nous l'expliquons en première page, les nouvelles exigences des autonomistes ont été souvent mal interprétées. Mais chacun a compris, très justement, que cette orientation de la politique séparatiste risquait de précipiter l'éclatement du Jura, éclatement que personne ne désire dans aucun des districts, le Rassemblement jurassien moins que personne, mais qui s'impose

de plus en plus comme étant la brèche par laquelle passera la cantonalisation.

Du côté de la « troisième force », c'est évidemment la consternation, puisque ce mouvement a été créé pour éviter tout éclatement du Jura.

Côté pro-bernois, la crainte est grande aussi d'une « irlandisation » du Jura, car il semble que, pour la plupart des jurassiens, le désir de rester dans le giron bernois ne va pas jusqu'à celui d'y demeurer sans le nord du pays.

Côté séparatiste enfin, où l'on affirme que depuis cinq ans toute la politique du R.J. vise à entraîner le sud dans la séparation, ce n'est pas de gaieté de cœur que l'on se contentera, au besoin d'un canton à territoire diminué. Mais on constate chez les autonomistes, avec réalisme affirme-t-on, que trois forces se

conjuguent pour accélérer cette solution: le désir ardent de la Confédération de voir constitué un canton du Jura Nord, la volonté des autorités bernoises d'en finir, quitte à perdre le nord du Jura, et enfin l'évolution rapide de l'opinion dans la partie du Jura promise à cette indépendance, et où l'on admet de plus en plus facilement une division au départ, tout en sachant que le premier acte d'un Etat jurassien serait de revendiquer le sud.

Est-il superflu d'ajouter que la récente prise de position du Rassemblement a peut-être aussi pour objectif de rappeler aux Jurassiens du sud qu'il existe d'autres solutions que la création d'un canton du Jura entier, ou d'un canton du Jura nord: celle notamment de deux demi-cantons...

CE QUE POURRAIT ETRE UN CANTON DU JURA NORD

Le Jura Nord qui se profile à l'horizon, de quoi se composerait-il? Il est impossible de le définir exactement, mais on peut admettre qu'il comprendrait en tout cas les trois districts de Porrentruy, Delémont et des Franches-Montagnes, plus la partie nord du district de Moutier, éventuellement même cette ville avec sa périphérie. Un tel Etat aurait en gros 80.000 habitants, soit les deux tiers des habitants du Jura actuel, et les deux tiers aussi — les plus dynamiques — de sa superficie. Ce serait un Etat de même grandeur que celui de Schaffhouse, plus étendu que le canton de Neuchâtel. Il posséderait les principales villes: Delémont, Porrentruy, éventuellement Moutier.

Les deux principaux quotidiens jurassiens ont accordé une place exception-

nellement importante à l'événement. Dans ses commentaires, M. Jean Wilhelm, conseiller national et directeur du « Pays » de Porrentruy, insiste sur le fait que le R. J. n'a aucune crainte quant au succès final de son action: « Désireux, écrit-il, d'éviter des pertes de temps supplémentaires, le R. J. brusque désormais les opérations... Ce faisant, il reprend l'initiative et démontre que nulle crainte ne l'anime quant au succès final de son action. Il place aussi dans un dilemme décisif le district de Moutier... et la « troisième force » qui se trouve maintenant en demeure de choisir entre deux éclatements: celui du canton de Berne ou celui du Jura, sans parler des autorités bernoises, biennoises et fédérales acculées en une impasse dramatique. »

M. Wilhelm laisse entendre ensuite qu'un Etat jurassien sera créé dans un avenir proche, qu'il situe entre 5 et 10 ans.

Il formule enfin le vœu que les meilleurs esprits prennent conscience de leurs responsabilités afin que cette opération douloureuse puisse s'effectuer sans trop de dégâts.

M. Jean Schnetz, directeur du « Démocrate » de Delémont, se contente d'exposer à ses lecteurs les visées profondes du R. J. On lira l'essentiel de son commentaire ci-après.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que, si la situation se délicate petit à petit dans le Jura, elle est encore loin d'être réjouissante. Perspectives d'irlandisation certes, mais aussi d'affrontements de toutes espèces: entre Jurassiens, entre Jurassiens et Bernois, peut-être même entre Jurassiens et Confédérés.

Il est de moins en moins probable que, pour le nouveau canton, quelle que soit sa composition, la naissance sera sans douleurs.

BÉVI

Les premières réactions dans le Jura

Les premières réactions connues lundi ont été celles de M. Willy Jeanneret, président du Mouvement pour l'unité du Jura (troisième force) et de M. Jean-Pierre Méroz, porte-parole de l'Union des patriotes jurassiens (antiséparatiste). Voici les déclarations intégrales de ces deux personnalités:

M. Willy Jeanneret: « Il appartiendra en fait au comité exécutif, voire à l'assemblée générale de notre mouvement, d'analyser la première résolution votée hier, à Delémont. Il me semble toutefois opportun de déclarer que le plébiscite — et le moment du plébiscite — est un des points importants de départ et de réflexion de la troisième force. Nous avons toujours été opposés à l'organisation d'un plébiscite prématuré qui ne présenterait pas une alternative valable — que nous n'avons pas actuellement — entre un statut d'autonomie et la séparation. Le drame du plébiscite est qu'il menace présentement de provoquer l'éclatement du Jura et la formation d'un canton à territoire limité. Notre mouvement lutte pour maintenir l'unité du Jura par l'octroi d'un statut

d'autonomie qui permette de rallier une large majorité des citoyens et donner ainsi une solution durable au problème jurassien. L'éclatement du Jura est impensable et serait catastrophique pour tous, il ne résoudrait pas le problème des minorités et provoquerait la disparition de toutes les associations, institutions jurassiennes à caractère culturel, social, économique et politique. »

M. Willy Jeanneret lance un appel: « que tous les partis politiques, associations et ceux qui sont engagés dans la question jurassienne poursuivent l'examen de toutes les voies possibles et épuisent la discussion avant d'envisager ou d'accepter, par lassitude ou découragement, le pire: l'éclatement du Jura. Que cette masse silencieuse, les personnalités jurassiennes non encore engagées, les communes jurassiennes qui vont constituer une association jurassienne groupant les communes de tous les districts se manifestent avant qu'il ne soit trop tard et provoquent des contacts en vue d'appuyer la recherche d'une solution valable. »

LE POINT DE VUE DE L'U.P.J. ANTISEPARATISTE

M. Jean-Pierre Méroz: « La décision prise par les dirigeants du Rassemblement jurassien et approuvée à Delémont est à vrai dire un aveu d'impuissance. Dans un rapport établi il y a vingt ans à l'intention de la Nouvelle société helvétique, le professeur Adolphe Gasser, de Bâle, disait: « La clé de la solution est dans les vallées du sud », c'étaient des paroles prophétiques et rien n'est changé depuis lors. Avec la décision de dimanche, non seulement le R. J. confirme les paroles du professeur Gasser, mais il endosse lui seul la responsabilité de voir le Jura coupé définitivement en trois ou quatre parties et non en deux: la vallée de Laufen, en effet, ne désire pas faire partie d'un canton du Jura Nord, ni les Romands de Bienne, la plus grande ville jurassienne. Mais cela, c'est de la provocation, rien de plus. »

Pour M. Jean-Pierre Méroz, « Le véritable problème se rapporte au droit de vote des Jurassiens en cas de plébiscite. Il est étonnant de voir, trente ans après Hitler, des gens de chez nous recommander une discrimination des ayants-droit au vote. On constate avec plus d'étonnement encore que quelques citoyens, qui se disent « de gauche », soutiennent cette théorie discriminatoire. C'est en tout cas plus du national-socialisme que du socialisme véritable. Quant à l'Union des patriotes jurassiens, elle s'en tiendra comme par le passé aux règles de la démocratie et elle s'opposera certainement à toute tentative de modifications constitutionnelles qui priveraient une partie des habitants du Jura bernois de leur droit de vote, sous prétexte qu'ils ne répondent pas aux critères de la pureté ethnique. Introduire de tels critères dans nos institutions équivaudrait à signer l'arrêt de mort de la Confédération suisse. Des offres très précises ont été faites au parti démocrate-chrétien jurassien en ce qui concerne sa participation au gouvernement. C'est à lui qu'il appartient maintenant de se prononcer et de faire savoir s'il désire la paix ou la poursuite de la campagne d'agitation. »

Dans le « Démocrate », M. Jean Schnetz écrit:

« En sommant le gouvernement bernois de mettre en vigueur les dispositions constitutionnelles du 1er mars 1970 sur l'autodétermination, le Rassemblement jurassien, pour une fois, émet une revendication qui sera presque certainement satisfaite sous peu. On sait en effet que le gouvernement cantonal envisage de mettre bientôt en vigueur le fameux additif, aussitôt achevée la session de novembre du Grand conseil au cours de laquelle sera traité le rapport sur le statut et la régionalisation. »

Et qu'arrivera-t-il lorsque les dispositions constitutionnelles rendront le plébiscite possible? Celui-ci devra être soit décidé par le gouvernement cantonal, soit demandé par voie d'initiative (5000 signatures requises). Le R.J. a répété ce que l'on avait déjà pu lire depuis quelque temps dans le « Jura libre »: il ne lancera peut-être pas lui-même l'initiative, mais il participera à la cueillette des signatures. Dans ces

Le plébiscite saboté

conditions, le plébiscite pourrait avoir lieu dans des délais assez rapprochés (printemps 1974).

Mais qu'on ne comprenne pas que le mouvement séparatiste entend soudain jouer jusqu'au bout le jeu de la procédure d'autodétermination « à la bernoise » après en avoir tellement vitupéré les modalités! On croit plutôt discerner l'intention suivante: après avoir demandé le plébiscite, le R.J. s'efforcera de le saboter... Comment? M. Béguelin, évidemment, n'a pas déviolé ses batteries. Le plan le plus simple consisterait à ordonner aux membres du R.J. de s'abstenir de participer à un tel scrutin et de tenter ainsi de le vider de sa signification, plutôt que de laisser le jeu démocratique s'exercer pleinement et faire apparaître un Jura-Nord séparatiste et un Jura-Sud antiséparatiste, avec, pour l'ensemble, une majorité étroite et incertaine.

A part ces indications fort ambiguës sur le plébiscite (qui n'excluent pas formellement qu'en désespoir de cause le R.J. mette malgré tout la machine en marche selon la procédure prévue dans les dispositions constitutionnelles, pour aboutir au canton du Jura-Nord), les chefs séparatistes ont confirmé qu'ils mettraient l'accent, dans leur action et leur propagande, sur Moutier. Cette ville viendrait fort opportunément agrandir ce canton du Jura-Nord dont on parle et lui donnerait un poids économique supplémentaire. L'Ajoie (dont les séparatistes se disent sûrs), les Franches-Montagnes, la Vallée de Delémont, le Val Terbi, la Courvine, plus Moutier et ses environs, ce serait plus qu'un minicanton.

S'ils entendent attirer Moutier dans leur jeu, les chefs du R.J. donnent l'impression d'avoir en revanche renoncé au Sud, au Vallon de Saint-Imier, à la Vallée de Tavannes. A l'adresse du Sud, ils se contentent de mises en garde, d'admonestations: Messieurs les Jurassiens du Sud, pensez à ce que vous deviendrez, dans un canton plus massivement germanophone qu'avant, banlieue de Bienne et de la Chaux-de-Fonds, abandonnés par le Jura-Nord et Moutier qui auront constitué leur canton... J.S.

SORNETAN

COURTELARY

Biouterie cambriolée butin : 30.000 francs

(sp) Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs se sont introduits, en brisant une vitre, dans la bijouterie Hans Stuck, à Courtelary. Ils ont emporté des montres et des bijoux d'une valeur de plus de 30.000 francs.

LE FUET

La marche des « généraux »

(c) Pour la quatrième et probablement la dernière fois, la Société de tir du Fuet a organisé dimanche et samedi sa marche populaire qui a attiré plus de 120 marcheurs. Ceux-ci regurent la traditionnelle médaille frappée à l'effigie d'un général suisse, cette année le général Herzog.

Musique d'automne

(c) Un nombreux public a assisté samedi et dimanche à Sornetan aux deux concerts dirigés par Jean-Pierre Moeckli. Ce furent des moments musicaux de grande qualité grâce à l'interprétation des solistes, Pierre-Péquegnat, Pierre-André Bovey, Jerg Ewald-Daehler et Ilse Mathieu, de l'Orchestre de chambre de Berne et du Chœur des jeunes du Jura.

Bévi

Problèmes ferroviaires au Grand conseil M. Bonvin, à quand le doublement de la voie du B.L.S.?

Le Grand conseil bernois a repris ses travaux lundi après-midi en examinant les affaires de la direction des transports, notamment le rachat du B.L.S. par la Confédération et la question de l'aéroport du Grand-Maraïs.

Il a tout d'abord accepté le rapport de gestion de cette direction, un crédit supplémentaire et plusieurs affaires de direction. Le conseiller d'Etat Henri Huber a auparavant révélé l'état des discussions entre la Confédération et le B.L.S. pour le rachat de ce dernier. Selon les autorités fédérales, la reprise aurait dû être effectuée entre 1968 et 1970, compte tenu de l'état des finances. La chose n'est plus possible à l'heure actuelle. M. Huber a précisé que ce rachat coûterait près d'un milliard de francs. Or, présenter un tel message devant les Chambres fédérales équivaudrait « à un enterrement de première classe ».

Mais il n'est pas question de la reprise uniquement puisqu'un autre problème est actuellement en discussion avec les autorités fédérales, celui de l'établissement d'une double voie complète, qui reviendrait également à un milliard de francs.

La question de l'aéroport du Grand-Maraïs est à nouveau revenue sur le tapis à la suite d'une interpellation d'un député qui s'étonnait qu'un montant de deux millions de francs ait été mis à disposition pour réserver le terrain approprié à l'aéroport du Grand-Maraïs. Le directeur des transports a souligné qu'il s'en tenait ainsi à la volonté du parlement qui, par 87 voix contre 54, le chargeait d'agir ainsi. Il a cependant réaffirmé que les craintes éventuelles de voir les terrains achetés servir secrètement à un projet d'aéroport sont sans fon-

dement. « ...Si la question redevient actuelle dans dix ou vingt ans, de nouvelles études concernant l'emplacement d'un aéroport seront à nouveau nécessaires, compte tenu des nouvelles données techniques. »

LE TEMPS PERDU COUTE CHER!

(Réd. — Il serait temps que M. Bonvin et le Conseil fédéral ouvrent une fois pour toutes le dossier du B.L.S., car trop de temps perdu finit par coûter très cher aux contribuables. Le doublement de la voie du chemin de fer du Loetschberg était évalué à 450 millions de fr. en 1971, à 507 millions de fr. l'année suivante. Lorsque le message sera (enfin) proposé aux Chambres, le devis dépassera peut-être les 600 millions de francs...

A cela s'ajouteront au bas mot 400 millions de fr. nécessaires à l'équipement et à la modernisation des voies d'accès et des gares des CFF, travaux liés au doublement de la voie du B.L.S., ainsi la ligne Berne-Thoune ou l'axe Delémont-Granges-Berne. On dépassera donc effectivement le milliard de francs, alors qu'hier, l'addition eût été moins lourde.

Dans le courant du mois d'octobre, la direction du B.L.S. aura un entretien avec l'Administration fédérale, mais il semble peu probable que les commissions puissent être nommées lors de la session de décembre des Chambres fédérales, comme cela était prévu. Et pendant tout ce temps perdu, les Autrichiens étudient une « doublure » du Brenner et la France modernise d'arrache-pied la ligne de la Maurienne où la voie est refaite, les gares agrandies et dont le parc de traction est entièrement modernisé, les « 6500 » envoyant progressivement à la ferraille les engins préhistoriques des débuts de l'électrification.

Hier, relatant l'assemblée générale de la commission romande de la ligne du Simplon qui siègeait à Brigue, une dépêche d'agence prêtait ces propos au directeur général des CFF: « ...Les travaux de doublement de la voie sur la ligne du Loetschberg devraient commencer dans quelques mois. » On en accepte l'augure mais tout cela semble bien prématuré, le seul des Chambres n'ayant pas encore été franchi et pour cause.

Avec l'asphyxie de Bâle et l'encroisement du Gothard, il y a pourtant une solution aussi rapide à réaliser qu'économique: doubler la voie du Loetschberg et celle de son accès logique, c'est-à-dire la ligne du « Franco-Suisse ». On verrait ainsi acheminer par Thionville - Metz - Culmont - Chalindrey, Pontarlier, Neuchâtel et Berne une partie du trafic marchandises venant du Béné-lux et du nord de la France.

Mais la logique propose et Berne dispose... Heureusement, contre tant d'indolence, le B.L.S. fait courageusement front. C'est lui, et lui seul, qui finance son programme quinquennal d'équipement et de modernisation, programme fixé à quelque 130 millions de francs. - Ch.)



Doubler la voie du BLS ou voir le trafic contourner la Suisse ?

Crime de Delémont : l'enquête piétine !

La police lance un appel pressant aux témoins éventuels

De notre correspondant: Le juge d'instruction Chapuis, chargé de l'enquête sur le crime commis dans la nuit de jeudi à vendredi derniers, à Delémont, a donné hier, au palais de justice, une conférence de presse dans laquelle les circonstances du crime, ont été précisées.

Le juge d'instruction était entouré de M. Krummenacher, officier de police pour le Jura, du capitaine Boehlen, chef de la sûreté, du Dr Zweig, de l'Institut de médecine légale, du sergent Zurbrugg, chef du service de « Vie et intégrité corporelle », de l'adjudant Thiévent, nouveau commandant de la police du district, du caporal Jost, du service d'identification et du caporal Bart de la sûreté de Delémont.

Le juge d'instruction et M. Krummenacher ont demandé aux journalistes de lancer un appel à la population, pour que certaines constatations bien précises soient communiquées à la police, ce qui lui permettra, peut-être, d'identifier et d'arrêter l'auteur de ce crime crapuleux.

LES CIRCONSTANCES DU CRIME

C'est donc dans la nuit de jeudi à vendredi, entre 21 h 15 et minuit très probablement, que Mme Grolimond a été assassinée. On l'a vue pour la dernière fois à 21 h 15 devant la station d'essence. Le lendemain, à 7 h 45 le crime a été découvert. La porte d'entrée et les portes-fenêtres de l'appartement

étaient entrouvertes. La vieille dame (72 ans) avait reçu deux coups au cœur et un autre coup à la gorge, au moyen d'un objet qui n'a pas encore été retrouvé, mais qui pourrait être un stylet ou un couteau à cran d'arrêt, de toute façon une arme à deux tranchants.

Le meurtrier a opéré avec des gants. Il a arraché les fils du téléphone. La maison et ses alentours ont été passés au peigne fin. Hier encore, les bords de la rivière ont été défrichés pour faciliter les recherches, mais jusqu'à présent, toutes les recherches entreprises se sont révélées vaines. Un chien policier a suivi une trace qui s'est bientôt perdue. Les investigations se poursuivront dans un rayon plus vaste. D'autre part, les analyses, contrôles, et examens continuent à l'Institut de médecine légale et dans les différents services de la police.

Un vêtement ensanglanté a bien été retrouvé au Chasseral, mais il est établi avec plus de 99 % de certitude, que cet habit n'a pas de rapport avec le crime de Delémont. Ajoutons encore que la victime s'est probablement défendue, et que la somme volée est de l'ordre de 12.000 fr. au minimum.

APPEL PRESSANT A LA POPULATION

Dans l'intérêt de l'enquête, la police a lancé un appel pressant aux témoins éventuels qui pourront contacter les en-

quêteurs en téléphonant à Delémont (066) 22 16 64, ou à Moutier (032) 93 38 31.

Les policiers, chargés de l'enquête, s'intéressent notamment aux faits suivants:

- Constatation qu'un individu aurait porté des taches de sang sur ses vêtements ou sur ses chaussures.
- Prise en charge d'un individu par un automobiliste dans la nuit de jeudi à vendredi.
- Constatation qu'une voiture aurait porté des taches de sang.
- Disparition de personnes depuis le jour du crime.
- Comportement bizarre, éventuellement non reprise du travail, ou absence du travail.
- Constatation qu'un individu fait des dépenses inconsidérées.
- Renseignements sur les habitudes et les relations de la victime. Qui a téléphoné à Mme Grolimond le soir du crime, car on a entendu la sonnerie de son téléphone?
- Les prélèvements, au nom de la

victime, dans des établissements bancaires, car il se pourrait que des titres au porteur aient été volés.

— Qui peut avoir vendu un couteau à cran d'arrêt ou un stylet et qui a éventuellement vu un individu en possession d'une telle arme?

— A-t-on constaté que quelqu'un brûlait des vêtements?

— Des médecins ou établissements hospitaliers ont-ils été appelés à donner des soins pour blessures?

— Enfin, toute personne qui trouverait une arme correspondant à celle du crime, ou des gants, ou des vêtements ensanglantés, est priée de les remettre à la police. La plus grande discrétion est assurée.

Il est à souhaiter que, grâce aux renseignements qu'elle recevra, la police puisse arrêter l'auteur de l'odieux crime de la station d'essence Migrol. Cela, permettrait que justice soit rendue, mais aussi que soient levés les sentiments de crainte et d'insécurité qui se sont installés dans la région, surtout chez les personnes seules ou âgées.

Bévi

FRIBOURG

ENCORE UN ACCIDENT DE TRACTEUR!

Un jeune homme de 16 ans tué près de Grandvillard

De notre correspondant:

Il ne passe guère de semaine sans qu'on doive, hélas, signaler un accident mortel dû à un usage dangereux d'un tracteur agricole. (A quand l'obligation en Suisse d'équiper tous les tracteurs d'arceaux de protection ou de cabines métalliques?) Un tel accident est survenu hier après-midi au-dessus de Grandvillard. La victime est un jeune homme de 16 ans, Nicolas Moura, seul garçon de la famille de M. Théobald Moura, agriculteur à Grandvillard.

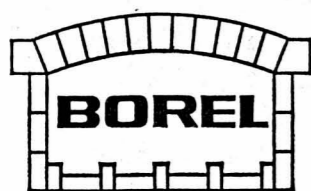
au volant d'un tracteur accouplé d'une remorque vide. Le chemin, en bon état, avait une largeur de 2 m 50. A un endroit en pente légère, le véhicule roula à cheval sur le talus, du côté de la pente, sur une dizaine de mètres. C'est alors qu'il bascula et fit un tour complet pour aller s'immobiliser sur le côté, huit mètres en contrebas.

Deux garde-chasse, MM. Bossy et Beaud découvrirent le drame. Le jeune conducteur avait déjà cessé de vivre. Son corps, qui ne portait pas de graves blessures apparentes, était coincé sous le véhicule. La préfecture de la Gruyère procéda aux formalités.

Vers 16 h 30 probablement, Nicolas Moura circulait sur un chemin communal, au-dessus de Grandvillard.

• D'autres informations fribourgeoises et jurassiennes en avant-dernière page

OFFRES D'EMPLOIS



fabrique de fours électriques industriels cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

TÉLÉPHONISTE

à qui seraient confiés accessoirement des travaux de dactylographie.

Langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand.

Faire offres à la direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 PESEUX. Tél. (038) 31 27 83.

Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30
Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



Nous cherchons

personnel féminin et masculin

pour différents travaux en atelier

régleurs

pour mise en train de machines automatiques

mécaniciens-outilleurs

mécaniciens et aides-mécaniciens

pour différents travaux tels que :

POINTAGE

FRAISAGE

RECTIFIAGE

TOURNAGE

MONTAGE

CONTROLE

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, Jeudi excepté.

Les laboratoires industriels à Orbe cherchent un employé d'exploitation qui aura pour tâches, dans le cadre d'un travail en équipe :

- la conduite et la surveillance d'installation lors de la mise au point de nouveaux procédés de fabrication dans le domaine des céréales
- l'entretien de machines et quelques travaux de manutention.

Le poste offert conviendrait plus particulièrement à

UN BOULANGER

ou

UN MEUNIER

ayant acquis une certaine expérience dans sa profession. La candidature d'un spécialiste de l'industrie alimentaire qui dispose d'une bonne pratique dans ce secteur pourrait également être envisagée. La nouveauté et la variété des travaux à exécuter exigent de bonnes facultés d'adaptation.

Ce collaborateur recevrait une formation diversifiée dans les techniques de fabrication (séchage, lyophilisation, agglomération). En outre, il bénéficierait du statut d'employé et pourrait développer ses connaissances dans la mesure de ses qualifications professionnelles et de ses intérêts.

Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule de candidature en téléphonant au (024) 7 11 81, interne 332, ou adresser leurs offres au :

Laboratoire Industriel LINOR
1350 ORBE

CRÉDIT JUSQU'À **Fr. 10 000.-**
SANS CAUTION
POUR **MEUBLER** VOTRE **APPARTEMENT**

NOS PRIX PAR MENSUALITÉS à peine croyables

INTÉRÊTS COMPRIS PAS DE SUPPLÉMENT

NOS CRÉDITS SONT DE 30 MOIS
sans réserve de propriété sur demande, avec suspension de versement en cas de maladie - accidents - service militaire (sel. disp. jointes au contrat).

Tous nos mobiliers sont livrés au 30 % de leur valeur au comptant — franco installés en votre appartement avec garantie — notre service de « crédit tous meubles » fera votre plan d'amortissement pour le solde — pour tout achat, vos frais de déplacement seront remboursés.

DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS ANCIENS MEUBLES
nous les reprenons au meilleur prix et en paiement partiel sur votre nouvel achat.

NOTRE ASSURANCE CRÉDIT GRATUITE VOUS PROTÈGE VOUS ET VOTRE FAMILLE
en annulant tout paiement du solde de votre contrat en cas d'invalidité totale ou de décès (sel. disp. jointes au contrat).

AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET NOTRE CADEAU

LA CUISINE GRATUITE

VISITEZ

notre cité merveilleuse du meuble

7 ÉTAGES - 22 VITRINES
7000 m² DE CHOIX

ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., ou à tout autre moment de votre choix, mais seulement sur rendez-vous, tél. (029) 2 66 66.

Si vous êtes empêché de visiter nos expositions...
ADRESSEZ-NOUS ENCORE AUJOURD'HUI CE BON

Nos collections détaillées vous permettront de choisir chez vous.

En choisissant aujourd'hui, vous bénéficiez des meilleurs prix avec garde-meubles gratuit jusqu'à la livraison, selon contrat.

SALLE A MANGER complète 6 pièces dès Fr. 785.— ; à crédit Fr. 890.—, acpte Fr. 236.—	22.-
SALON avec canapé-lit dès Fr. 795.— ; à crédit Fr. 900.—, acpte Fr. 240.—	22.-
STUDIO-COLOR , 5 pièces dès Fr. 1225.— ; à crédit Fr. 1385.—, acpte Fr. 395.—	33.-
CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 1285.— ; à crédit Fr. 1445.—, acpte Fr. 395.—	35.-
SALON TRANSFORMABLE sur roulettes dès Fr. 1425.— ; à crédit Fr. 1600.—, acpte Fr. 430.—	39.-
PAROI-BIBLIOTHÈQUE 250 cm, noyer ou palissandre dès Fr. 1635.— ; à crédit Fr. 1845.—, acpte Fr. 495.—	45.-
CHAMBRE A COUCHER arm. haute, palissandre dès Fr. 1885.— ; à crédit Fr. 2130.—, acpte Fr. 570.—	52.-
SALON TV fauteuil relax dès Fr. 1995.— ; à crédit Fr. 2240.—, acpte Fr. 620.—	54.-
SALLE A MANGER teak ou palissandre dès Fr. 2015.— ; à crédit Fr. 2260.—, acpte Fr. 610.—	55.-
CHAMBRE A COUCHER Regency dès Fr. 2335.— ; à crédit Fr. 2635.—, acpte Fr. 715.—	64.-
SALLE A MANGER Château, chêne sculpté, 9 p. dès Fr. 2765.— ; à crédit Fr. 3115.—, acpte Fr. 835.—	76.-
PAROI-ÉLÉMENTS 4 m, avec lit mural 2 pers. dès Fr. 3785.— ; à crédit Fr. 4258.—, acpte Fr. 1138.—	104.-
APPARTEMENT COMPLET 2 chambres dès Fr. 2784.— ; à crédit Fr. 3134.—, acpte Fr. 854.—	76.-
APPARTEMENT COMPLET 5 chambres dès Fr. 3685.— ; à crédit Fr. 4140.—, acpte Fr. 1200.—	98.-
APPARTEMENT COMPLET TOP 75 5 chambres dès Fr. 6985.— ; à crédit Fr. 7845.—, acpte Fr. 2115.—	191.-

BON pour une documentation gratuite

Nom, prénom :

Rue, No :

Localité :

FN

romand
AU CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT

Tinguely AMEUBLEMENTS
1630 **BULLE**



GRAND PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉLÉPH. (029) 2 66 66

URGENT
STOPPANI 2105 TRAVERS

CHERCHE

pour son département électronique :
Tél. (038) 63 26 66, M. Tobler (domicile) (038) 63 26 35)

électroniciens

connaissant la logique ;

pour son département plastique injecté :
Tél. (038) 63 13 17, M. Kraehenbuehl

bons ouvriers

pour travailler en équipes ;

pour les deux départements :

personnel féminin

pour travaux propres et intéressants.
Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter (USINE BACHMANN, TRAVERS) ou téléphoner aux différents numéros indiqués.

ticket de réservation

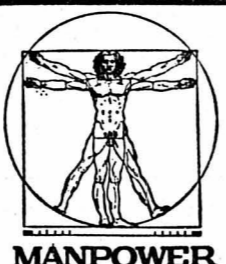
Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour :

MONTEURS-ÉLECTRICIENS
DESSINATEURS EN BÂTIMENT

La réservation vous garantit un salaire en cas de non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C appelez le 038/24 76 76, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER



MANPOWER

La BANQUE D'ÉPARGNE ET DE PRÊTS DE LA BROYE
à Estavayer-le-Lac

cherche, pour son service de devises, crédits documentaires et placements

UN EMPLOYÉ DE BANQUE

de langue française ou allemande, âgé de 27 à 35 ans. Connaissance indispensable de ces branches, en plus des langues allemande et anglaise ou française et anglaise.

La procuration sera donnée immédiatement à un candidat de valeur.

Date d'entrée à convenir mais souhaitée pour le 1er décembre 1973.

Les conditions d'engagement seront convenues directement avec la Direction. Les offres seront adressées sous pli « confidentiel » à la Direction de la banque.

cherche à engager

horlogers

Au gré de leur intérêt, de leur formation et de leur expérience, ces collaborateurs seront affectés à nos secteurs :

Terminaison

Vérification
Ligne Pilote.

Les candidats sont priés de s'adresser à OMEGA, Département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, Interne 2591.

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Vers la mise en œuvre d'une politique de la jeunesse

BERNE (ATS). — Pour une grande part, la politique de la jeunesse doit être le fait des cantons et des communes, dont les compétences à cet égard ne sauraient être restreintes. Cela ne dispense pas la Confédération, après avoir reconnu le lien existant entre les problèmes de la jeunesse et l'évolution générale de la société, de s'occuper des aspirations et des idées des jeunes en agissant parallèlement aux efforts des cantons et des communes, mais de façon indépendante.

Pour que la Confédération puisse mieux s'acquitter de cette tâche, le Conseil fédéral devrait disposer, en tant qu'organe consultatif, d'un délégué aux questions de la jeunesse, assisté d'une commission dans laquelle celle-ci serait représentée. Il serait utile aussi d'adresser périodiquement à l'Assemblée fédérale un rapport sur la situation de la jeune génération. A défaut d'un délégué, la création d'un service pour les questions de jeunesse pourrait être envisagée. La mission initiale de cet organisme serait de pousser les

recherches en la matière, à l'aide d'une commission.

Telles sont les principales recommandations auxquelles s'est rallié le groupe d'étude chargé d'établir de quelle manière notre pays pourrait amorcer une politique systématique de la jeunesse, pour reprendre les termes du mandat défini par le département fédéral de l'intérieur. Ces recommandations figurent dans un rapport rendu public lundi, lors d'une conférence de presse présidée par le conseiller fédéral Tschudi, accompagné par le conseiller

national Théo Gut (rad.-ZH), président du groupe d'étude.

NE PAS ÉCARTER LES JEUNES

Ce dernier, dans son intervention, a précisé l'idée directrice au nom de laquelle les travaux ont été menés: «Il ne saurait être question, a-t-il dit, d'écartier les jeunes, sous prétexte qu'ils sont agités, ou parce qu'ils provoquent notre société, car ils en sont le reflet et l'élément moteur. La nation ne peut renoncer à la force créatrice qui réside dans la jeunesse. Si celle-ci s'intègre à la société et à l'Etat, désiré être participant, les choses changeront du tout au tout. Inversement, pour obtenir l'intégration, il faut une politique générale qui soit adaptée aux besoins de la jeunesse.»

La visite de M. Graber en Israël

JÉRUSALEM (de l'envoyé spécial de l'ATS). — Lundi, le conseiller fédéral Graber, qui est en visite officielle en Israël, a été reçu à Jérusalem par le président de l'Etat hébreu, M. Ephraïm Katzir et par le président de la knesset, M. Yisrael Yeshayahu.

Il a également tenu une séance de travail avec son collègue israélien, M. Abban Eban. Il a ensuite été l'hôte à déjeuner du maire de Jérusalem.

M. Pierre Graber, a commencé lundi la partie politique de son séjour en Israël par une séance de travail chez M. Abban Eban qui a duré plus de deux heures.

Le ministre suisse des affaires étrangères a fait à son collègue israélien un exposé de la politique de son gouvernement et des principes qui l'inspirent et a demandé à M. Eban d'exposer la posi-

tion israélienne en ce qui concerne l'éventualité des négociations et de paix dans la région.

En réponse à l'allocution de M. Yeshayahu qui a mis l'accent sur la compréhension et la sympathie dont la Suisse avait fait preuve à l'égard d'Israël «dans un monde aliéné qui est trop prompt à oublier la tragédie qui frappa le peuple juif», M. Graber répondit par un hommage à Israël. Il exprima l'admiration pour les progrès remarquables réalisés dans le pays depuis qu'il le visita pour la première fois en 1966 et assura ses interlocuteurs qu'Israël n'était pas isolé et pouvait envisager l'avenir avec confiance. La Suisse n'ignore pas combien Israël désire la paix et serait heureuse, lorsque le temps viendra, d'apporter sa contribution aux efforts pour la paix, conclut M. Graber.

Assemblée annuelle de la commission internationale de l'état civil

DISCOURS D'OUVERTURE DU CONSEILLER FÉDÉRAL FURGLER

INTERLAKEN (ATS). — Le conseiller fédéral Kurt Furgler a ouvert lundi, à Interlaken, l'assemblée annuelle de la commission internationale de l'état civil («CIEC»), à laquelle appartiennent dix Etats européens, et que préside actuellement le professeur Ferid, de l'Université de Munich. Dans son allocution de bienvenue, le chef du département de justice et police a souligné le fructueux travail effectué par la «CIEC», qui en est à sa 25^{ème} assemblée annuelle, et s'efforce depuis sa création d'encourager la collaboration sur le plan européen dans le domaine de l'état civil et de la nationalité, et il a mis en évidence l'importance de l'ordre du jour de l'assemblée d'Interlaken, qui doit notamment préparer une convention «concernant la suppression de la législation de certains actes et documents», destinée à

faciliter considérablement l'échange des actes d'état civil sur le plan international.

Passant en revue les réalisations de la «CIEC» au cours des vingt-cinq dernières années, M. Furgler a mentionné le fichier de documentation établi par celle-ci, qui donne un excellent aperçu sur l'état du droit de la famille et de la nationalité dans les Etats membres, ainsi que les conventions multinationales élaborées sous l'égide de la commission au nombre de quatorze, et dont l'une des plus importantes est celle sur la légitimation du mariage, signée il y a trois ans.

Outre la convention concernant la suppression de la législation de certains actes et documents, l'assemblée d'Interlaken se verra soumettre, pour être signée,

une convention en vue de réduire le nombre des cas d'apatrides. Le chef du département de justice et police a relevé l'utilité du nouvel instrument, susceptible d'améliorer le sort des enfants de réfugiés, et donc d'un grand intérêt, tout autant que le livret de famille international dont l'assemblée va étudier la création. Enfin, M. Furgler s'est félicité de la participation, à la réunion d'Interlaken, de représentants d'une série d'Etats invités, venus de pays européens et de deux pays africains.

«Les expériences faites au sein de la «CIEC» ont montré qu'il est possible, malgré de grandes difficultés, de trouver dans une assemblée telle que la vôtre, des solutions communes supranationales dans des domaines juridiques délimités», a conclu le conseiller fédéral Furgler.

VAUD

Le pavillon portugais du Comptoir suisse inauguré sans incident

De notre correspondant :

C'est sans incident majeur que c'est déroulé hier, au 54^{ème} Comptoir suisse, l'inauguration officielle du pavillon du Portugal.

C'est M. Eduardo Bugalo, ambassadeur du Portugal en Suisse, qui a présidé à cette cérémonie. Parmi les personnalités portugaises qui y assistaient, nous citerons M. Antonio de Matos, président du département pour le développement des exportations portugaises; M. Arthur Lancaster, directeur du pavillon. La Suisse était représentée, pour le département fédéral de l'économie publique, par l'ambassadeur Pierre Lanquetin, et pour le département politique fédéral, par l'ambassadeur Charles Müller. Le gouvernement du canton de Vaud avait délégué à cette inauguration M. Pierre Schumacher. La ville de Lausanne, M. Moratel, membre de la Municipalité et le Comptoir suisse était représenté par son président, M.

Emmanuel Faillettaz et par son directeur, M. Muret.

Un «comité écolier» contre la présence du Portugal au Comptoir suisse avait annoncé une manifestation — autorisée par la Municipalité — devant l'entrée principale de la foire, à midi, mais à l'heure dite il ne se passa strictement rien. Des réunions de discussions étaient prévues en d'autres endroits de la ville, mais la journée a été calme.

Le Portugal, partenaire de la Suisse au sein de l'AELE, et hôte d'honneur du Comptoir suisse 1973 après l'avoir été déjà en 1957, est un excellent client du commerce suisse. Selon les chiffres de l'OSEC, les exportations suisses au Portugal ont passé de 218 millions de francs en 1969 à 335 millions en 1972 (augmentation de 50 %), alors que les importations suisses du Portugal se sont accrues de 85 à 150 millions de francs durant la même période (hausse de 75 %).

Le Portugal expose à Lausanne principalement son artisanat (verrerie, orfèvrerie, céramique, mobilier), son industrie de l'habillement (vêtements et chaussures) et ses produits alimentaires (vins, conserves de poissons).

BOULES PUANTES

Hier après-midi, alors que la cérémonie officielle d'ouverture du pavillon du Portugal au 54^{ème} Comptoir suisse était terminée, une centaine d'adolescents, selon la police, appartenant au groupe «Ecoliers anti-Portugal» sont entrés individuellement et en payant 6 fr. taxe complète, au Comptoir suisse de Lausanne. Parvenus à l'intérieur du pavillon portugais, ils ont lâché des boules puantes et se sont retirés sans commettre aucun dégât. La police a appréhendé quelques-uns de ces jeunes pour contrôle d'identité et probablement pour connaître l'adresse des parents à qui on enverra la facture pour nettoyage.

Festival de musique Montreux-Vevvey

Une magnifique performance de l'OSR sous la direction de W. Sawallisch.

Cet unique concert de l'OSR, donné à la Maison des Congrès dans le cadre du festival de Montreux était attendu avec une vive curiosité. En effet, Wolfgang Sawallisch inaugurerait officiellement à cette occasion ses nouvelles fonctions de chef de l'OSR, après le long «inter-règne» qui a suivi le départ de P. Klecki.

On sait que W. Sawallisch, par ses exigences, a largement contribué à améliorer le statut des musiciens de l'OSR. Le temps des musiciens mal payés, fatigués par un nombre excessif de répétitions de concerts, de prestations radio, et qui si souvent dans les localités secondaires — comme Neuchâtel hélas! — se contentaient d'expédier leur programme, visiblement soucieux d'en finir au plus vite et de rentrer chez eux, semble donc révolu. Grâce aux subventions notablement accrues des pouvoirs publics, grâce aussi à un horaire de travail moins chargé, les musiciens de l'OSR vont sans doute se remettre à aimer la musique...

Bien sûr, ce concert inaugural a été préparé avec un soin tout particulier. Il n'en demeure pas moins que sur le plan purement technique, W. Sawallisch a obtenu déjà d'étonnants résultats. A commencer par cette précision d'attaque, cette réponse instantanée aux moindres intentions d'un chef dont la gestuelle demeure très sobre et d'une clarté exemplaire. Ce qui nous a valu au début de la soirée une première surprise: le magnifique accompagnement à la fois sensible, chaleureux et rigoureusement «en place» du concerto de Brahms. Alors que jusqu'ici l'OSR ne faisait guère figure de champion dans cette dif-

ficile spécialité: l'accompagnement d'un soliste.

C'est ainsi que Henryk Szerynk, le prestigieux violoniste polonais, qui partage peut-être avec Kogan le secret de l'absolue justesse, et dont le jeu intelligent (on n'est pas pour rien philologue, philosophe et même représentant du Mexique près l'Unesco!) a pu entretenir avec l'orchestre tout au long de l'œuvre un dialogue d'une élévation, d'un lyrisme, d'une qualité sonore exceptionnels. Souhaitons toutefois qu'on trouve le moyen d'améliorer une acoustique excellente dans l'ensemble mais trop absorbante pour l'extrême aigu du violon.

Après le romantisme généreux mais relativement modéré de Brahms, ce fut le romantisme flamboyant, tendu à l'extrême, riche en contrastes terrifiants, voire même caricatural de la Symphonie Fantastique de Berlioz. On a peine à croire que cette œuvre, déjà si moderne par ses rythmes et ses timbres, ait vu le jour en 1830, soit près d'un demi-siècle avant le concerto de Brahms. Le difficile ici, est de jouer le jeu avec toute la jougue que réclame une musique fondée sur un argument littéraire: les visions délirantes d'un jeune homme qui s'empoisonne avec de l'opium dans une crise de désespoir amoureux. Sans tomber pour autant dans la grande éloquence, l'effet brutal et gratuit.

GENÈVE

Centenaire de l'Organisation météorologique mondiale

Restoration du château d'Aigle

AIGLE (ATS). — Bel édifice médiéval vieux de sept siècles, le château d'Aigle a servi de prison de 1803 à 1972. Pour lui donner une destination plus conforme à son passé et à son élégance, une restauration s'impose. Elle sera menée par l'Association pour le château d'Aigle, qui évalue les travaux à 3.750.000 francs, dont 1.500.000 francs couverts par des subventions fédérale et cantonale. Le château deviendra ensuite le siège du musée vaudois de la vigne et du vin, du musée vaudois du sel, ainsi qu'un musée d'histoire régionale et d'un centre culturel.

L'Association pour le château d'Aigle a été fondée officiellement jeudi, en présence de délégués de l'Etat de Vaud et des trente communes du chablais, d'historiens et d'archéologues.

GENÈVE (ATS). — A l'occasion du centenaire de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le conseiller fédéral Tschudi, chef du département de l'intérieur, a prononcé, lundi, à Genève, une allocution. Il a rappelé les liens qui existent entre cette organisation et notre pays qui devait l'accueillir au début de la Seconde Guerre mondiale, tout d'abord à Lausanne puis ensuite à Genève. M. Tschudi s'est félicité de la contribution helvétique à l'essor de l'OMM.

Le chef du département de l'intérieur, avant d'insister sur le développement de la météorologie et des sciences connexes, a rappelé les principales dates de cette science dans notre pays et la construction des observatoires du Saentis, à la fin du siècle dernier, et Jungfraujoch, plus récemment. Ce dernier institut, bien que destiné à des chercheurs de plusieurs disciplines, présente également un intérêt certain pour la météorologie.

Avec une maîtrise et un goût parfaits, W. Sawallisch nous a donné une symphonie d'une éblouissante richesse sonore, tout en évitant, notamment par ses tempi et ses accents dans la «Nuit de sabbat» finale, des longueurs, des débâcles de cuivres ou de percussion difficilement acceptables aujourd'hui.

Il fut un temps où l'OSR dirigé par E. Ansermet, faisait les beaux jours des festivals d'Edimbourg ou d'Athènes. Sans oublier les innombrables enregistrements de Debussy, Ravel, Stravinsky ou Bartok que recherchent aujourd'hui encore les discophiles. Retrouvera-t-il sous la baguette de Sawallisch, une place de choix parmi les grands ensembles internationaux? Tout porte à le croire. En tout cas, à en juger par les braves enthousiastes qui saluèrent la fin de ce concert, l'OSR a brillamment inauguré sa nouvelle carrière.

L. de Mv.

Piétons tués dans le canton de Lucerne

(c) Deux ouvriers de campagne ont été tués dans la soirée de dimanche sur les routes du canton de Lucerne. A Malers, Léopold Kretz, âgé de 59 ans, qui cheminait en bordure de route, a été happé par une voiture et projeté sur la route. Il a été tué sur le coup. Moins d'une heure après cet accident, la police a dû intervenir une nouvelle fois. A Ruswil un piéton, Fritz Schmidiger, qui traversait la route cantonale, a lui aussi été happé par une voiture. Un médecin, alerté d'urgence, n'a pu que constater le décès du malheureux.

Commentaire de la police: «L'automne approche à grands pas et la visibilité diminue. Les piétons devraient se munir de brassards ce qui permettrait d'éviter de nombreux accidents. Quant aux automobilistes ils devraient faire preuve de plus de prudence.»

Lutte contre le bruit: initiative bâloise

BALE (ATS). — Le parti bâlois de libre opposition a déposé une initiative en vue de protéger les habitants de certains quartiers contre les inconvénients de la circulation des véhicules à moteur. Le texte de cette initiative prévoit une interdiction de circuler pour les poids lourds pendant la nuit et une limitation à 45 kilomètres à l'heure de la vitesse de tous les véhicules. 4376 personnes ont signé l'initiative.

PERON VENDRAIT 400 TONNES D'OR

MAIS DANS LES MILIEUX OFFICIELS ET BANCAIRES SUISSES ON NE SEMBLE PAS AVOIR CONNAISSANCE DE CETTE AFFAIRE...

LONDRES (ATS). — Les rumeurs les plus diverses circulent à Londres lundi après des révélations du «Sunday Telegraph» selon lesquelles 400 tonnes d'or, appartenant, dit-on dans les milieux bancaires suisses, au général Peron, seraient en vente sur le marché privé. Selon le journal dominical britannique, la police suisse a été chargée d'ouvrir une enquête sur le déroulement d'une telle transaction, connue sous le nom de code «bor 1345», dont le montant s'élevait à près de 650 millions de livres sterling sur la place de Zurich. Un ressortissant britannique, M. Peter Pellew, frère du vicomte Exmouth accompagné d'un ami américain, M. Jack Lanning, originaire de Seattle, rencontrèrent à l'hôtel Intercontinental de Genève, un Américain d'origine libanaise, M. Fred S. Karaman, président de la société «Karavest international» en juillet dernier. MM. Pellew et Lanning révélèrent l'existence des 400 tonnes d'or à M. Karaman, qui déclara aussitôt avoir trouvé deux acheteurs. M. Pellew quitta ensuite Genève pour le «Palace Hotel» de Madrid. De son côté, M. Karaman prit contact avec M. Diego Reys da Silva, un Chilien se prétendant diplomate, représentant le professeur Vincenzo de Nardo, inspecteur général du ministère italien des finances, chargé, semble-t-il, d'assurer la vente de la précieuse marchandise. Mais M. Karaman, qui séjourne à Londres, estime que le prix fixé est trop haut et attend de nouvelles propositions.

De son côté, le «Daily Telegraph» affirme lundi que la transaction est suspendue, selon les dires de M. Diego Reys da Silva, qui se déplace fréquemment entre Genève et Madrid.

L'origine des 400 tonnes d'or demeure toutefois un mystère. Aucun des protagonistes dont les noms ont été prononcés n'est prêt à infirmer ou confirmer le rôle du général Peron. Tout le monde en revanche insiste sur la parfaite légalité de l'opération. Certains observateurs londoniens mettent cependant en doute l'existence même de la marchandise, qui ne serait selon eux qu'un prétexte à spéculation.

DANS LES MILIEUX SUISSES

Dans les milieux officiels ou bancaires suisses, on ne semble pas avoir connaissance de cette affaire de vente d'or.

Mariage de raison

ZURICH (ATS). — 30 représentants d'agences matrimoniales de notre pays se sont rencontrés lundi à Zurich pour discuter des problèmes de ce secteur d'activité. Un groupe d'étude réunissant des représentants de la profession, de l'Union suisse des agences matrimoniales, des milieux scientifiques et de la politique a été chargé d'élaborer les statuts d'une association future, sous la présidence de Mme Helen Meyer, conseillère nationale.

GRISONS: deux fermes détruites par le feu

COIRE (ATS). — Deux fermes ont été la proie des flammes dans la nuit de dimanche à lundi dans le canton des Grisons, provoquant dans les deux cas des dommages de près de 200.000 francs.

Le premier des incendies a éclaté au centre du village de Ruschein (GR) vers 21 heures. La ferme a été complètement détruite et les pompiers se sont vus forcés de protéger les maisons avoisinantes afin d'empêcher un incendie de tout le village. On suppose que ce sont des enfants, jouant avec des allumettes, qui ont provoqué le sinistre.

Dans le deuxième cas, l'incendie a été provoqué par la fermentation du foin et la ferme qui se trouvait à Calfreisen (GR) a été complètement détruite.

Home pour enfants détruit par le feu: pas de victime

(c) Un violent incendie a détruit au cours du week-end un home pour enfants à Einsiedeln. Pour des raisons que l'enquête s'efforce d'établir, le feu a pris au premier étage, les flammes se communiquant rapidement à tout le bâtiment. Par chance, aucun enfant ne se trouvait dans la maison au moment de l'incendie, ce qui a permis d'éviter une catastrophe. La destruction de cette maison posera de très gros problèmes aux autorités d'Einsiedeln.

M. Alexandre Hay, vice-président du directoire de la Banque nationale suisse, déclare n'avoir jamais entendu parler d'une telle vente et se refuse à tout commentaire.

Au département fédéral de justice et police également, on ignore tout de cette information, et on précise que la police fédérale n'est au courant de rien. Il ne semble pas, en outre, que les différents polices cantonales aient ouvert d'enquête.

Pour l'instant, des réponses tout aussi négatives ont été obtenues dans les directions des grandes banques zuricoises, ainsi que dans les milieux boursiers de la place de Zurich.

MANŒUVRE POLITIQUE?

MADRID (AP). — Citant, des milieux péronistes à Madrid, le journal «Informaciones» déclare que, si une

vente de 400 tonnes d'or est actuellement négociée, ou a déjà été réalisée, «elle n'a aucun rapport avec l'ancien président argentin Juan Peron».

Selon «Informaciones», les milieux péronistes de Madrid ont déclaré que cette affaire «a vraisemblablement été montée, avec des capitaux américains, par des groupements politiques hostiles à Peron, pour tenter de discréditer le général à la veille des prochaines élections présidentielles».

Par ailleurs, ajoute le journal, des «milieux bien informés» à Madrid se demandent si l'or en question n'aurait pas pu appartenir à la précédente femme du général Peron, Evita.

Lorsque celle-ci vint en Europe, en 1947, elle aurait, selon ces milieux emporté de l'or, pour une valeur de 800 millions de dollars et elle aurait déposé cet or dans une banque suisse.

BERNE RAPPELLE SA POSITION FACE AU PROBLÈME DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE DANS L'HÔTELLERIE

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral rappelle, lundi matin, sa position face au problème de la main-d'œuvre étrangère dans l'hôtellerie, dans sa réponse à une petite question du conseiller national Baumann (UDC-Ag), dénonçant la «Situation très grave» qui règne sur le marché du travail, spécialement dans les hôtels, restaurants et cafés. Nous sommes conscients des difficultés que l'hôtellerie connaît actuellement dans ce domaine, souligne le gouvernement, qui ajoute qu'en appliquant la réglementation qu'il a adoptée, il tient compte de cette situation en utilisant toute la marge de manœuvre que lui laissent les impératifs de la stabilisation.

Lors de l'élaboration de la nouvelle réglementation, précise la réponse, le Conseil fédéral a examiné les vœux particuliers de l'hôtellerie, vœux exprimés, notamment, dans une pétition qui a reçu l'appui de plus de 300.000 signatures. Il ne lui a cependant pas été possible de les satisfaire en raison de la situation créée par la pénétration étrangère. Vouant à tout prix tenir sa promesse de stabilisation, le Conseil fédéral n'a pu

prendre de mesures spéciales dans le cadre de la nouvelle réglementation de la main-d'œuvre étrangère, le 6 juillet dernier, ni en faveur de l'hôtellerie, ni à l'égard d'autres branches de l'économie.

Néanmoins, ajoute le gouvernement, les cantons pourront satisfaire, du moins partiellement, les besoins de personnel de l'hôtellerie en accordant des autorisations à l'année dans les limites de leur contingent restreint. De plus, par l'octroi d'autorisations saisonnières prélevées sur le contingent mis à leur disposition, les cantons pourront répondre aux besoins non seulement des établissements proprement saisonniers, mais aussi de ceux qui, ouverts toute l'année, enregistrent des périodes de pointe en raison des particularités régionales ou du caractère même de l'établissement.

48 cas de botulisme découverts

BERNE (ATS). — 48 cas de botulisme ont été découverts à la fin du mois de juillet et dans le courant du mois d'août. Cette intoxication résulte en général de l'ingestion de conserves ou d'autres aliments avariés. A la division du contrôle des denrées alimentaires du Service fédéral de l'hygiène publique, on indique cependant que toutes les personnes atteintes de troubles ont été traitées à l'hôpital et qu'aucun nouveau cas n'a été déclaré au cours de ces derniers jours.

Le botulisme peut avoir des effets mortels mais les troubles observés en Suisse sont de bien moindre importance: difficulté d'avaler sa nourriture, troubles visuels, fatigue générale. Les médecins cantonaux ont été avisés dès la découverte du premier cas afin qu'ils puissent éventuellement dépister les causes de l'intoxication. Cependant, malgré d'importantes recherches, aucun produit n'a pu être accusé d'avoir provoqué le mal.

Chez les personnes atteintes de ces troubles, les symptômes durent encore et il n'est guère possible de dire quand ils disparaîtront. On donne aux patients des antitoxines pour lutter contre le botulisme, mais elles ne suffisent pas pour effacer les symptômes.

VALAIS

Chute mortelle à la Pointe-Dufour

(c) Un alpiniste italien, M. Alfeo Danelluti, âgé de 53 ans, de Bornate, province de Vercelli, a fait dimanche une chute mortelle à la Pointe-Dufour. Alors qu'il se trouvait avec un camarade sur l'arête, il dévissa et fit une chute de plusieurs centaines de mètres du côté du Grenzletscher. Son corps a été ramené à la morgue de Zermatt en hélicoptère.

Folle embardée et conducteur tué

(c) Alors qu'il roulait dans la nuit de dimanche à lundi sur la route de Maché en direction d'Euseigne, M. Georges Gaspoz, domicilié à la Luette-Saint-Martin quitta la chaussée avec son véhicule et dévala un talus d'une dizaine de mètres. Le malheureux a été tué sur le coup. Il était âgé de 37 ans, célibataire et maçon de profession.

Victime identifiée après un accident

(c) Nous avons relaté hier l'accident survenu dimanche à l'aube sur la route cantonale à Saint-Maurice. Un piéton avait été happé par le phare avant droit d'une auto valaisanne. Admis à l'hôpital de Monthey, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Son identité a été communiquée lundi matin. Il s'agit d'un ouvrier italien, M. Pietro Caridi, 50 ans, domicilié à Collombey.

Loterie à numéros: pas de 6!

La liste des gains de la loterie suisse à numéros s'établit de la manière suivante pour le 35^{ème} tirage, du 8 septembre:

4 gagnants avec 5 numéros plus numéro complémentaire: 110.521 fr. 35.
139 gagnants avec cinq numéros justes: 3180 fr. 45 chacun.
8232 gagnants avec quatre numéros justes: 53 fr. 70.
112.359 gagnants avec trois numéros justes: 4 fr. chacun.
Le maximum de six numéros justes n'a pas été atteint.
Sans garantie.

SUNBEAM 1250TC: LA VOITURE SPORT AU PRIX AVANTAGEUX!

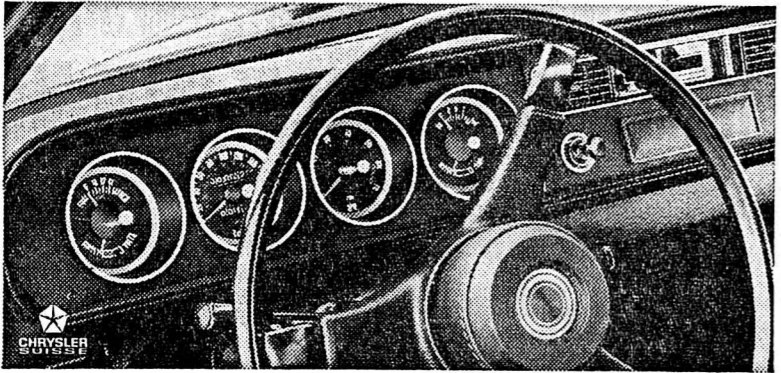
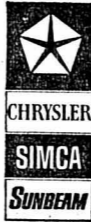


Pour les réalistes.

Une voiture au nom légendaire. Racée et de toute grande classe. Une véritable performance britannique cédée à 9800 francs. Avec tous les raffinements sport.

Nouveau — Garantie de 6 mois, sans limitation kilométrique.

Sunbeam 1250 — vous devez l'essayer une fois!



CONCESSIONNAIRES : Neuchâtel : A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55 ; Fleurier : C. Hotz, tél. (038) 61 29 22 ; Le Landeron : J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24 ; Fontaines : E. Benoit, tél. (038) 53 16 13 ; Les Verrières : A. Haldi, tél. (038) 66 13 53.



Assurances toutes branches

Vie, Accidents, Autos, Caravanes, Bateaux, Incendie, Vol, Eaux, Glaces, RC, etc.

L'Union des Assurances de Paris

Agent général :
Jean Bosquet
2000 Neuchâtel
Hôpital 11, tél. 25 44 63

OFFRES D'EMPLOIS



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Mesdames

qui désirez exercer une activité régulière en complément de vos travaux ménagers, nous vous proposons un emploi

À LA DEMI-JOURNÉE

sur nos différents postes de production

- chaînes de montage
- Hauser 543
- roulage et rivage à la main

Horaire au choix :

- matin de 7 h à 11 h 45
- ou — après-midi de 13 h 10 à 17 h 30

Pour tout renseignement, s'adresser au Service du personnel de l'entreprise. Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



Avant de dire Oui, vous aurez déjà répondu à 87 questions

En quoi consiste ce nouveau service de l'UBS? En une petite brochure destinée aux futurs mariés. Ils y trouveront la réponse aux nombreuses questions que posent l'organisation de la cérémonie, les démarches à entreprendre sur les plans civil et religieux, et leurs conséquences.

Par exemple, quelles pièces d'identité les témoins doivent-ils présenter à l'officier de l'état civil? Que faire pour le mariage religieux? La jeune mariée doit-elle avoir un nouveau passeport pour partir en lune de miel? Qui paiera le repas de noces?

De nombreux spécialistes ont collaboré à la rédaction de cette brochure qui traite également de l'aspect financier du mariage.

L'UBS vous l'offre gratuitement. Pour la recevoir, il vous suffit de nous adresser le coupon-réponse ci-dessous. Profitez-en et faites en profiter vos amis!

Cette brochure, publiée par l'UBS, fait partie d'une nouvelle collection dont nous vous présenterons plus tard les autres titres.

87 questions au sujet du mariage

Un nouveau service de l'UBS

Je suis d'accord: un mariage ne s'improvise pas.
Veuillez m'envoyer votre brochure.

Prénom	Nom	FAN
Profession		
Rue		
NP		Localité

A envoyer à:
Union de Banques Suisses, Documentation économique, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich.



Union de Banques Suisses

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUISSE DE SERVICES AYANT SON SIÈGE A GENEVE

engage

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

qualifiée.

Hormis une excellente culture générale, ainsi qu'une bonne formation de secrétariat, une connaissance parfaite des langues anglaise et allemande sera indispensable.

Vous bénéficierez de conditions matérielles et d'avantages sociaux intéressants.

Vous êtes priée d'envoyer vos offres de service complètes (curriculum vitae, certificats, photo, etc.) sous chiffres J 920559-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

dessinateurs(trices)

en génie civil et béton armé.

Les personnes désirant collaborer dans une équipe jeune et dynamique, sont priées d'adresser leurs offres à :

DR ING. G.-J. VINGERHOETS,
avenue Beauregard 49,
2038 Cormondrèche-Neuchâtel.
Tél. (038) 31 20 42.

GARAGE DE LA PLACE
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

aide de bureau - téléphoniste

Faire offres au
Garage M. Facchinetti
Portes-Rouges 1-3,
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 21 33.

FAN

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

COMPTABLE

Nous demandons : — Solide formation
— Certaine expérience de comptabilité industrielle
— Apte à collaborer avec notre département E.D.P.
— Capable d'assumer des responsabilités

Nous offrons : — Poste intéressant
— Place d'avenir
— Locaux et matériel modernes
— Caisse de retraite
— Semaine de cinq jours

Faire offres manuscrites, avec photographie et curriculum vitae, à la Direction de l'IMPRIMERIE CENTRALE, case postale, 2001 Neuchâtel.

ICN

fennis

FINALE DE GRANDE QUALITÉ À FOREST HILLS

Newcombe brillant vainqueur devant Kodes

L'Australien de Sydney, John Newcombe, jouant avec un brio extraordinaire, surtout dans le dernier set, a enlevé la finale des championnats internationaux ouverts des Etats-Unis en triomphant du Tchecoslovaque Jan Kodes par 6-4 1-6 4-6 6-2 6-3, en présence de 16.000 spectateurs.

et gagné la veille, face à l'Américain Stan Smith, tête de série No 1, en demi-finale.

RADIEUX

John Newcombe, qui était tête de série No 10, a touché 25.000 dollars pour sa victoire, ainsi qu'une voiture. Jan Kodes (tête de série No 6), a empoché, pour sa part, 12.500 dollars.

Après son succès, Newcombe était radieux et il l'avouait, quelque peu soulagé: Kodes est un très grand joueur et, bien que ma forme fut excellente, je le craignais beaucoup. Ma victoire n'a pas été facile. Kodes m'a souvent poussé dans des derniers retranchements mais j'ai bien soutenu sa pression. Ça fait plaisir de remporter à nouveau ce grand tournoi.

Quant à Kodes, il s'avouait très fatigué: Mon match de la veille, contre Stan Smith, m'avait sérieusement épuisé. Contre Newcombe, mes jambes m'ont trahi. Dans les deux derniers sets, j'ai mal servi et j'ai joué trop crispé.

L'Australienne Margaret Court a remporté le second titre à Forest Hills, celui du double dames. En compagnie de la Britannique Virginia Wade, elle a triomphé de Billie-Jean King-Rosemary Casals (EU) par 3-6 6-3 7-5.

Le palmarès de Forest Hills

Simple messieurs: J. Newcombe (Aus) bat J. Kodes (Tch) 6-4 1-6 4-6 6-2 6-3. Simple dames: M. Court (Aus) bat E. Goolagong (Aus) 7-6 5-7 6-2. Double messieurs: O. Davidson - J. Newcombe (Aus) battent R. Laver-K. Rosewall (Aus) 7-5 2-6 7-5 7-5. Double dames: M. Court-V. Wade (Aus-GB) battent B. J. King-R. Casals (EU) 3-6 6-3 7-5. Double mixte: J.-J. King-O. Davidson (EU-Aus) battent M. Court-M. Riessen (Aus-EU) 6-4 3-6 7-6. Juniors: B. Martin (EU) bat C. Dowdeswell (Rhod) 4-6 6-4 6-3. Plus de 35 ans: G. Scott (EU) bat T. Ultrich (DA) 6-3 3-6 6-3. Seniors: B. Howe (Aus) bat T. Johansson (Su) 3-6 6-2 6-4.

Les championnats neuchâtelois des juniors

Les championnats cantonaux neuchâtelois juniors se sont déroulés le week-end dernier, sur les courts du Mail (filles) et des Cadolles (garçons). Une belle participation a été enregistrée puisque 57

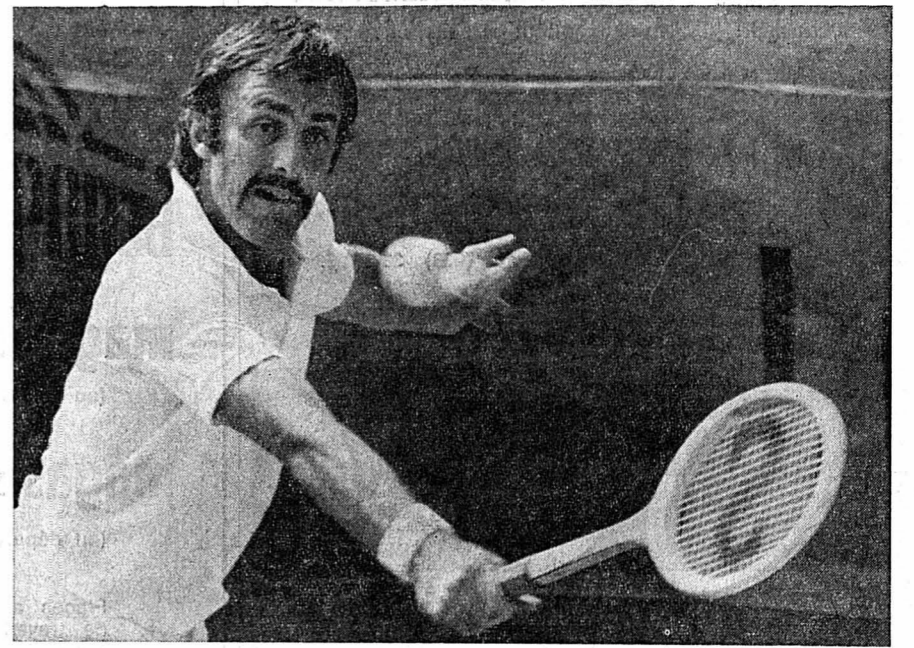
concurrents se sont, finalement, présentés, dont 18 dans la plus jeune classe d'âge des garçons (10-14 ans)!

Chez les filles, où un seul titre était en jeu, la finale a donné lieu à une lutte très serrée entre Dominique Frey et Catherine Augsburg, la première s'étant imposée en trois sets. Les vainqueurs des catégories 1 et 2 des garçons n'ont pas eu à s'efforcer autant pour vaincre. A noter que Pierre-André Richard s'est imposé pour la deuxième fois (catégorie 1), tandis que le Subièrois Martial Ritz a enlevé, lui, son troisième titre. En raison du grand nombre de concurrents inscrits dans la classe 3 (10-14), les demi-finales et la finale de cette catégorie ont été reportées à mercredi après-midi. Elles auront lieu au Mail.

RÉSULTATS

Filles. — Dominique Frey bat Catherine Augsburg 3-6 6-2 7-5. Garçons juniors 1 (16-18 ans). — Pierre-André Richard bat Dominique Buggia 6-3 6-0. — Juniors 2 (14-16 ans). — Martial Ritz bat G. Boillot 6-0 6-2.

SPORTS



NEWCOMBE. — Sa grande classe vient de lui valoir un succès non moins grand. (Keystone - archives)

automobilisme

Une sérieuse menace pour Roland Salomon

Amweg améliore le record du Gurnigel

La course de côte du Gurnigel s'est terminée par la victoire inattendue de Freddy Amweg. Celui-ci a pris la relève du grand favori, le Bernois Roland Salomon, qui avait réalisé le meilleur temps aux essais mais a, finalement dû déclarer forfait en raison d'ennuis mécaniques (pédale d'embrayage), qui ne purent être réparés à temps. Néanmoins Freddy Amweg (24 ans) s'est révélé un digne vainqueur puisqu'il a amélioré, sur ce parcours long de 3 km 800 (2'03"63), le

record que Xavier Perrot établit en 1972 (2'05"07).

Victorieux dans sa catégorie, Jørg Siegrist a remporté le titre national des voitures spéciales. Dans la catégorie course, à moins de circonstances extraordinaires, le succès final ne devrait pas échapper à Roland Salomon. Ce dernier est le mieux placé mais rien ne sera définitif avant qu'il ne soit sacré champion suisse.

Tourisme de série. — Jusqu'à 1150 cmc: Spycher (Fribourg), Fiat, 6'09"62. — 1150-1300 cmc: K. Schwarzenrubler (Balsthal), Renault-Gordini, 5'52"65. — 1300-2000 cmc: K. Mirrer (Weschau), BMW, 5'33"35. — Plus de 2000 cmc: R. Michel (La Neuveville), Chevrolet, 5'15"28 (moyenne 87 km 487, vainqueur de groupe).

Grand tourisme de série. — Jusqu'à 1600 cmc: Ph. Erard (Saignelégier), Alpine-Renault, 5'08"29. — 1600-3000 cmc: Straumann (Breitenbach), Porsche-Carrera, 4'43"73 (moyenne 97 km 236) (vainqueur de groupe). — Plus de 3000 cmc: K. Roth (Binningen), de Tomaso-Pantera, 4'58"78.

Tourisme spécial. — Jusqu'à 1000 cmc: W. Baltisser (Zwiden), Fiat-Abarth, 5'12"44. — 1000-1300 cmc: J. Siegrist (Eschenbach), NSU-Spess, 4'50"38. — 1300-2000 cmc: P. Arm (Stalden), BMW-Kreiser, 4'37"39. — Plus de 2000 cmc: W. Brun (Escholzmatt), BMW, 4'30"46.

Course. — Série 1: K. Muller (Wein-

felden), Tecno, 4'35"10. Série 2: P. Pauli (Zurich), Giger-Pauli, 4'44"46. Série 3: M. Hotz (Untersiggenthal), Horag-Has, 4'26"19. — Série 4: A. Amweg (Ammerswil), Brabham, 4'08"03 (vainqueur de la journée, nouveau record en 2'03"63, moyenne 111 km 014).

Sport. — Jusqu'à 1300 cmc: H. Wyss (Heimberg), Sauber, 4'40"65 (Moyenne 98 km 205, vainqueur de groupe). — 1300-2000 cmc: H. Schulthess (Corcelles), Grac, 4'43"53. — Plus de 2000 cmc: E. Wildhaber (Zurich), Lola-Chevy, 5'04"07.

Grand tourisme spécial. — 1300-1600 cmc: M. Luthi (Zumikon), Lotus-Elan, 5'12"67. — 1600-2500 cmc: H. Blumer (Pfaeffikon), Porsche 4'58"26.

Les meilleurs temps: 1. F. Amweg 2'03"63. 2. A. Haengartner (Bienne), March f. 2, 2'05"16. 3. B. Studer (Grindelwald), March 722, 2'06"69. 4. H. Schulthess (Corcelles), Grac, 2'08"60. 5. P. Ettmuller (Aarau), Chevron, 2'09"14.

motocyclisme

Succès de Pfirter en Autriche

Le Suisse Werner Pfirter (Yamaha) s'est imposé en 350 ccm lors des épreuves internationales de Ziersdorf, en Basse-Autriche. Sa victoire a été facilitée par le forfait du champion du monde, Dieter Braun, qui s'était légèrement blessé lors d'une chute dans la course des 250 ccm.

football

groupe central

Désormais, il ne restera plus qu'une équipe pour perturber le bon déroulement du groupe central: Zoug, qui, pourtant, en coupe, avait affaire à forte partie puisqu'il s'agissait de Giubiasco, lequel avait, au tour précédent, éliminé le favori Buochs. Mais cette fois les Tessinois ont trouvé leur maître. Comme qui, il ne faut jurer de rien lorsqu'il s'agit d'un match de coupe de Suisse.

Les deux autres rescapés du tour précédent, Delémont et Berne, ont quitté la course au trophée Aurèle Sandoz. Ces défaites ne représentent pas des surprises, même si ces deux formations ont été éliminées par des pairs. Car, ne l'oublions pas, tant Audax que Central, qui

groupe occidental

La coupe de Suisse intéressait encore cinq clubs du groupe occidental de première ligue: Audax, Central, Le Locle, Bulle et Yverdon. De ces cinq équipes, trois ont obtenu le droit de participer aux 16èmes de finales qui verront l'entrée en lice de la ligue A, les 22 et 23 septembre. Qui s'est qualifié? Audax, Central et Bulle.

LUTTE ARDENTE

Audax a accueilli Delémont, un pair qui milite dans le groupe central. Le visiteur présentait quelques lettres de noblesse, puisque finaliste la saison passée pour l'ascension en ligue B Audax s'en méfiait donc. Il s'est recroquevillé en première mi-temps sans trop subir de casse, puis s'est extériorisé après la pause. Il a réussi, ainsi, à éliminer son visiteur.

Central recevait également un pair du groupe central, Berne. La lutte fut ardente. Un sursaut a permis au Fribourgeois de réaliser trois buts et d'obtenir la qualification. Une rencontre opposait deux formations du groupe, Bulle - Yverdon qui s'étaient

La Coupe a fait des ravages en 1^{re} ligue

Zoug est seul à rester en lice

bénéficiaient de l'avantage du terrain, ne doivent pas être considérés comme des quantités négligeables. Delémont avait pris un bon départ, puisque, bien que privé de plusieurs titulaires, il menait à la marque à la mi-temps. Mais, au cours de la seconde mi-temps, les hommes de Jaccottet se reprirent et surent concrétiser leur supériorité par deux buts qui suffirent pour arracher la qualification.

PAS A ROUGIR

Sur les bords de la Sarine, Berne tint longtemps tête aux maîtres de céans. Les coéquipiers de Stutz menaient même encore à la marque après plus d'une

heure de jeu. Puis, sous l'impulsion de leur entraîneur Guillo, les Fribourgeois marquèrent trois buts, s'imposant finalement sur un résultat qui ne prête pas à discussion. Mais tant Delémont que Berne n'ont pas à rougir de leur élimination. Mieux même, ce match joué alors que les autres formations du groupe étaient au repos leur sera peut-être bénéfique pour l'avenir. On le saura éventuellement dimanche prochain, au moment où Berne se rendra à Brunnen alors que Delémont se déplacera à Kriens où la partie ne sera guère aisée pour les Jurassiens si l'on rappelle que les Lucernois occupent, actuellement, la dernière place. Mais en ce qui nous touche de plus près, on relèvera le derby Montier - Porrentruy, qui fera déplacer tout le Jura. Le programme est complété par les affrontements Laufen - Deitingen, Soleure - Buochs (un choc au sommet) et Zoug - Emmenbrucke.

Des adversaires huppés

déjà affrontés en championnat et Bulle était sorti vainqueur. L'occasion était offerte à Yverdon de prendre une revanche. Mais Bulle s'est montré têtu et les prolongations ont été fatales à Yverdon.

TACHE ARDUE

Le Locle était la seule équipe à avoir comme adversaire une équipe de ligue B, en l'occurrence Nordstern. Sa tâche était donc la plus ardue, d'autant plus qu'il rendait visite à la formation bâloise. Le Locle a défendu ses chances avec beaucoup de qualités et ne s'est incliné que dans la dernière demi-heure, alors que chacun avait marqué un but jusqu'alors.

Le tirage au sort a désigné des personnalités huppées aux trois rescapés, pour les 16èmes de finales. En tous les cas pour Central et Bulle. Ne recevront-ils pas, respectivement, Lausanne et Sion? Quant à Audax, il accueillera Vevey. Aurons-nous encore un rescapé après le 23 septembre? Si oui, nous pourrions parler de grosse surprise. Mais n'est-ce pas là le charme de la coupe? R. Pe.

A l'étranger

France - Grèce 3-1 (1-0)

Au Parc des princes de Paris, pour son premier match sous la direction de Stefan Kovacs, l'équipe de France a battu la Grèce par 3-1 (1-0). Cette rencontre amicale fut d'un niveau assez moyen. Les Français, dont l'équipe avait été sérieusement rajeunie, firent preuve de beaucoup d'enthousiasme mais ils connurent passablement de hauts et de bas. C'est ainsi qu'après un bon début, ils peinèrent terriblement en fin de première mi-temps. A la reprise, ils ne furent guère meilleurs et il fallut un but de Berdoli pour leur faire retrouver tout leur allant. Les Grecs, qui ne commencent leur championnat que le 23 septembre, ont été en difficulté chaque fois que les Français parvinrent à accélérer l'allure.

Les buts ont été signés par Jouve 7me, Berdoli 60me, Aidiniou 68me et Chiesa 73me. Il y avait 30.000 spectateurs et les équipes étaient les suivantes:

Espagne

Première division, deuxième journée: Atlético Madrid - Valencia 3-1; Atlético Bilbao - Espanol 1-0; Murcie - Real Sociedad 1-1; Malaga - Elche 3-1; Barcelone - Santander 0-0.

Angleterre

Championnat de 1re division: Arsenal - Leicester City 0-2; Coventry City - Southampton 2-0; Derby County - Everton 2-1; Ipswich Town - Manchester United 2-1; Leeds United - Birmingham City 3-0; Liverpool - Chelsea 1-0; Manchester City - Norwich City 2-1; Queens Park Rangers - Stoke City 3-3; Sheffield United - Newcastle United 1-1; West Ham United - Tottenham Hotspur 0-1; Wolverhampton Wanderers - Burnley 0-2. Classement après 5 journées: 1. Leeds 10 p; 2. Burnley 9; 3. Liverpool 7 (5-2 buts); 4. Coventry et Leicester 7 (6-3); 6. Manchester City 7 (4-7); 7. Derby County 7 (4-3).

Allemagne

Championnat de la «Bundesliga»: Duisbourg - Stuttgart 1-0; Hanovre 96 - Kickers Offenbach 2-3; Werder Brême - Borussia Mönchengladbach 2-3; Fortuna Dusseldorf - Kaiserslautern 2-5; Schalke - Bayern Munich 5-5; Cologne - Bochum 2-2; Eintracht Frankfurt - Hamburg 1-0; Wuppertal - Fortuna Cologne 0-0; Hertha Berlin - Rotweiss Essen 1-1. Classement après 6 journées: 1. Borussia Mönchengladbach 11 p; 2. Bayern Munich 10; 3. Eintracht Frankfurt 10; 4. Kickers Offenbach 8; 5. Stuttgart 7 (14-8 buts); 6. Hertha Berlin 7 (11-9); 7. Fortuna Dusseldorf 7 (13-11); 8. Bochum 7 (8-8). Dans un match du groupe 2 (Amérique du Sud) des éliminatoires de la Coupe du monde, à Buenos-Aires, l'Argentine a battu la Bolivie par 4-0 (2-0) devant 50.000 spectateurs. Dans ce groupe, figure également le Paraguay, qui a déjà triomphé de la Bolivie, à La Paz, par 2-1.

hippisme

Dans le cadre du concours de La Chaux-de-Fonds

Dieter Hauser champion suisse junior

L'annuel concours hippique de la Chaux-de-Fonds a connu un très vif succès durant ce week-end. Dès samedi jusqu'à dimanche, les concours se déroulaient normalement. Quelques chutes sont à signaler. Une seule a fait une victime en la personne de M. Markus Fuchs (poignet cassé). La présence de l'équipe suisse juniors a fait la joie des connaisseurs. Le titre est revenu à Dieter Hauser de Zumikon, devant l'espoir Beat Grandjean de Duedingen, âgé de 14 ans! Le plus jeune cavalier fut Michel Brandt avec ses 13 ans, le plus âgé, Erwin Huguélet de Tavannes, est né en 1917.

1. Hamel (Tavannes), Big-Man, 62"4; 2. Ingeborg Schwarz (Neuchâtel), Cinn Mhara, 63"2; 3. Debelly (Chezano), Gotha, 65"5; 4. Nobs (Corgémont), Saxo, 67"1; 5. Vogel (La Chaux-de-Fonds), Santana 2, 68"7. Cat. R-3, barème A, au chrono: 1. Brand (Saint-Imier), Colleen, 0-52"4 au 2me barrage; 2. Mangili (Novaggio), Wiking 2 8-60"7 au 2me barrage; 3. Buerge (Oftringen), Moonlight 4, 4-60"1 au 1er barrage; 4. Grandjean (Guin), Kobalt 3, 4-62"1 au 1er barrage; 5. Hamel (Tavannes), Big-Man, 4-74"9 au 1er barrage. Prix source Perrier (cat. M-1, barème A): 1. Schneider (Porri) Sherlok, 0-79"6; 2. Melliger (Neudorf) Mr John, 0-79"7; 3. Kindler (Ostermündigen) Violetta 0-80"7; 4. Schoepfer (La Chaux-du-Milieu) Bricole, 0-80"7; 5. Stettler (Berthoud) Kheda, 0-83"8. Prix société de Banque suisse (cat. M-1, barème B): 1. Melliger (Neudorf) Bois-le-Duc, 75"7; 2. Fuchs (Bientholz) Top of the Morning, 78"1; 3. Guichoud (Oron) Silver Moss, 80"8; 4. Wyss (Bretigny) Lady Carreer, 85"3; 5. Oppliger (La Chaux-de-Fonds) Kincoira, 93". Prix vac (cat. libre): 1. Malcoira (Le Locle) Sonda, 0-45"6; 2. Anouck Blanc (Saint-Blaise) Gotha 0-49"5; 3. Erny (Le Locle) Lolita, 0-52"5; 4. Anouck Blanc (Saint-Blaise) Sheila, 0-53"9; 5. Fabienne Petrament (La Chaux-de-Fonds) Roussette, 0-54"9.

Championnat suisse des juniors, prix CVS international, cat. M-2, barème A, deux manches): 1. Dieter Hauser (Zumikon) Iron Flock, 7 p au barrage; 2. Beat Grandjean (Guin) Kobalt, 12 p au barrage; 3. Heidi Fuchs (Bientholz) Lady Seven, 7 p au premier barrage; 4. Fuchs (Bientholz) Royal Can, 11 p au parcours normal; 5. Hafiger (Grancia) Irsch Penny, 15 p au parcours normal.

Cat. M-2, barème A: 1. Fuchs (Bientholz) Newcastle, 4 p; 2. Oppliger (La

Chaux-de-Fonds) Si Belle 8 p; 3. Roethlisberger (Hasle), Oester, 15 p; 4. Schoepfer barrage; 5. Kindler (Ostermündigen) Violetta 4 p au parcours normal.

Questions à ...

Oscar PLATTNER

C'est ce matin à 10 heures qu'échoit le détal pour les questions à Oscar Plattner. Ceux de nos lecteurs qui désirent obtenir des renseignements sur le cyclisme suisse et international peuvent donc encore le faire en nous téléphonant (038) 25 65 01, au début de la matinée.

cyclisme

Victoire zuricoise entre Le Locle et Sommartel

La quinzaine cycliste locloise, organisée par la Pédales locloise, s'est terminée hier par la traditionnelle course de côte Le Locle - Sommartel. Les organi-

Le championnat suisse des réserves

Neuchâtel Xamax domine en vain

NEUCHÂTEL XAMAX - WINTERTHOUR 1-2 (1-1)

Marqueurs: Molteni 15me; Blusch 31me; Arnold 60me.

Neuchâtel Xamax: Décastel; Natali, Mundwiler, Paulsson, Montandon; Nussbaum, Blusch; Hagenbuch, Guillaume, Traber, Mauli.

Winterthour: Frei; Mergeli, Sindelar, Bossard, Jungo; Behram, Molteni, Wanner; Furer, Arnold, Winisterfer.

Notes. — Match joué samedi en fin d'après-midi, au stade de la Maladière, par beau temps devant 150 spectateurs. Changements: au NX Ludi pour Blusch; à Winterthour: Specker pour Furer et Allmendinger pour Molteni. Coup de coin: 8-2.

Arbitre: M. Chs Bersier, de Cugy.

Malgré l'apport de joueurs de la première (Traber et Blusch), les «poulaus» de Branko Rezar ont déçu. Dominant une bonne partie la rencontre, ils furent incapables de battre un Winterthour venu venger l'échec de sa première équipe. Dès le début, prenant le match en main, ils assignèrent le but de Frei, mais sans succès et ce fut, au contraire, sur un contre que Winterthour ouvrit la marque. Il fallut un coup franc dicté à 18 m pour permettre à Blusch, d'un tir terrible, d'égaliser. La seconde période fut un peu la répétition de la première avec quelques bonnes incursions de Winterthour, ce qui permit à l'excellent Décastel de se mettre en évidence.

Les protégés de Rezar ne doivent pas se décourager, car on peut être certain que de nombreuses victoires viendront récompenser leurs efforts.

Guillod (9me) premier Romand

Victoire zuricoise entre Le Locle et Sommartel

Dans cette catégorie, les Romands se comportèrent mieux puisqu'ils occupent les quatre premiers rangs. Excellente performance de Serge Demierre de la Pédales des Eaux-Vives qui termina second et de Patrick Mœrlen de la Chaux-de-Fonds qui occupa le 3me rang.

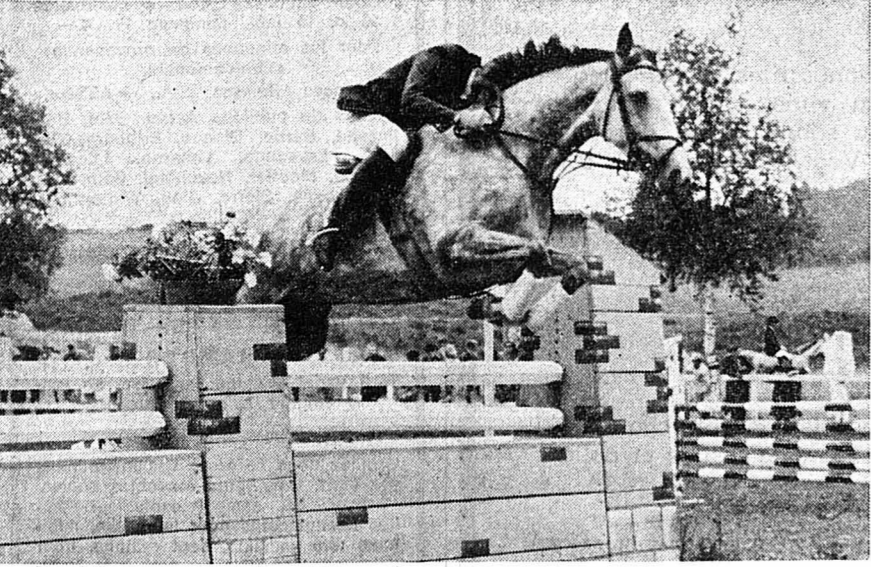
Cette quinzaine cycliste locloise 1973 aura donc connu un franc succès dans tous les domaines.

CLASSEMENTS

Amateurs. — 1. Muller (Steinmaur) 20'26"; 2. Ritter (Binningen) 20'29"; 3. Steiner (Wolfhausen) 20'43"; 4. Danner (Binningen) 20'43"; 5. Kaeslin (Baar) 20'43"; 6. Granger (Thoune) 20'51"; 7. Angelucci (Berne) 20'55"; 8. Siegrist (Olympia) 20'59"; 9. Guillod (Vevey) 21'03"; 10. Kornmayer (Pédale locloise) 21'10". — Puis: 17. Corninbeuf (Estavayer) 21'50"; 18. Riggenbach (Pédale locloise) 22'08"; 19. Micolucci (Pédale locloise) 22'08".

Juniors. — 1. Champion (Vich) 20'09"; 2. Demierre (Eaux-Vives) 20'38"; 3. Mœrlen (Excelsior Chaux-de-Fonds) 20'40"; 4. Dallenbach (Orbe) 20'40"; 5. Summermatter (Birsfelden) 20'40"; 6. Wunderlin (Birsfelden) 20'40"; 7. Douterlepoint (Lancy) 20'40"; 8. Luchs (Thoune) 20'48"; 9. Negro (Chailly) 20'48"; 10. Schwab (Vignoble Colombier) 20'57".

P.M.



CHAMPION SUISSE. — Dieter Hauser (cat. M/2 barème A) a décroché le titre national pour juniors avec Iron Flock. (Pressservice)

SPORT-TOTO

Êtes-vous parmi les gagnants?

Liste des gagnants du concours No 35 des 8-9 septembre 1973: 20 gagnants avec 12 points, 4384 fr. 05; 534 gagnants avec 12 points, 164 fr. 20; 6905 gagnants avec 10 points, 12 fr. 70.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant de la Grappe
La Courde
Neuchâtel

Spécialités Italiennes
engage tout de suite, une

EMPLOYÉE DE MAISON
(lingerie et nettoyages)

Téléphoner à M. L. Marin, au (038) 33 26 26.

SOLVIL ET TITUS S.A.

9 faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel,
engage pour son atelier d'horlogerie

personnel féminin
pour travaux de posage et emboutage.

Formation assurée par nos soins.
Horaire mobile. Avantages sociaux.
Date d'entrée à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler le
No (038) 24 33 22 - Interne 31 - afin de prendre
rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A. **SGT**

BOUCHERIE-CHARCUTERIE DE NEUCHÂTEL
engage tout de suite, urgent,

1^{re} VENDEUSE
responsable pouvant s'occuper des commandes par
téléphone et de la facturation.

1 VENDEUSE
débutante serait mise au courant.

1 BOUCHER-CHARCUTIER
Très bons salaires, semaine de 4 jours et demi.
Travail et ambiance agréables dans un magasin
moderne.

Prière de se présenter à la
BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT
NEUCHÂTEL, rue du Seyon 5. Tél. 25 66 20-21.

MIGROS

cherche
à sa centrale de distribution à MARIN

boucher-désosseur
magasinier
(au département des produits carnés)

magasinier
(au département réception de marchandise)

Places stables, bonne rémunération, horaire
de travail régulier, avantages sociaux d'une
entreprise moderne, restaurant d'entreprise.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service
du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel,
tél. 33 31 41.

BEKA
ST. AUBIN
s.a.

Fabrique d'appareils divers,
Saint-Aubin,
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, pour
son service de vente

EMPLOYÉE DE BUREAU
qualifiée, connaissant les langues allemande et
française, pour le traitement des commandes, le
service du téléphone et autres travaux administra-
tifs.

Prière d'adresser les offres à :
Béka Saint-Aubin S.A., 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 18 51.

Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod-Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

Engagent tout de suite
chef de rang QUALIFIÉ
(pour le restaurant français)
sommelier (ère)
(pour le snack et terrasses).
garçon de maison-d'office

Nous vous prions de prendre contact par téléphone,
dès 14 h 30, avec Mme Prod-Hom.

M

Micromécanique S.A.
désire engager, pour entrée im-
médiate ou à convenir,

**mécanicien
de précision**
Nous offrons à candidat capable :
une situation stable, responsabi-
lité en fonction des aptitudes,
une rémunération en rapport avec
les capacités. Salaire au mois,
horaire variable, avantages socia-
ux. Logement à disposition.
Etranger accepté.

Faire offres à
Micromécanique S.A., Draize 77,
2006 Neuchâtel. Tél. (038) 31 25 75.

Petite entreprise de
gravure
cherche un

chef de fabrication
Expérience dans la branche sou-
dée. Situation de premier ordre
pour personne capable.

Adresser offres sous chiffres
28-21818, à Publicitas, Neuchâtel.

Serruriers qualifiés
(éventuellement un aide-serrurier
sachant souder) sont demandés

Offrons : forts salaires
travail varié, ambiance agréable.

Faire offres à R. Segessemann,
constructions métalliques,
2016 Cortailod.
Tél. (038) 42 24 64.

Nous cherchons :

un mécanicien
un aide-mécanicien
un jeune manoeuvre
désirant apprendre la mécanique.

Faire offres à :
Fabrique Précibloc,
Meuniers 7a, Peseux.
Tél. 31 15 12.

Nous cherchons

MÉCANICIEN
pour travaux variés d'électromécanique. Place sta-
ble et bien rémunérée.

Faire offres ou s'adresser à Fabrique de moteurs
QUARTIER, 2015 Areuse. Tél. 42 12 66.

Nous cherchons, pour le 1^{er} no-
vembre ou autre époque à con-
venir,

**employée de bureau
ou secrétaire**
capable, habile sténodactylo et
ayant de bonnes connaissances
d'anglais.

Fermé le samedi. Situation d'ave-
nir.

Prière de faire offres manuscrites
à SCHURCH & Cie, 1^{er}-Mars 33,
Neuchâtel, commerce de gros en
fournitures industrielles. Rensei-
gnements par téléphone au (038)
24 34 34.

Crèche de Neuchâtel cherche

nurse expérimentée
capable de diriger la pouponnière
et de prendre des responsabilités.

Entrée le 15 novembre ou 1^{er} dé-
cembre.

Tél. (038) 25 33 27.

Grand Hôtel
1451 Les Rasses sur Sainte-Croix
cherche pour entrée à convenir :

1 cuisinier
1 apprenti de cuisine

Faire offres à M. W. Hofer,
directeur, tél. (024) 6 24 97.

Employée de maison
est demandée pour ménage de 3
personnes.
Installations modernes, salle de
bains privée - télévision - horaire
de travail agréable.
Date d'entrée à convenir.

Faire offres à Mme J.-P. Oulevay,
Valmont, 1110 Morges.
Tél. (021) 71 27 71 à partir de 19
heures.

Nous cherchons :

**ferblantier-
installateur sanitaire**
installateur sanitaire

Places stables et bien rétribuées.
Entrée immédiate ou date à
convenir.

Faire offres à :
MAISON ORTLIEB & CHRISTE,
Installations sanitaires-ferblanterie
Grand-Rue 50,
2035 Corcelles.
Tél. 31 56 06.

Restaurant Bagatelle
Neuchâtel
cherche

SOMMELIER
Téléphoner dès 9 h.
Tél. (038) 25 82 52.

Boîtes de montres Bouille S.A.
Monruz 17, Neuchâtel,
engage tout de suite ou pour
date à convenir

ouvriers-ouvrières
Se présenter ou téléphoner au
(038) 25 77 33.

Quotidien de Suisse romande
cherche, pour entrée immédiate
ou date à convenir,

rédacteur RP
(inscrit au registre professionnel).

La préférence sera accordée à un
candidat ayant quelques années
d'expérience, le sens des respon-
sabilités et le goût du travail en
équipe.

Faire offres manuscrites, accom-
pagnées d'un curriculum vitae et
d'une photographie, sous chiffres
267-8 à Publicitas, 1000 Lausanne.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de
8 heures à midi et de 13 h 45 à
18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 30 à 12 heures
et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est
ouverte du dimanche au vendredi soir,
de 18 h à 24 h. La rédaction répond
ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délai de réception
de la publicité :**

Annances
Les annonces reçues l'avant-veille à
16 heures peuvent paraître le surlende-
main. Pour le numéro du lundi les an-
nonces doivent parvenir à notre bureau
le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le
numéro du mardi les annonces doivent
parvenir à notre bureau le vendredi
jusqu'à 17 heures.

**Avis de naissance
et avis mortuaires**
Les avis de naissance et les avis
mortuaires sont reçus à notre bureau
jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et
jusqu'à 22 heures, ils peuvent être
glissés dans la boîte aux lettres du
journal située à la rue Saint-Maurice 4,
dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir
jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et
jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons
plus que les avis tardifs dont la hau-
teur est fixée au maximum à 50 milli-
mètres et de 80 millimètres pour les
réclames.

Tarif de la publicité
ANNONCES : 82 c. le mm. min. 25 mm.
Annonces locales 42 c. le mm. min.
25 mm. Avis tardifs et réclames urgen-
tes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80.
Naisances, mortuaires 80 c. le mm.
Petites annonces non commerciales
85 c. le mot, minimum Fr. 4.-

Pour les annonces de provenance
extra-cantonale
Annonces Suisse S.A., « ASSA »,
agence de publicité Aarau, Bâle, Bel-
linzone, Bienne, Fribourg, Ge-
nève, Lausanne, Locarno, Lucerne,
Lugano, Montier, Neuchâtel, Saint-Gall,
Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour,
Zurich.

Tarif des abonnements
SUISSE
1 an 6 mois 3 mois 1 mois
78.- 40.- 21.- 8.50

ÉTRANGER
Tarif variable selon les pays, se ren-
seigner à notre bureau.

Changements d'adresse
Veuillez nous adresser vos instructions
par écrit, trois jours ouvrables d'avan-
ce, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, mini-
mum une semaine, sont gratuits. Pour
l'étranger, les frais de port sont factu-
rés aux abonnés.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POLICE DE SÛRETÉ GENEVOISE

Une inscription est ouverte au Département de justice et police pour l'engagement de :

Inspecteurs de sûreté

CONDITIONS REQUISES :

1. Etre citoyen suisse et âgé de 27 ans au plus au moment de l'inscription.
2. Avoir régulièrement fait son service militaire et être incorporé dans l'élite.
3. Avoir une bonne santé.
4. Avoir une instruction générale suffisante (études secondaires souhaitées).
5. Parler couramment, en plus du français, une autre langue au moins.
6. Avoir une bonne présentation.

Les candidat(e)s qui satisfont à toutes ces conditions subiront une visite médicale approfondie, ainsi que des examens d'admission (culture générale et préparation physique). Ils seront admis, en cas de succès, à un cours de formation professionnelle de six mois.

Excellentes prestations sociales.

Une documentation illustrée ainsi que
les renseignements relatifs au poste
désiré peuvent être obtenus en nous
retournant le coupon ci-contre ou en
téléphonant au (022) 24 33 00.

Veuillez me faire parvenir votre documentation illustrée concernant :

Inspecteurs sûreté **Agentes de la brigade féminine**
(Biffer ce qui ne convient pas)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Lieu : _____

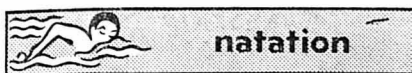
A découper et à envoyer au :
Chef de la sûreté, 19, bd Carl-Vogt, 1211 Genève 8

Cours de formation dès janvier 1974.

Les lettres manuscrites, accompagnées
du curriculum vitae, seront adressées
au chef de la sûreté, Hôtel de police,
19, bd Carl-Vogt, jusqu'au 10 octo-
bre 1973.

Le conseiller d'Etat chargé du
Département de justice et police :

Henri SCHMITT



Un bilan très positif après les épreuves de Belgrade

Cornelia Ender, Demont et Holland symboliseront le premier « Mondial »

La blonde Cornelia Ender (All-E) avec un nouveau record du monde du 100 m libre (57"54), l'infatigable Italienne Novella Calligaris avec un nouveau record du monde du 800 m libre (8'52"97) et le blond Américain Jim Montgomery (100 m libre) ont clos les premiers championnats du monde qui, à défaut d'une grande audience auprès du public de Belgrade, ont apporté sur le plan sportif plus que ne l'espéraient leurs créateurs.

DES NOMS

Mark Spitz, avec ses sept médailles d'or, avait symbolisé les Jeux de Munich. Plusieurs noms symboliseront ces championnats du monde : ceux de Rick Demont (EU), le premier nageur sous les 4 minutes sur 400 m libre, de Stephen Holland, le « microbe » australien de 15 ans, victorieux sur 1500 m libre, et de Cornelia Ender, la nageuse la plus rapide du monde.

Mais il y aura aussi ceux de David Wilkie (GB), le premier sous les 2'20 sur 200 m brasse (2'19"28), des Allemandes de l'Est Rose-Marie Kother (2'13"6 sur 200 m papillon), d'Ulrike Richter (1'04"99 sur 100 m dos), d'Andrea Huebner (2'20"51 sur 200 m 4 nages) et de Gudrun Wegner, la première au monde sous les cinq minutes sur 400 m 4 nages (4'57"51).

Dans un contexte plus général, plu-

sieurs autres faits seront les caractéristiques des épreuves mondiales. En premier lieu, et en surimpression, la domination des concurrents est-allemands matérialisée dans les relais 4 fois 100 m et 4 fois 100 m 4 nages qui ont tous deux donné lieu à deux records du monde : 3'42"5 et 4'16"84.

Les vedettes est-allemandes n'ont laissé aux Américaines que trois victoires individuelles : Keena Rothhammer (200 m), Heather Greenwood (400 m), Melissa Belote (200 m dos). Les officiels américains ne sont pas déçus outre mesure. Ils s'attendaient à cette poussée est-allemande et ils espèrent bien y faire face. Rendez-vous a été pris pour fin août-début septembre 1974 à San-Francisco, à l'occasion du match Etats-Unis - Allemagne de l'Est, revanche de la rencontre de 1971 à Leipzig.

Le cas des nageuses est-allemandes — dont beaucoup s'étaient signalées en 1971 aux championnats d'Europe des jeunes à Rotterdam — a suscité bien des discussions, des prises de position, sans que l'on sache vraiment où est la vérité, si ce n'est que l'aspect physique de plusieurs des vedettes actuelles s'est considérablement modifié en deux ans. Quoiqu'il en soit, celles-là mêmes qui ont triomphé à Belgrade risquent fort de ne plus être présentes à Montréal — la page est vite tournée en natation — mais

elles seront à San-Francisco, sans aucun doute.

BATTUE EN BRECHE

Sur le plan masculin, indépendamment du dos où règne toujours un impérial Roland Matthes qui, pour la neuvième fois (2'01"87) a amélioré le record mondial du 200 mètres, la suprématie américaine a été également battue en brèche. Ce fut le fait de l'Australien Stephen Holland sur 1500 m, du Britannique David Wilkie sur 200 m brasse, du Canadien Bruce Robertson sur 100 m papillon, du Suédois Gunnar Larsson et du Hongrois Andreas Hargitay sur les deux distances de 4 nages. Mais, dans les relais, les Américains ont fait la loi et de loin avec quatre secondes d'avance au 4 fois 100 (3'27"18) et dix secondes au 4 fois 200 m où ils ont signé un nouveau record en 7'33"22.

Les grands perdants auront été les Soviétiques qui ne possèdent plus même avec la venue de Kriukine, la suprématie en brasse et qui ont perdu sur 100 m une place sur le podium avec Vladimir Bure en forme décroissante. A titre indicatif, les médailles d'or se répartissent comme suit : chez les dames, Allemagne de l'Est 10 (plus 5 d'argent et 3 de bronze), Etats-Unis 3 (plus 7 d'argent et 3 de bronze), Italie 1. Chez les messieurs, Etats-Unis 8 (plus

8 d'argent et 3 de bronze), Allemagne de l'Est 2 (plus 1 d'argent et 4 de bronze). Les cinq dernières médailles d'or sont réparties à raison d'une par pays entre l'Australie, la Grande-Bretagne, le Canada, la Suède et la Hongrie.

DES RECORDS

Quinze records du monde et dix-neuf records d'Europe ont été améliorés (plus un égalé par Pyttel sur 200 m libre), ce qui est significatif du haut niveau des performances réalisées et qui soutient la comparaison avec celles d'il y a un an à Munich où les records du monde battus étaient au nombre de vingt-deux.

Au soir du 9 septembre à Belgrade, nageurs et nageuses ont pris des rendez-vous : Vienne (18 au 20 août 1974 pour les championnats d'Europe), Cali (18 au 27 juillet 1975 pour les 2mes championnats du monde qui précéderont d'un an les Jeux olympiques de Montréal).

Le calendrier international pourrait dans les prochaines années connaître un programme nouveau. Une proposition américaine serait soumise à la FINA en vue d'organiser des championnats du monde au cours des deux années suivant les Jeux olympiques et de laisser une année libre au cours de laquelle des championnats continentaux (Europe, Commonwealth, Panaméricains, Sud-Américains) pourraient se dérouler.

SPORTS



L'ÉQUILIBRE. — Pour les fillettes de la Coudre comme pour les autres, il n'est pas toujours facile à trouver.

(Avispress - J.-P. Baillo)

gymnastique Genève et Schaffhouse

DEUX NOUVELLES COMPÉTITIONS SONT NÉES LE WEEK-END PASSÉ

Deux nouvelles compétitions sont nées dimanche dernier : l'une à Genève sur le plan romand (finale des jeunes individuels de l'URG), l'autre à Schaffhouse sur le plan national (championnat suisse de sections). Les gymnastes neuchâtelois engagés dans ces différentes joutes ont obtenu de bons résultats les plaçant à un niveau honorable dans ces confrontations intercantionales.

A Genève

La première finale des individuels (pupilles et pupillettes) de l'Union romande de gymnastique a réuni quelque 130 jeunes concurrents sur le stade de Champel. Du côté masculin, une sérieuse déception attendait une partie des Neuchâtelois appartenant aux catégories supérieures : ils étaient... trop âgés ! Des directives peu claires et mal interprétées sont à la base de cette mésaventure, qui touche du reste également une partie des concurrents valaisans. Ce sont les maladies de jeunesse d'une nouvelle compétition, qui n'est pas encore rodée.

LES NEUCHATELOIS

Parmi les neuchâtelois classés, relevons dans les jeux nationaux le bon comportement de Paul Stuck jr (Colombier), 4me en cat. A, et chez les artistiques de Pierre Dänzer (Serrières) 5me en Jeunesse II, ainsi que de Christian Wicky (Peseux), 7me en performance I. Du côté féminin, les jeunes Neuchâteloises se sont particulièrement distinguées au « test » III, Isabelle Perret-Gentil (Boudry) prend la 3me place et Sylvie Gerber (Hauterive) la 4me. Au « test » IV, Fabienne Pizzera (Boudry) se classe brillante 2me et Laurence Wälti (Hauterive) 6me. Enfin au « test » V, les deux Boudryannes ont également réussi une excellente performance : Brigitte Girardin est 2me (derrière la Genevoise Sylvia Küttel, déjà très titrée), et Nicole Lambrigger 6me. Ces résultats sont tout à l'honneur des jeunes représentants de notre canton.

A Schaffhouse

Le premier championnat suisse de gymnastique de section s'est déroulé au pied du Munot dans le chef-lieu schaffhouseois. Les éliminatoires du matin ont réuni 82 formations, réparties dans les différentes disciplines inscrites au programme : anneaux, barres parallèles, école du corps, sauts au sol et anneaux balançés. Pour les cinq sections romandes annoncées, cela signifiait la fin de la compétition, car aucune d'elles n'a pu passer ce cap difficile. En effet, seules les trois premières sections de chaque catégorie étaient retenues pour la suite des concours.

TESSINOIS EN VERVE

Charrat manquait de peu la qualification (4me) aux barres parallèles, alors que Morat se classait 7me et La Chaux-de-Fonds-Ancienne 8me. Renens échouait également sur le fil (4me) à l'école du corps, tandis que Versoix avait déclaré forfait. Peu nombreux, les Romands ont manifesté leur présence dans cette compétition nationale et leurs prestations étaient pleines de promesses. Ils n'ont toutefois pas pu les concrétiser jusqu'à l'ultime phase du concours. De leur côté, les Tessinois se sont montrés très en verve ; trois de leurs équipes sont parvenues en finale et deux d'entre elles ont remporté la victoire (Ascona aux barres parallèles et aux anneaux).

SE PERFECTIONNER

Les 21 formations admises à la finale ont enthousiasmé le public :

haut degré de préparation, originalité dans le choix des exercices et la conception générale des productions, enfin exécution très soignée et brillante, sur un fond musical bien choisi. Les meilleures sections du pays ont présenté des démonstrations attrayantes et d'un haut niveau gymnique.

Cette manifestation a ainsi pleinement tenu ses promesses. Cette compétition aura lieu désormais chaque année. Si l'on veut faire progresser cette discipline dans le sens de la qualité, les sections s'intéressant à la gymnastique de groupe ne doivent pas attendre la fête fédérale, qui n'a lieu que tous les six ans. Ce nouveau championnat suisse permet ainsi aux formations spécialisées de se perfectionner et, par l'émulation qu'il apporte, contribue à la modernisation de la gymnastique de section.

Résultats

Schaffhouse

Anneaux : 1. Ascona, 28, 63 ; 2. Berne Berna, 28, 39 ; 3. Chiasso, 27, 82. Barres. — Classe B : 1. Ascona, 29, 03 ; 2. Mels, 28, 63 ; 3. Widnau, 28, 63. — Classe A : 1. Opfikon-Glattbrugg, 28, 53 ; 2. Kallnach, 27, 96 ; 3. Oberwinterthur, 27, 17. Ecole du corps : 1. Haetzingen, 29, 00 ; 2. Thayngen, 28, 94 ; 3. Trogen, 28, 63. Sauts : 1. Lucerne Bourgeoise, 29, 02 ; 2. Berne Berna, 28, 76 ; 3. Opfikon-Glattbrugg, 28, 63.

Genève

Relais intercantonal 5 fois 80 m (garçons et filles) : 1. Jura, 108"3 ; 2. Vaud, 111"6 ; 3. Fribourg, 115"3. Nationaux. — Pupilles, cat. A : 1. Y. Hunziker (Vaud) 69,70 ; 2. J. Randin (Vaud) 67,10 ; 3. J.-L. Huguet (Vaud) 63,10. — Cat. B : 1. J. Bidiville (Vaud) 63,30 ; 2. P. Ravey (Vaud) 63,05 ; 3. R. Furrer (Valais) 62,90. Artistique. — Pupilles, jeunesse 2 : 1. D. Eyer (Valais) 46,00 ; 2. C. Schneider (Genève) 45,80 ; 3. P. Michel (Vaud) 44,25. — Performance 1 : 1. D. Maret (Vaud) 72,45 ; 2. R. Wenger (Jura) 71,50 ; 3. M. Wenger (Jura) 70,90. — Pupillettes, test 3 : 1. Ch. Pulvin (Genève) 35,60 ; 2. F. Giacobino (Genève) 35,50 ; 3. I. Perret-Gentil (Neuchâtel) 34,90. — Test 4 : 1. A. Arandel (Genève) 35,50 ; 2. F. Pizzera (Neuchâtel) 34,90 ; 3. D. Cuérel (Vaud) 34,90. — Test 5 : 1. S. Küttel (Genève) 71,10 ; 2. B. Girardin (Neuchâtel) 70,20 ; 3. M.-L. Rey (Valais) 69,95.

Athlétisme

Athlétisme, catégorie B : 1. J.-P. Krumel (Vaud) 331 ; 2. Ch. Genillud (Vaud) 317 ; 3. M. Cazzoli (Genève) 297. — Cat. A : 1. B. Aebischer (Fribourg) 319 ; 2. M. Bobillier (Genève) 308 ; 3. J.-L. Dutoit (Vaud) 305. — Pupillettes, cat. B : 1. I. Chételat (Jura) 1295 ; 2. S. Scherrer (Genève) 1198 ; 3. C. Rusconi (Genève) 1187. — Cat. A : 1. C. Eynen (Valais) 1373 ; 2. A.-L. Vessaz (Vaud) 1330 ; 3. J. Dobler (Jura) 1321.

RÉSULTATS DES NEUCHATELOIS

Nationaux B : 1. Bidiville (VD), pas de Neuchâtelois. Nationaux A : 4. Stuck (NE) 61,40 ; 6. Rubli (NE) 58,70 ; 7. D. Bron (NE) 54,80. Hors concours : Roquier (NE) 64,00. C. Bron (NE) 61,10. — Artistique Jeunesse II : 5. Daenzer (NE) 42,85 ; 10. Monnin et Cameroni 40,90. Performance I : 1. Maret (VD) 72,45 ; 7. Wicki (NE) 66,75 ; 14. Prince (NE). Athlétisme, catégorie B : 1. Krumel (NE) 331 ; hors concours : F. Guenet (VS) 353 ; Faton (NE) 347 ; S. Guenet (NE) 345. Catégorie A : 1. Aebischer (FR) 319 ; hors concours : Montandon (NE) 277 ; F. Thiébaud (NE) 249. Pupillettes (artistique) test 3 : 1. G. Pulvin (GE) 35,60 ; 3. I. Perret-Gentil 34,55 ; 4. S. Gerber 34,35. Test 4 : 1. A. Arandel (GE) 35,50 ; 2. F. Pizzera (NE) 34,90 ; 6. L. Wälti (NE) 34,10. Test 5 : 1. S. Küttel (GE) 71,10 ; 2. B. Girardin (NE) 70,20 ; 6. N. Lambrigger, 65,50.

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DE FOOTBALL

III^e ligue: les deux chefs de file tenus en échec

Gorgier - Marin 0-3 (0-2)

BUTS : Wehrli (1), Yovicic (2). GORGIER : Cassard ; Bucher, Sansonnens, Jacot, Longaretti, Calame, Zambelli, Rumpf, Stauffer, Pierrehumbert, Jeanmonod. Entraîneur : Foschini. MARIN : Rothenbuhler I ; Rothenbuhler II, Walti, Buhler, Ducret, Ducommun, Baptista, Jovicic, Dasilva, Meyer, Hofmann. Entraîneur : Jovicic. ARBITRE : M. Polese de Cortailod. Victoire méritée des visiteurs. C'est une équipe qui fera souffrir bien des adversaires. La formation locale aurait pu sauver l'honneur mais trop d'occasions de buts ont été manquées. C'est grâce au gardien Cassard que le résultat n'a pas été plus sévère.

Ph. F.

L'Areuse - Ticino 3-6 (1-6)

BUTS : Chianteretto (4) Comisso (1), et Krebs (1) pour Ticino ; Vigiotta (2) et Pontello (1) pour l'Areuse. L'AREUSE : Kapp ; Paglia, Dell'Orfica, Colaianni, Modulo, Tontini, Vigiotta, Duago, Pontello, Jambiorata. Cocco. Entraîneur : Pontello J. TICINO : Jan (Bonnardi) ; Jottirioli, Batiston, De Piante, Capitaniulli, Berly, Todeschini, Comisso, Chiantaretto, Krebs (Sieber), Maillat. Entraîneur : Bonardi. Ticino s'est déplacé à Couvet dans l'espoir d'y glaner un point, mais la faiblesse de la défense adverse lui a permis de marquer... 6 buts dans les 25 premières minutes ! L'Areuse s'est bien reprise après la mi-temps et a dominé tout le long, sans toutefois parvenir à remonter le handicap du début. L'Areuse aurait mérité mieux. Même en perdant le match, l'ambiance est restée bonne entre les joueurs qui sont conscients de leur mauvaise première mi-temps.

G.P.

Travers I - Dombresson I 3-3 (3-3)

BUTS : Dombresson : Haller (2), Guinand. Travers : Weissbrodt II (2), Fornoni. TRAVERS : Audétat ; Colaianni (Fluckiger II), Weissbrodt I, Espinosa (Jacot), Otz ; Fluckiger I, Zbinden ; Weissbrodt II, Fornoni, Ruggieri, Grisel. Entraîneur : Weissbrodt I. DOMBRESSON : Padovani ; Châtelain, Melchior, Kaiser, Fallet ; Helary, Cuhe (Schmocker) ; Haller, Bernardi, Voisin, Guinand. Entraîneur : Haller. ARBITRE : M. Meyer, (Je Landeron). Ce fut une partie plaisante à suivre où six buts furent marqués, dont quelques-uns avec la complicité de l'arbitre !

En deuxième ligue fribourgeoise

Domdidier-Beauregard 1-3 (1-1)

BUTS : Bischof, Cotting et Terrapon pour Beauregard ; Schneider pour Domdidier. DOMDIDIER : Collaud ; Godel ; Charonnens, Pury, Corminbeuf ; Brasey, Stritt ; Cotting, Schneider, Blanc, Ballaman (Mulhauser). BEAUREGARD : Dreyffus ; Jungo ; Marmy, Maunon, Brasey ; Rossier, Borecard ; Bischof, Rémy, Terrapon, Cotting. ARBITRE : M. Fivaz, de Chavannes (excellent). La première période de jeu a permis à Domdidier de faire l'étalage de ses qualités, même si c'est Beauregard qui ouvrit le premier la marque. Ce but contre le cours du jeu et survenu peu avant la mi-temps traduisait, en somme, la première action dangereuse de Beauregard et la réplique de Schneider était le juste fruit d'une domination insolente. Malheureusement pour eux, les Broyards baissèrent pied après la pause et, dès son deuxième but, Beauregard prit de plus en plus d'assurance pour, finalement, infliger sa première défaite à Domdidier.

R.C.

Cormondes-Portalban 3-5 (2-2)

BUTS : A. Kurzo (2) et Stadelmann pour Cormondes ; Bertschi (2), Jacot (2) et Dubey pour Portalban. CORMONDES : Kratinger ; Rémy ; M. Schneuwly, Grossrieder, Brulhardt, M. Kurzo, Messerli, Giot, B. Schneuwly, A. Kurzo, Stadelmann, Baechler. Entraîneur : Muller. PORTALBAN : Roulin ; Borgognon, Collon, Donner, J.-M. Chambetaz, Dubey, Christinat, Bertschi, Wieland (Corminbeuf), Chambetaz, Jacot. Entraîneur : Bertschi. ARBITRE : M. Reverchon, du Sentier. Très bonne journée pour Portalban qui acquiert deux points à l'extérieur en dominant nettement son adversaire. Bertschi et ses gars ont présenté de très belles actions, notamment lors des buts de Bertschi et Dubey. Notons, toutefois, que la défense de Portalban ne s'est pas montrée irréprochable ; elle a, du reste, des problèmes ces temps. Cormondes, de son côté, a éprouvé des difficultés sur le plan de la condition physique. A égalité avec son hôte à la mi-temps, il a baissé les bras en fin de match.

Nad.

Saint-Blaise - Etoile 1-1 (0-0)

BUTS : Peltier et Schmidt. SAINT-BLAISE : Albano ; Dupasquier, Peluso ; Schurmann, Paccolat, Roth ; Vietti (Mormier), Coulet, Hofmann, Peltier, (Roth II), Laederach. Entraîneur : Oberti. ÉTOILE : Schlichtig ; Venaruzzo, Crivelli, Solberger, Jaussi ; Jaquet, Schlichtig, Matthey, Foarti, Schmidt, Gigon. Entraîneur : Schlichtig. ARBITRE : M. Racine, de Neuchâtel, excellent. Les dimanches se suivent et ne se ressemblent pas tout à fait pour Saint-Blaise. Avant-hier et sur leur terrain, les hommes d'Oberti ont trouvé en face d'eux un adversaire de leur valeur : Etoile. Le match a été plaisant à suivre, les deux équipes se sont évertuées à pratiquer un jeu harmonieux, axé sur l'offensive. Les chances de buts ont été sensiblement égales, mais à chaque fois, et pendant de longues minutes, Albano et son vis-à-vis étaient à la parade. En seconde mi-temps, Saint-Blaise a trouvé le premier le chemin des filets. Mais, en moins de deux minutes, Etoile a terni la joie du camp saint-blaisois ! A la suite de l'expulsion de Gigon (Etoile) à la 60me minute, on pensait voir l'équipe des Fourches prendre le match en main. Il n'en a rien été. A dix, Etoile a fait mieux que se défendre à l'image de son entraîneur-joueur Schlichtig omniprésent, et Saint-Blaise est resté sur sa faim...

M.B.

Floria I - Corcelles Ia 1-1 (1-1)

BUTS : Pauli (1-0), Zanetti (1-1), Clerc (2-1), Vaucher (contre son camp 2-2). FLORIA : Etienne ; Rohrbach, Vaucher, Guay, Debon ; C.-A. Bieri, Burri, J.-L. Bieri ; J.-P. Clerc, Gaufrid, Pauli. Entraîneur : J.-Laurent Bieri. CORCELLES : Salomon ; Plancherel, Feuz, Freiholz, Rey ; Rognon, Guyenet, Cattin ; Payot, Zanetti, Calame. Entraîneur : Guyenet. ARBITRE : M. Collaud (Neuchâtel). Après un début timide, les locaux parvinrent à contrôler la partie grâce à une belle anticipation de Pauli, ce dernier inscrivant logiquement le premier but. Corcelles ne se laissa pas abattre et augmenta la cadence. Cette pression se solda par une égalisation. A 3 minutes de la première mi-temps, l'arbitre annula un but marqué par Floria. Puis, mystifiant la défense, A. Clerc redonna l'avantage aux locaux. Dès cet instant, Corcelles se fit plus pressant et sur coup de coin, égalisa avec l'aide d'un arrière.

Sonvilier I - Deportivo 2-3 (0-1)

BUTS : Courvoisier (2), Mata Rodriguez, Madera. SONVILIER : Spaetig ; Mast, Pini, Muller (Previtali), Falcinella, Scheggia, Aeschbacher ; Bourquin, Gindrat, Courvoisier, Bachmann. Entraîneur : Bourquin. DEPORTIVO : Louverio ; Almedia, Pellegrini, Fusi, Dainotti, Navarro, Blanco, Mata, Rodriguez, Madera, Fernandez. Entraîneur : A. Corsini. ARBITRE : M. Disler (les Geneveys-sur-Coffrane). Sonvilier dut se passer des services de Maner (militaire) et Waelti, et dut déjà puiser dans la 2me garniture. En 1re mi-temps, Deportivo plus opportuniste, profita d'une des rares occasions pour ouvrir la marque. Après la pause, les locaux égalisèrent et peu après manquèrent un « onze mètres » ! Plusieurs erreurs imputables à toute l'équipe de Sonvilier permirent logiquement à Deportivo de remporter l'enjeu de la partie.

P.-A. L.

Hauterive II - Châtelard I 3-2 (2-1)

BUTS : Farine, Giarratana, Meier (penalty) ; Monneron, Ansermet. HAUTERIVE : Deproost ; Sansonnens, Linder, Sandoz, Galfetti ; Leuenberger, Farine, Meier ; Maspoli, Giarratana, Geiser. Entraîneur : Sansonnens. CHATELARD : Campela ; Gillard, Mercet, Setteccassi, Fasnacht ; Renaud, Mantoan, Ansermet ; Gagnaux, Monneron, Richard, (Samataro, Glassey). Entraîneur : Mantoan. ARBITRE : M. Rytter, (la Chaux-de-Fonds). Première mi-temps correcte et équilibrée au cours de laquelle les deux équipes se sont efforcées de pratiquer un football aéré. Après un tir de Giarratana sur la latte, Farine ouvrit la marque à la 6me minute. Châtelard égalisa vers la demi-heure, mais Giarratana redonna l'avantage à ses couleurs peu avant le repos, après avoir été laissé curieusement seul dans le rectangle de réparation !

En deuxième mi-temps, les joueurs se montrèrent plus nerveux. Certaines charges devinrent assez rudes. A la première minute déjà, Hauterive bénéficia d'un penalty qui lui permit de croquer l'écart. Châtelard ne s'avoua pas vaincu et, après avoir réduit la marque à une unité, se montra très dangereux en fin de match. Mais le gardien Deproost tout d'abord, puis la transversale à quelques secondes du coup de sifflet final, lui refusèrent un point qu'il n'aurait pas usurpé.

J.-P. D.

Le Locle II - Corcelles Ib 9-1 (3-0)

BUTS : Murinni (3), Cano (3), Ghisoni (2) et Gaille pour Le Locle. Albisetti pour Corcelles. LE LOCLE : R. Castella ; P. Castella, Aellen, Bischof et Pellatou ; Di Marzo et Gaille ; Ghisoni, Cano, Murinni et Romerio. Entraîneur : R. Furrer. CORCELLES : Burdofor ; Vuillomnet, Béguin, Cuenin et Gyger ; Duggan et Henchoz ; Kessi (May), Dardel, Albisetti et Pittet. Entraîneur : Schweizer. ARBITRE : M. Vocat, (Cernier). Mis à part le premier quart d'heure, durant lequel, les Loclois eurent de la peine à se réveiller, c'est à un match à sens unique que nous avons assisté. Le résultat d'ailleurs aurait dû être plus élevé vu des occasions de buts créées devant le but de Corcelles. Le Locle II gagna ainsi le contact avec le groupe de tête en s'améliorant de dimanche en dimanche.

RAEL

Auvernier I - Béroche I 0-0

AUVERNIER : Lesquereux ; Pasquier, Perez, Schmid, Sansonnens ; Ferrier (Goffinet), Divernosi, Schneider, Christen (Jeanneret), Leirsch, Décosterd. Entraîneur : Pasquier. BÉROCHE : Pacelli ; Gaschen, Gaille, Rognon, Ischi ; Broch, Pisenti, Frydig ; Kummer, Tinembart, Junod. Entraîneur : Pittet. ARBITRE : M. Calabrese, (la Chaux-de-Fonds). Béroche et Auvernier ont développé un jeu de très bonne facture. Tour à tour, les deux équipes attaquèrent et plusieurs occasions de but se présentèrent sans pour autant être exploitées. A noter, à quelques minutes de la fin, le sauvetage d'un arrière visiteur, sur la ligne de but alors que son gardien était battu. Ce fut un bon match, très correct, le résultat étant équitable.

Le Parc I - Colombier I 1-2 (0-1)

BUTS : pour Colombier, Jacot, Rufer. Pour Le Parc : D. Cuhe. LE PARC : Dellanegra ; Kiner, Pfister, Bosson, Cortinovic ; Romano, D. Cuhe, Burri ; Frey, Cassotti, Traversa. Entraîneur : J. Cuhe. COLOMBIER : Iten ; Tchannen, Egli, Engler, Ronchi ; Golay, Scheidegger, Javet ; Bozzi, Rufer, Ducommun. Entraîneur : R. Egli. ARBITRE : M. Fiorelli, (Cortailod). La victoire de Colombier est chancelante : le but marqué en première mi-temps, contre le cours du jeu fut suivi, à la reprise par un deuxième. Ensuite ce fut une nette domination du Parc qui réduisit l'écart. Mais, par maladresse de ses attaquants n'arriva pas à égaliser.

Fribourg

Ile ligue. — Fétingy-Broc 3-1, Gurmels - Portalban 3-5, Alterswil - Attalens 3-1, Domdidier - Beauregard 1-3, Courtépain - Arconciel 3-2. IIe ligue. — Vuisternens-Rt. - La Tour 3-2, Vuisternens-O. - Siviriez 1-2, Châtel - Semsales 2-1, Romont - Promassens 3-1, Chérens - Guffens 4-4, Beauregard II - Neyruz 1-1, Saint-Sylvestre - Essort 2-2, Matran - Ependes 3-3, Corpataux - Central II 3-5, Marly Ja - Guin 3-3, Schmiten - Grolley 5-3, Corminbeuf - Ueberstorff 2-2, Richemond - Tavel II 0-4, Fribourg II - Villars 2-4, Belfaux - Montagny-Ville 3-2, Montbrelloz - Estavayer 1-2, Montet - Cugy 1-2, Dompierre - Vully 2-1, Montagny - Saint-Aubin 0-1, Châtres - Morat 2-0.

Interrégionaux A/1

Groupe 1 : Martigny - Chénos 0-1 ; Neuchâtel Yamax - Berne 5-4 ; Granges - Keniz 2-2 ; Comète Peseux - Fribourg 2-6 ; Lausanne - Laufen 1-0 ; La Chaux-de-Fonds - Etoile Carouge 0-4 ; Servette - Sion 0-3. Groupe 2 : Aarau - Amriswil 1-1 ; Bâle - Chiasso 2-1 ; Emmenbrugg - Zurich 5-2 ; Grasshoppers - Saint-Gall 1-2 ; Concordia - Bellinzona 1-2 ; Lucerne - Wettingen 0-3 ;

dernière SPORTS dernière

HOCKEY SUR GLACE

Le H.-C. Bâle a engagé un entraîneur canadien pour la saison prochaine. Il s'agit de Daniel Malone (34 ans) qui a joué précédemment avec les Toronto Maple Leafs (National Hockey League) et qui a déjà officié en tant qu'entraîneur en Scandinavie. Il a notamment remporté le championnat de Finlande avec IFK Helsinki

CYCLISME

Le Belge Eddy Merckx a enfin pu prendre sa revanche sur le champion du monde Felice Gimondi à l'occasion du critérium de Roccastrada (Grosseto) qu'il a remporté au sprint.

avant de diriger Karlskoga et Fagersta, clubs de 1re division suédoise.

Messerli systèmes reprographiques à la büfa 73

Halle 3
Stand 310

mm 73.01.15

copie héliographie

Océ 1700. L'automate copieur sur papier ordinaire.
Océ 1150/1250/1300/1415/1925. Les systèmes de copie électrostatiques. DEX. Le transcripneur téléphonique. Grand choix de destructeurs de documents.

Océ 107. L'appareil pour les bureaux commerciaux et techniques.
Océ 200/208/214. La nouvelle génération des machines à héliographie.
Océ 271. Le système héliographique automatique qui coupe, copie et plie.

impression offset

Océ 2110. Copy-Print-System et impression systématique pour les bureaux commerciaux et techniques. ADS. Système automatique de préparation des matrices et d'impression.

microfilm

Bell & Howell. Systèmes à microfilms de 16 mm pour l'administration et de 35 mm pour les bureaux techniques. Ricoh RP 600. Lecteurs-réagrandisseurs pour microfilms de 35 mm. Zeutschel. Appareils lecteurs pour format 35 mm. Cartes à fenêtre et cartes diazo. Fuji Microfilms.

Messerli
A. Messerli SA
Le spécialiste de la reprographie
Sägereistrasse 29
8152 Glattbrugg ZH
Téléphone 01/8103040

AVIA & SILVANA SA

engage, pour travail en atelier :

décalqueuses
emboîteurs (euses)
poseurs(euses) de cadrans

— Entrée immédiate ou à convenir.
— Pouvons assurer la formation à toute personne sérieusement disposée à travailler sur une de ces parties.
— Horaire libre.

Faire offres ou se présenter à la fabrique :
Place-d'Armes 3, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 67 01.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.

SGT

LOOPING

Nous cherchons pour notre département exportation

UNE SECRÉTAIRE

connaissant le français, l'anglais et l'allemand, pour la correspondance, la facturation et des travaux de secrétariat.

Nous offrons :

Un travail indépendant, varié et intéressant.
Une situation stable.
Caisse de retraite.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres à : Looping S.A.
manufacture de réveils et de pendulettes,
rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles (NE).
Tél. (038) 31 77 33.



NEUCHÂTEL

cherche :

sommelier (ère)
commis de cuisine
garçon de cuisine

Bons gains, congés réguliers.

Se présenter depuis 13 heures ou téléphoner au 24 30 30.

Office cantonal du plan d'aménagement
Mise au concours d'un poste

d'employé technique

Pour traiter des problèmes techniques et pratiques de l'aménagement du territoire dans le JURA, nous avons besoin

— d'une personne jeune et active,
— capable d'avoir une vue d'ensemble sur les questions d'utilisation du sol, de construction et de la législation y relative,
— connaissant bien le Jura,
— ayant de la facilité pour s'exprimer et correspondre avec les autorités communales et cantonales en particulier.

Ce poste intéressant, rétribué selon le décret cantonal sur les traitements, offre la possibilité d'acquiescer une expérience pratique dans la matière nouvelle qu'est l'aménagement du territoire.

Semaine de 5 jours.
Entrée en fonction à convenir.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Office du plan d'aménagement, arrondissement Jura-Seeland, rue Veresius 2, 2500 Bienne, tél. (032) 6 51 15.

Les postulations seront adressées à M. R. Baumann, urbaniste d'arrondissement, à la même adresse, jusqu'au 30 septembre 1973.

On cherche

repasseuse

un demi-jour par semaine.

Prêre de s'adresser à la boucherie R. Margot, Seyon 5, Neuchâtel. Tél. 25 66 20-21.

PROFESSEUR

d'allemand et d'anglais est cherché par école de la ville. URGENT.

Ecrire sous chiffres 87-482 aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons
sommelier (ère)

connaissant les deux services.
Cercle National, place Fury, Neuchâtel.
Tél. 24 08 22.

Prof. médicales

De retour

Dr Herbert-R. Schnurr
médecin dentiste
Pesaux,
rue Ernest-Roulet 1.
Tél. 46 16 21.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire

bilingue (français-allemand), comptabilité, 12 ans de pratique à Neuchâtel, habituée à activité indépendante impliquant responsabilités, ayant facilité d'adaptation, possédant sens de l'organisation, cherche emploi à mi-temps ou à horaire réduit. Travaux de dactylographie (traductions) et de comptabilité à domicile.
Adresser offres écrites à MI 2133 au bureau du journal.

Cadre administratif confirmé

principal de cabinet dans société d'administration et gestion immobilière, gérant de copropriété, nationalité française, permis travail hors contingent, désire devenir collaborateur actif dans société équivalente, sise à Neuchâtel.
Association non exclue.
Adresser offres écrites à 178-178 au bureau du journal.

Jeune homme, 33 ans, décolleleur de profession, désire trouver

Secrétaire

bilingue
expérimentée, cherche travaux de dactylographie, facturation, correspondance, etc. à domicile.
Adresser offres écrites sous chiffres FD 2152 au bureau du journal.

emploi

dans une branche annexe ou différente, avec poste à responsabilité.
Faire offres sous chiffres KI 2157 au bureau du journal.

COMMERCES

Urgent

A remettre à Neuchâtel, pour cause de départ à l'étranger,
salon de coiffure
pour dames, 6 places.
Prix intéressant.
Adresser offres écrites à NJ 2134 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

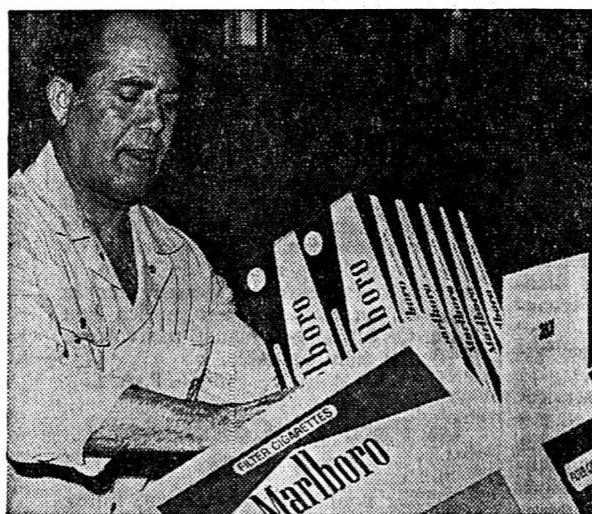
Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel,

nous cherchons

personnel de manutention

pour nos différents ateliers de fabrication.
Travail en équipes. Transport assuré par nos soins en cas de non-concordance avec les moyens de transports publics.

Offres et renseignements aux
FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 45, Interne 225 ou 226.



AGULA

La fabrique Agula engage tout de suite ou pour date à convenir :

PERSONNEL FÉMININ

pour ses différents ateliers de fabrication.

JEUNES OUVRIERS DE FABRICATION

responsables du chargement et du contrôle des machines.

Prêre de se présenter ou de téléphoner à Agula S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, ch. des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel. Tél. (038) 31 19 02.

Entreprise de la branche horlogère du canton cherche, pour son département

ORDONNANCEMENT,

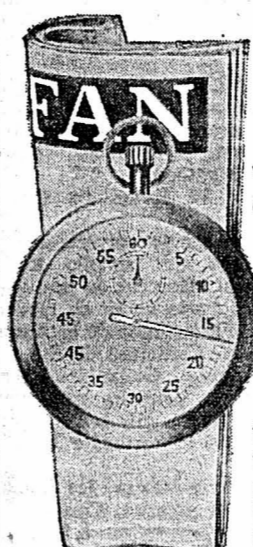
un

COLLABORATEUR

désirant trouver un travail varié et intéressant dans la planification et les lancements des fabrications.

Les intéressés de formation technique ou commerciale sont priés de faire leurs offres sous chiffres 28-900236 à PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN



Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre?

Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous.

Car vous l'attendez, votre journal. Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

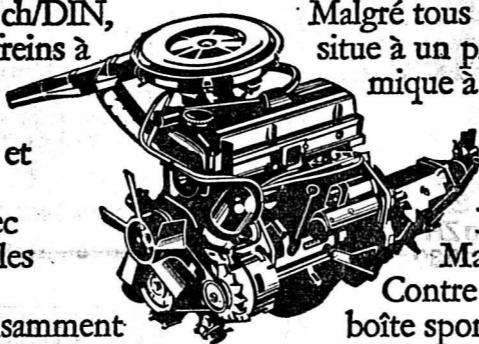
Pourquoi rêver d'une voiture de sport ? Nous avons mieux : Opel Manta SR.



La Manta SR possède une ligne admirable. Et un puissant moteur de 1,9 litres développant 90 ch/DIN, avec arbre à cames en tête. De plus, elle possède des freins à disque à l'avant. De grands phares et feux de croisement à halogène. Une vitre arrière chauffante. Un tableau de bord fonctionnel, avec compte-tours, ampèremètre et manomètre d'huile.

La Manta SR se conduit sur de larges jantes avec pneus ceinturés. Elle possède un châssis qui a étonné les professionnels pour sa tenue de route.

Malgré son allure sportive, son intérieur est suffisamment spacieux et confortable pour que la famille puisse y prendre place.



Avec beaucoup de bagages. Malgré tous ces avantages et performances, la Manta SR se situe à un prix vraiment «fair-play» et, de plus, elle est économique à l'entretien.

Alors, rêvez-vous toujours d'une voiture de sport ?

Manta 1,6 ltr. 80 ch/DIN Fr. 12 275.—*

Manta L 1,6 ltr. 80 ch/DIN Fr. 13 100.—*

Manta SR 1,9 ltr. 90 ch/DIN Fr. 14 075.—*

Manta Berlinetta 1,9 ltr. 90 ch/DIN Fr. 14 425.—*

Contre supplément, elle est également livrable avec la boîte sportive GM entièrement automatique à 3 rapports.

(*Prix indicatifs. Crédits avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Manta. Parce qu'il y a suffisamment de voitures ennuyées.

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 21414, Avenches J.-P. Divorne 751263, Begnins Garage du Jura 661458, Blenne Auto-Besch 415566, Merz & Amez-Droz S.A. 35333, Bulle Garage Majestic 28484, Château-d'Œx Garage du Pont 46173, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 234681, Delémont Garage des Eaux-Vives 223533, Fribourg Garage de Pérolles 223888, Genève Garage des Délices S.A. 425350, Extension Autos S.A. 321135, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 253131, le Locle Garage du Rallye 313333, Martigny Garage J.-J. Casanova 22901, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 612246, Moutier Garage Prévôtis 931677, Neuchâtel Garage du Roc 331144, la Neuveville Garage Belcar 512559, Porrentruy Garage des Ponts 661206, Rolle Garage Wurlod 751725, Sion Garage de l'Ouest 28141, Saint-Imier Garage R. Gerster 413644, Tramelan Garage Alouette 975040, les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse 661355, Yverdon Garage Bouby-Rolls 25460, et nos distributeurs locaux à : Attalens 564110, Belfaux 451236, Bercher 818242, Bevaix 461396, Bex 52338, Bremblens 711969, Buchillon 763075, Bussigny 891166, Cheseaux 911229, Chexbres 561156, Colombier 413570, Cossonay 871596, Court 929150, le Crêt 85429, Dombresson 532840, Echallens 811595, Epalinges 325366, Estavayer-le-Lac 631008, Fahy 766320, Fully 53523, Genève 9, rte des Jeunes 425046 ; 24, rue du Prieuré 320826 ; 33b, av. de Miremont 460817 ; 20, av. H.-Dunant 334800 ; 12-14, rue Jean-Jaquet 326330, Glovelier 567129, les Haudères 46527, Lausanne 21, place du Tunnel 237217, Marnand 641057, Mézières 931245, Moillesulaz 480200, Montana 72369, Morges 712648, Moudon 952672, Nods 512617, le Noirmont 531187, Onex 926224, Orbe 72177, Payerne 612980, Petit-Lancy 923732, le Pont 851250, Prilly 289494, Rarogne 51666, Renens 340194, la Rippe 671255, Romont 522287, la Sagne 315168, Savigny 971155, Soyhières 321136, Sainte-Croix 62676, Saint-Maurice 36390, Vallorbe 831488, Versoix 551694, Vevey 518860, Veyras, sur Sierre 52616, Villeneuve 601051.

PIANO

G.-L. NAGEL-HEILBRONN, avec tabouret et 1 lot de partitions, Fr. 1350.—, Tél. (038) 25 48 33.

Retraite chrétienne neuchâteloise

à la Prise-Imer, sur Corcelles-Neuchâtel

Le Saint-Esprit aujourd'hui

du vendredi 14 septembre au lundi du Jeûne 17 septembre 1973, 10 h, 14 h 15, 17 h et 20 h
Culte dimanche du Jeûne à 10 h. Avec les concours de MM. Clément Lecosse, président du Mouvement évangélique des tziganes, Bernard Clément, directeur de Croisade de maison en maison, Paris, Marcel Graber évangéliste en France.
Sous la présidence de Comité de la Retraite, des pasteurs Marc Bridel, Jean-Paul Lienhard, Jacques-Louis Roulet et Louis Secretan.
Bienvenue à tous.

Parents !

Réouverture du Mini-Club enfants (2 à 5 ans) de 9 h à 11 h. Renseignements : Boîte 31, tél. 25 47 25.

L'annonce reflet vivant du marché

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

DIVAN en bon état. Lit d'enfant, bols. Téléphone 25 35 06.

FEUILLES placage noyer, acajou, cerisier, etc. Tél. 31 10 43 (repas).

2 FAUTEUILS VOLTAIRE en parfait état. Tél. 66 14 70.

SOUILIERS DE MONTAGNE pt 44 Molitor, état neuf, valeur 250 fr. cédés à 150 fr. Téléphone 24 06 72.

JEUNE COLOMBE 15 fr. Tél. (032) 83 13 38, heures des repas.

PETITS OISEAUX exotiques. Tél. 24 79 44.

POUSSE-POUSSE français complet, lit pliable avec matelas, habits enfant 6 à 12 mois (hiver), canapé, conviendrait chambre enfant. Tél. 42 32 28.

MACHINE A LAVER semi-automatique, Hoover, parfait état ; petite armoire murale, 100 x 120 ; glace ancienne ; machine à coudre, à pied, Singer ; bassin de vigne, tonnelle ; enclos pour lapins ; tapis de fond bord à bord ; tentures. Tél. 25 30 01.

1 BALANCE BUSCH, type 1020-SP, 200 kg, au prix de 900 fr. Tél. 24 01 61.

FOURNEAU A BOIS ; fourneau à mazout ; 2 machines à coudre, une à pied, une à main. Tél. 55 17 90.

FRIGO 135 l, bon état, Michel Gander, le Villaret, Colombier.

2 LITS JUMEAUX, noyer, sommiers métalliques, matelas neufs, tables de nuit, couvrelits, le tout 360 fr. ; table de cuisine et 4 tabourets bols, 60 fr. ; 3 chaises, 20 fr. Téléphone (038) 25 74 56.

ELECTRA-PIANO, état de neuf, 1600 fr. Téléphone 31 30 48.

Demandes d'emplois

JEUNE SECRETAIRE, de langue allemande, cherche un emploi pour une durée de 3 mois environ. Adresser offres écrites à BZ 2148 au bureau du journal.

FERBLANTIER-APPAREILLEUR expérimenté cherche place stable. Adresser offres écrites à CA 2149 au bureau du journal.

DEMOISELLE cherche place de caissière pour remplacement dans cinéma de la ville. Adresser offres écrites à HF 2154 au bureau du journal.

JEUNE COURTEPOINTIERE cherche travail à Neuchâtel. Adresser offres écrites à JH 2156 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Urgent : horlogerie ou enfant. Tél. 41 31 25.

APPRENTI EBENISTE terminant son apprentissage en octobre cherche emploi. Adresser offres écrites à LH 2132 au bureau du journal.

JEUNE DAME garderait enfant à partir de six mois, région les Cèdres. Adresser offres écrites à LG 2120 au bureau du journal.

Divers

CHEVAUX seuls ou accompagnés. A. Huguenin, tél. 53 99 27, Cernier.

MONSIEUR, 40 ans, sérieux, situation indépendante, propriétaire maison, voiture, désir rencontrer dame ou demoiselle affectueuses sincères, goûts simples, pour amitié puis mariage si convenance. Ecrire à DB 2150 au bureau du journal.

EMAUX : Apprenez à faire des émaux sur cuivre. Tél. 33 25 39.

A louer

CENTRE-VILLE, chambre indépendante meublée, confort, douche, 190 fr. à personnes Suisses. Tél. 25 27 02.

BELLE CHAMBRE à 5 minutes de la gare et du centre. Tél. 25 35 06.

GARAGE A HAUTERIVE (quartier Marnière), Tél. (038) 33 41 20, dès 18 heures.

APPARTEMENT 4 pièces, Pesieux, 480 fr., charges comprises, pour le 1er octobre. Téléphoner entre 8 et 10 h au (038) 31 64 36.

CHAMBRE avec salle de bains (Jardin Anglais), seulement à jeune fille. Téléphone 24 12 22.

AU LANDERON, appartement 3 1/2 pièces, tout confort, à proximité de la piscine et du lac, libre tout de suite ou à convenir. Téléphone (038) 51 19 76.

APPARTEMENT 4 pièces, balcon, vue sur le lac. Libre début novembre 1973. Tél. (038) 24 70 43.

QUARTIER DES TROIS-PORTES, studio non meublé, cuisine équipée, tout confort, prix de location mensuel 280 fr. Libre dès fin septembre. Faire offres sous chiffres 119-201 au bureau du journal.

CHAMBRE MEUBLEE INDEPENDANTE, au soleil, chauffage central, douche. Téléphone 25 11 09.

CHAMBRE INDEPENDANTE MEUBLEE, en ville, à employé. Tél. 25 27 80, dès 8 heures.

STUDIOS MEUBLES à 1 et 2 lits, cuisine, douche, au centre, à jeune couple ou jeunes filles majeures. Libres 1er octobre. Tél. 25 10 38.

PETITE CHAMBRE indépendante, près du centre. Tél. 25 66 76.

STUDIO AU LANDERON, libre immédiatement,oyer 252 francs. Tél. (032) 42 23 32, aux heures de midi.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, au centre. Tél. 25 29 01.

STUDIO tout confort, meublé, conviendrait pour deux personnes. Tél. 25 88 55.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

JEUNE COUPLE (pasteur) cherche appartement 3 pièces, même sans confort, au Val-de-Ruz ou environs de Neuchâtel ; situation tranquille. Tél. (038) 31 22 70.

JEUNE FILLE cherche appartement 2 pièces, Neuchâtel-Boudry. Tél. (032) 3 83 28.

APPARTEMENT 3 1/2 - 4 pièces, confort, à Neuchâtel ou environs. Tél. 24 72 69.

STUDIO meublé ou belle chambre indépendante près de l'Institut de mathématiques, chemin de Chantemerle 20, pour le 1er octobre. Francesco de Maria, via Nosedo 3, 6900 Massagno. Tél. (091) 2 02 69.

APPARTEMENT de 1 à 2 pièces avec bain, à Corcelles - Cormondrèche. Tél. 31 60 77.

Demandes à acheter

SERRE-JOINTS menuisier, diverses dimensions. Tél. 31 10 43 (repas).

Offres d'emplois

POUR LES VENDANGES, 4 brandards et 1 personne pour le pressoir sont recherchés pour Domaine François Berthoud, Colombier. Tél. 41 22 32.

Perdus-Trouvés

PERDU, depuis mardi, chat tigré foncé, mâle, 2 ans, castré. Région Serrières. Téléphone 31 39 62.

PERDU, Jeudi matin, Promenade-Noire, tableau de Saint-Malo. Tél. (038) 31 29 54.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre Peugeot 404 800 fr.

Tél. 33 18 39, entre 12 et 13 heures.

A vendre Kawasaki 250

bicyclindre. Prix à discuter. Tél. 47 14 61.

OCCASION DU JOUR

DATSUN 1300

1969, 53.000 km, expertisée, radio. Prix intéressant.

GARAGE M. BARDO, Sablons 47,

tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

OCCASION

DAF 44
1968, bleu foncé,
36.000 km
Fr. 4400.—

l'affaire
d'aujourd'hui

Garages
Henri Favre S.A.

Apollo

Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

Mustang Mach 1

neuve, type 851, V8, automatique, servo-direction, servo-freins, intérieur de luxe, vitre chauffante arrière, pneus radiaux, dédoublée.

Prix : Fr. 20.000.—

Garantie, crédit, service après-vente.

V ON HOPE, R. von Büren + Co.
voitures américaines

Résidence de La Côte 40,
1110 MORGES. Tél. (021) 71 94 45.

A VENDRE

DATSUN 1200

4 portes, 1972, en parfait état. Prix intéressant.

GARAGE M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Superbe occasion de particulier

Escort 1300 L

1972, 16.000 km. Expertisée. Tél. (039) 26 78 88 le soir / (038) 24 73 43 bureau.

Pour cause de départ.

Citroën D Spécial

50.000 km, 1971, attelage caravane radio, expertisée. Tél. (038) 61 34 24 61 38 18.

Particulier vend

FIAT 124

1968, 70.000 km, expertisée. Tél. 33 58 27, heures des repas.

service de dépannage trois lacs

A vendre bateau pneumatique Hutchinson, neuf, 3 places avec rames et gonfleur, moteur 9,5 CV avec garantie. Fr. 2900.—. Agence Johnson, Frédy Fatton, Tombet 28, 2034 PESEUX. Tél. (038) 31 72 50.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Occasion unique

Austin De Luxe 1300 GT

Limousine 4 portes 5 places. Modèle 1972, 13.000 km. Nombreux accessoires. Expertisée. Garantie 3 mois. Echange possible. Grandes facilités de paiement.

A vendre

Triumph Spitfire

1968, expertisée. Fr. 2800.—

Garage Frédy Fatton, rue du Tombet 28, 2034 PESEUX. Tél. (038) 31 72 50.

A vendre pour cause de départ

VW 1302

peu roulé, modèle 1971, radio. Prix à discuter. Plaques et assurances payées jusqu'à fin 1973. Tél. (038) 41 14 46.

A vendre

Suzuki T 250

modèle 1971, expertisée, 1900 fr., assurances payées jusqu'à fin février. Tél. 41 11 31, dès 19 heures.

CAMARO

neuve, sport coupé 350, V8 automatique, servo-direction, servo-freins, pneus radiaux, dédoublée.

Prix : Fr. 18.000.—

Garantie, crédit, service après-vente.

V ON HOPE, R. von Büren + Co.
voitures américaines.

Résidence de La Côte 40,
1110 MORGES. Tél. (021) 71 94 45.

OCCASION UNIQUE

FIAT 125

1968, très bon état. Prix intéressant.

GARAGE M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

à lausanne orfèvrerie meubles
chaussures vêtement céramique
meuble liège marbre le visage actuel
de la production portugaise alimentation
coutellerie artisanats verrerie + des vins exceptionnels

du 8 au 23 Septembre



PORTUGAL

OFFICE COMMERCIAL DU PORTUGAL 50, QUAI GUSTAVE ADOR/1207 GENÈVE TÉLÉPHONES: (022) 35 74 10, (022) 35 74 19 TELEX: 27709 FEXPO-CH TÉLÉGRAPHE: FEXPO-GENÈVE

Hôtel de l'Aigle

LA CHASSE EST OUVERTE

Fam. Aebly Tél. (038) 63 26 44
COUVET

Le restaurant sera fermé durant le week-end du Jeune fédéral

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
 Tél. (038) 25 28 76 TX 35 313 fuchs ch

FAÇONNAGE ET VENTE

Verre acrylique, PVC et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimensions.
PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

Bien placer son argent

UN ESCALIER DE PIERRE OU DE BOIS peut apporter un élément décoratif et chaleureux à votre intérieur si vous le revêtez de tapis en acrilan ou de revêtements plastiques.

LES TAPIS en acrilan sont résistants et... lavables.

LES PLASTIQUES feront encore le bonheur de vos enfants.



● PLASTIQUE OU TAPIS ? VOUS HÉSITÉS ? NOS COLLABORATEURS VOUS RENSEIGNERONT OBJECTIVEMENT ET AIMABLEMENT.

● GRATUIT : Nous prenons les mesures à votre domicile et vous établissons un devis sans engagement. Téléphonnez-nous.

Masserey

Magasin d'exposition : Portes-Rouges 131-133
 8 VITRINES - 400 m² - PARC - TÉL. 25 59 12

Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades, démodés et usés

La dactylographie

s'apprend à tout âge
COURS INTENSIFS DU JOUR ET DU SOIR

Bénédict

Ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81

Secrétariat ouvert : lundi et jeudi jusqu'à 21 heures.

airtour suisse

Iles Canaries

Vol spécial
 dès Fr. **395.-**

Rio de Janeiro

dès Fr. **1490.-**

Mexico

dès Fr. **1590.-**

wagons-lits Votre agence devoyages

COOK

Neuchâtel : place Pury 1
 Tél. (038) 24 41 51

PRÊTS

sans caution
 de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE

COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64

Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____

Rue _____

Localité _____ FAN

Des paradis vous attendent!

Des programmes minutieusement préparés par nos soins.

Bangkok
 10 jours dès
Fr. 895.-

Brésil
 9 jours dès
Fr. 1490.-

Ceylan
 9 jours dès
Fr. 895.-

Mexique
 17 jours dès
Fr. 1590.-

Afrique orientale
 9 jours dès
Fr. 990.-

Tahiti/Hawaï
 18 jours dès
Fr. 2540.-

Canaries, 8 jours dès Fr. 395.-
 Le Caire, 4 jours dès Fr. 445.-
 Tunisie, 8 jours dès Fr. 445.-
 Agadir/Maroc, 8 jours dès Fr. 595.-
 Dakar/Sénégal, 8 jours dès Fr. 1095.-
 Abidjan/Côte d'Ivoire,
 8 jours dès Fr. 1690.-

Vols spéciaux à bord d'un jet DC-8 BALAIR, filiale de SWISSAIR (formation des pilotes et entretien des appareils assurés par SWISSAIR)

Voudriez-vous m'adresser une documentation Kuoni sur les formules de voyage qui suivent (cocher ce qui vous convient):

- Grands voyages vols spéciaux
 Panorama du monde
 Rendez-vous avec le soleil
 Voyages individuels
 Voyages par avion Maroc et Algérie

Nom: _____

Rue: _____

Lieu: _____

(Coller sur une carte postale ou mettre sous enveloppe et adresser à:
 Agence de voyages Kuoni SA, 9, rue de Berne, 1211 Genève)



Nous connaissons encore des paradis pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 2 99 22

COURS DU SOIR

des Sociétés commerciales de la Ville de Neuchâtel

OUVERTURE DES COURS

dès lundi 24 septembre 1973, à l'Ecole supérieure de commerce, Beaux-Arts 30.

à 20 h

Cours commerciaux :

- comptabilité
- cours de langues allemand - italien - anglais
- sténographie
- dactylographie
- correspondance française

à 19 h 30

Cours supérieurs :

- comptabilité financière
- comptabilité industrielle
- impôts et contributions
- droit commercial
- papiers - valeur
- statistique
- comptabilité des standards

- FRANÇAIS pour personnes de langue étrangère
- FRANÇAIS pour débutants avec laboratoire

Programme détaillé, inscriptions et renseignements :

UNION COMMERCIALE

Coque-d'Inde 24
 Tél. 25 32 39

SOCIÉTÉ SUISSE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE

Orangerie 8
 Tél. 25 22 45

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—
670'000 crédits payés
rapide—discret
simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon
Je désire Fr.
tout de suite en espèces.
Nom
Prénom
Rue
Localité

COUPON

pour les propriétaires de maisons
et villas du canton de Neuchâtel
Vous avez aujourd'hui deux manières de traiter
les façades.
Premièrement, comme vous l'avez fait jusqu'à
ce jour et cela régulièrement.
Deuxièmement, avec fibre TEX-COTE verre.
TEX-COTE dure toute une vie
Les 15 premières années avec une garantie
écrite.
Pour profiter d'une offre de lancement, veuillez
envoyer ce COUPON à :

TEXTURED COATINGS S. A.
Beaumont 18, 1700 FRIBOURG

Nom : Prénom :
Rue : Lieu :
Tél.

TEX-COTE DURE TOUTE UNE VIE



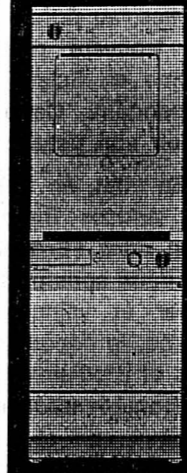
POUR
DAMES et
MESSIEURS :
GRAND CHOIX DE

PULLOVERS

JUTZELER
HOPITAL 3 NEUCHATEL

VOYEZ DANS
NOS VITRINES
NOTRE OCCASION

Facilité
avec
pyramide
lave-sèche
Miele



CHARLES WAAG
successeur
WALTER STEIGER
Appareils ménagers
Pierre-à-Mazel 4-6
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 14

CENTRE DE LOISIRS

Nouvelles activités 3^{me} trimestre 1973

Atelier d'expression manuelle :

Pour jeunes et adultes.
Bricolage - expression - créativité.
Le programme sera fait et réalisé par les partici-
pants, le lundi, dès 20 h, dès le 24 septembre ;

séminaire :

Comment animer un groupe, une réunion, une
séance... Ce séminaire s'adresse à toute personne
qui se trouve en présence de problèmes d'anima-
tion de groupe, le mercredi, dès 20 h, dès le
26 septembre ;

cours de céramique

Pour enfants, jeunes et adultes.
Le mercredi, à 14 h (7-12 ans).
Le mercredi, à 16 h (12-16 ans).
Le lundi, à 20 h, pour jeunes et adultes.

cours de guitare :

Pour jeunes et adultes.
Le mercredi à 17 h (dès 8 ans).
Le mercredi à 18 h (dès 16 ans),
dès le 5 septembre ;

judo :

dès 12 ans, le mardi à 18 h, dès le 4 septembre.

Renseignements et inscriptions : Centre de loisirs,
Boîne 31, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 47 25.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de
publicité. Nous avons pour les résoudre un service
à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel



DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ETAINS
VENTE DIRECTE
KRAMER-2002-NEUCHATEL
TEL-038-250522

11-15 septembre 1973

büfa

Halles d'exposition Zurich-Oerlikon

mardi	11 septembre	10.00-19.00
mercredi	12 septembre	9.00-20.00
jeudi	13 septembre	9.00-19.00
vendredi	14 septembre	9.00-20.00
samedi	15 septembre	9.00-15.00

Dettes = Soucis

Débarassez-vous-en par la
gestion de dettes

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
- Paiements : à un seul endroit
- Coût : 4 fois moins qu'un prêt
- Action : rapide
- Discretion : absolue

Genève : (022) 44 54 97
Neuchâtel : (038) 33 56 08
Lausanne : (021) 23 01 83
Fribourg : (037) 23 24 04

Dr. Bernhard Weck
Badenerstrasse 257, 8003 Zürich

MINILOGIE* Chapitre premier

LES PETITES ÉCONOMIES FONT LES GRANDES FORTUNES

*Miniologie, célèbre critique de la déraison automobile.

Une vérité vieille comme le monde. Mais on l'a souvent trouvée gênante, car elle impliquait le renoncement. Du moins jusqu'à l'apparition de la Mini qui, de l'économie, même à toute petite échelle, a fait un pur plaisir.

En effet, dans la Mini, on ne renonce qu'à ce qui fait de l'automobile un amusement coûteux: primes d'assurance élevées, lourds impôts, tôles au prix fort, moteur toujours assoiffé.

Mais l'agrément de rouler, on le connaît dans sa plénitude.

La Mini mesure seulement 3,05 m de long, 1,41 m de large et 1,35 m de haut: un délice au moment de se ga-

rer. Elle possède un moteur transversal: que d'espace dans l'habitacle! C'est une traction avant, bref, la voiture exemplaire.

Et comme toutes les petites, elle adore bouger, ce qui la rend presque imbattable au sein d'un trafic dense. Aujourd'hui, on économise aussi de l'argent en gagnant du temps.

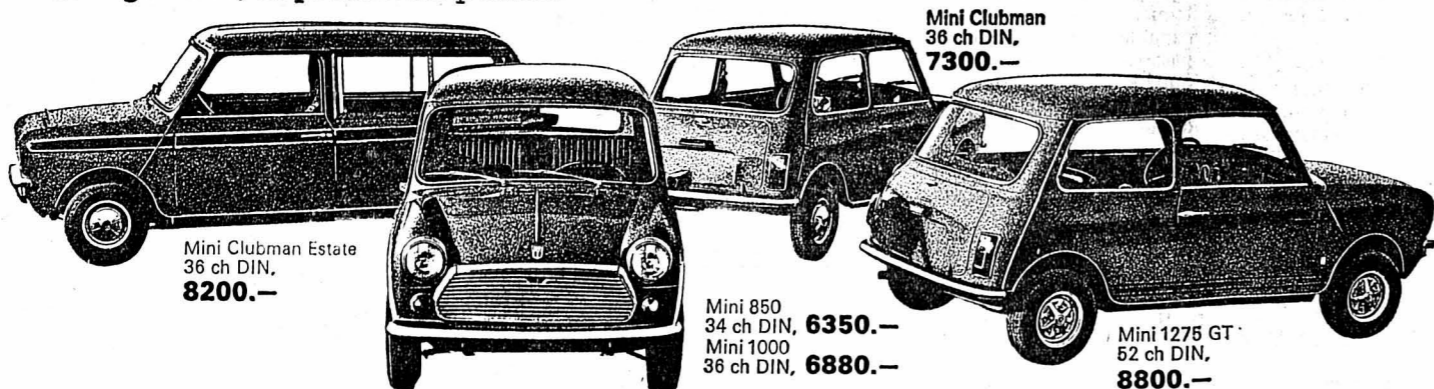
Enfin, la Mini possédant une valeur de revente élevée, il n'est pas trop douloureux de se séparer d'elle.



Tous les représentants de la Mini vous remettront gratuitement un poster illustré de ce dessin de René Fehr.

MINIONNAIRE

Aux grandes, on préfère les petites.



Importateur: British Leyland Switzerland, 8048 Zurich, tél. 01 62 90 90

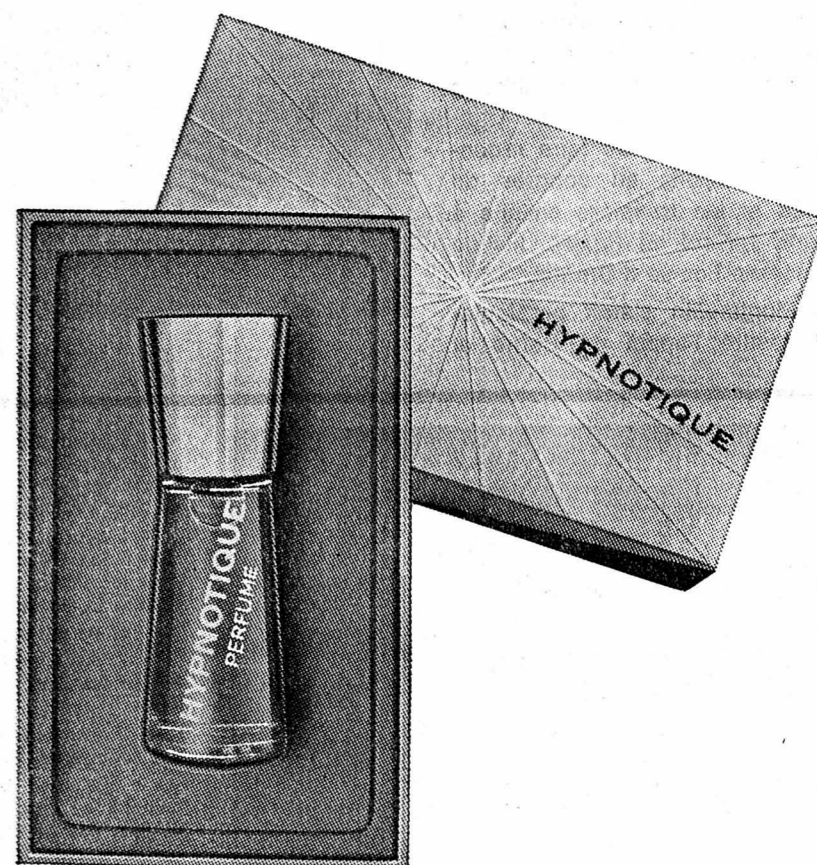
Les cours d'orgue HAMMOND reprennent !

Samedi 22 septembre 1973, à 15 h 30
Mercredi 26 septembre 1973, à 20 heures
Première leçon : mardi 2 octobre 1973

Renseignements et inscriptions chez :
HUG MUSIQUE S. A., fbg du Lac 4, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 72 12.

HYPNOTIQUE MAX FACTOR

le parfum séduisant et flatteur

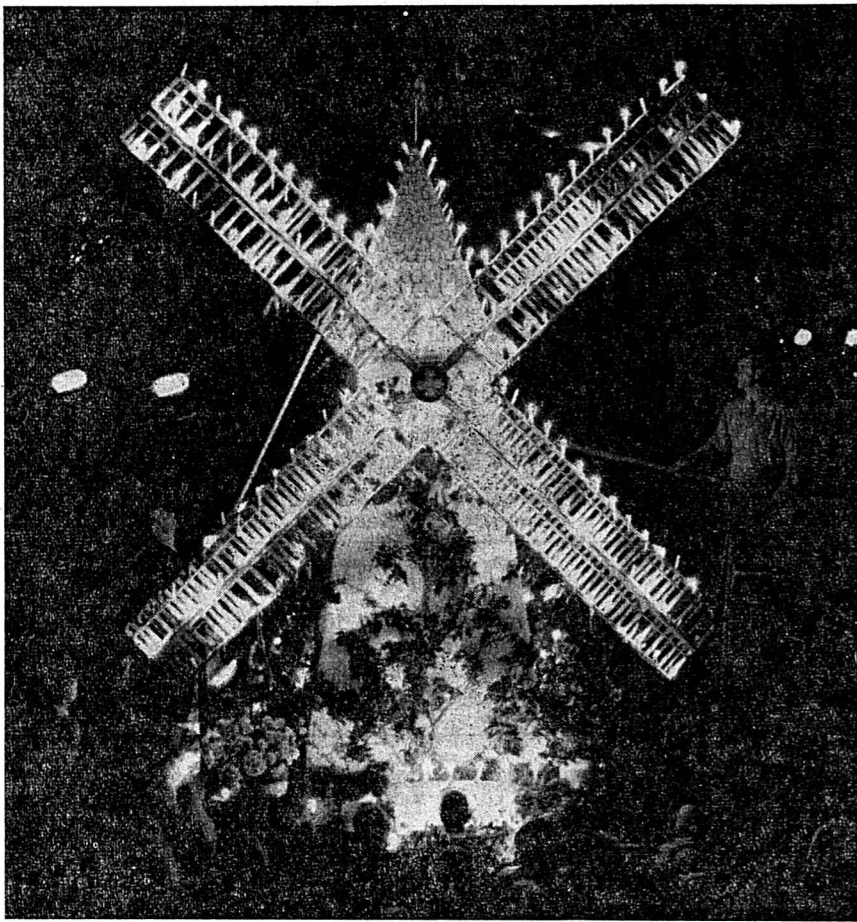


Ce flacon de parfum Hypnotique d'une valeur de 18 fr. 50, dans un emballage doré (grandeur originale voir photo), vous sera offert gracieusement lors de l'achat de produits Max Factor selon votre choix d'une valeur de Fr. 15.— à l'action spéciale au stand MAX FACTOR à la parfumerie

du 11 au 15 septembre 1973

armourins
neuchâtel

Demain soir, couronnées, les fontaines seront illuminées à MÔTIERS et à BUTTES



On danse et on chante autour des fontaines illuminées.
(Avipress - D. Schelling.)

Une fois de plus, demain mercredi, la tradition sera respectée à Môtiers et à Buttes où les fontaines, décorées, seront illuminées, en souvenir du 12 septembre 1814, entrée de Neuchâtel, principauté prussienne, dans la Confédération helvétique. Ce sera la dernière grande fête automnale et sans aucun doute la plus pittoresque du Val-de-Travers.

Il est d'ailleurs regrettable, que les autres communes du canton ne commémorent plus du tout le souvenir de cette date historique, la plus importante, a dit Numa Droz, du pays de Neuchâtel, après celle de la révolution de 1848.

Pays de la liberté

Comment en est-on arrivé à ce 12 septembre 1814? A la mort de la duchesse de Nemours, le clairvoyant, habile et influent chancelier de Montmollin, prit le parti de faire adjuger la souveraineté de notre petit pays à un prince protestant.

Il fit pressentir Guillaume III, prince d'Orange et plus tard roi d'Angleterre, héritier par alliance des droits de la maison de Châlons. Il s'empressa de faire reconnaître ces droits au congrès de Ryswick et les transféra ensuite à Frédéric 1er roi de Prusse, fils de la princesse Louise d'Orange.

De Montmollin s'était préalablement assuré l'appui de Berne et

quand la succession s'ouvrit devant les Trois-Etats... quinze compétiteurs se mirent en lice. Mais le roi de Prusse l'emporta haut la main à la condition de maintenir Neuchâtel en un Etat indépendant, inaliénable et indivisible, de lui conserver libertés et franchises, les al-

liances et combourgeoises avec les Etats voisins,

Cette décision des Trois-Etats était remarquable. Ainsi un petit pays, conscient de la force de son indépendance, pouvait disposer librement de ses destinées et confier son destin non sans réserves formelles, au prince de son choix. On ne trouvera pas, en Europe, et même en Suisse, un Etat plus indépendant. Cette situation devait valoir son pesant d'or par la suite.

En effet, en 1798, au moment où les armées françaises firent invasion dans l'Ergeul et dans le pays de Vaud sous prétexte de les émanciper et vainquirent la puissante Berne, la dépouillant de ses richesses et proclamant sur les ruines de la Confédération la République helvétique une et indivisible, Neuchâtel put éviter ce désastre en raison de sa qualité de principauté prussienne.

Mais, quand, en 1803, la Suisse se reconstitua en fonction de l'Acte de médiation, Napoléon exigea de Frédéric-Guillaume III, la cession de la principauté. Le roi de Prusse consentit sans trop de peine à s'en dessaisir... Puis vint le règne du maréchal Alexandre Berthier. Il se contenta d'envoyer sur place le général Oudinot et ses 8000 hommes, puis le baron Lesperut fut nommé gouverneur.

L'entrée des Alliés fin décembre 1813 trouva Neuchâtel dans une position difficile, celle de possession française. Les armées autri-

chiennes l'envahirent et lui imposèrent de lourdes réquisitions.

Le gouvernement n'hésita pas, malgré ses serments envers Berthier, à envoyer une délégation à Bâle, quartier général des vainqueurs de Napoléon, pour prier le roi de Prusse de reprendre Neuchâtel sous sa protection.

A ce moment, il eût été facile de faire de Neuchâtel un canton suisse à part entière. C'était le vœu d'une partie des membres du gouvernement, mais la majorité préférerait voir le pays redevenir une principauté prussienne. Frédéric-Guillaume III, accéda aisément au désir de ses anciens sujets en insistant auprès de ses alliés et de la Diète pour faire de Neuchâtel un canton suisse.

La Diète y consentit non sans grande hésitation et sans doute sa décision eût-elle été négative, si le gouvernement de la principauté, instruit par l'expérience des dernières guerres, n'avait fait agir, sur les députés des cantons, les plus hautes influences.

Et ainsi Neuchâtel, comme le Valais et Genève, fut-il reçu solennellement comme vingt et unième canton de la Confédération suisse le 12 septembre 1814. Si tel n'avait pas été le cas quel sort aurait eu notre pays? C'est pourquoi il vaut la peine, en souvenir de cette date, de couronner et d'illuminer les fontaines, comme seuls savent encore le faire Môtiers et Buttes.

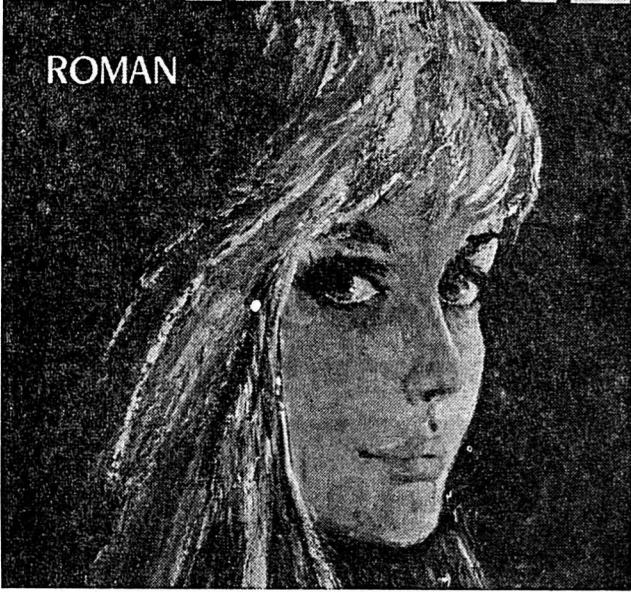
G. D.



Pour les enfants, c'est un grand jour!

MARY MULLER UN ARBRE DANS LA TEMPÊTE

ROMAN



Traduit de l'anglais par Laure Casseau. Copyright Opera Mundi
EDITIONS DE TRÉVISE 54

— Christine Olivier. Elle a quitté son mari et s'est installée à Johannesburg. J'avais entendu dire qu'elle faisait de la décoration et j'ai vu une pièce qu'elle avait installée. Vous trouvez que c'est vraiment bien, J. D.?

— L'expression est faible. Il palpa les rideaux en shantung chartreuse puis se dirigea vers le secrétaire qui se trouvait devant la fenêtre et en caressa la surface avec une volupté d'amoureux.

— Je ne me souviens pas de l'avoir vu. C'est Christine qui l'a déniché pour moi. Elle a aussi acheté les deux tapis et la table. Je lui ai donné carte blanche.

— J'ai entendu parler d'elle. On l'a dit aussi intelligente que séduisante. Parlez-moi d'elle.

— Elle était la femme d'Anton Olivier, vous savez, l'auteur de ce roman épique et sexy dont on a tant parlé. Je ne sais pas ce qui s'est passé entre eux, en tout cas, elle l'a quitté. Quelquefois, je la trouve très triste. Elle est très recherchée, socialement et professionnellement.

— Elle le dévisagea et sourit. C'est une femme très belle, qui a beaucoup de talent. Il faut que je vous invite tous les deux. C'est bien dommage que vous ayez fait redécouvrir votre appartement l'année passée. Il frôna les sourcils.

— Le décorateur était un incapable. J'adore les belles choses, soupira-t-il, et j'ai fini par acquérir un certain nombre de connaissances, mais je n'ai pas confiance dans mon goût. Un ensemble comme celui-ci, je suis incapable de le concevoir, ne sais pas ce qui s'est passé entre eux, en tout cas, elle l'a meublé en valeur. Je ne suis capable que d'apprécier le résultat. Votre salon est réussi. Le mien ne l'est pas. Le décorateur m'a convaincu de le laisser faire à sa guise, mais je n'en ai jamais été satisfait. Elle haussa les épaules.

— Ce qui est fait est fait. — On pourrait le refaire. — Vous n'y pensez pas? Vous avez dû dépenser une fortune!

— Je peux en dépenser une autre pour obtenir ce que je veux.

— Et vous obtenez ce que vous voulez? demanda-t-elle avec un sourire.

Il avait souri aussi.

— En général, oui. Voulez-vous m'inviter à dîner avec elle?

C'était ainsi que tout avait commencé. Ils avaient dîné ensemble et, à la fin de la soirée, J. D. avait reconduit Christine chez elle et lui avait demandé de redécouvrir son appartement.

Une camaraderie était née entre eux comme il n'en avait jamais connu. Il n'eût pas cru possible d'éprouver ce sentiment pour une femme. Ce n'était pas seulement leur passion commune pour les beaux meubles et les longues discussions qu'ils avaient sur l'art et les antiquités qui les avaient rapprochés. Ils aimaient également les mêmes livres, les mêmes gens, le même idéal.

Christine avait un goût infallible. Elle avait le sens des couleurs, jusque dans les combinaisons les plus osées. Elle avait déplacé les meubles du salon, exclu certains objets, tandis que d'autres étaient mis au premier plan. La pièce était métamorphosée et J. D. en tirait un plaisir toujours renouvelé.

Il parla à Christine de son appartement de Manhattan dans lequel se trouvaient des pièces de musée qu'elle seule était capable d'apprécier. Il était trop encombré, mais il ne savait pas quels meubles éliminer. Certains n'allaient pas ensemble. Son décorateur new-yorkais lui avait coté une fortune, mais le résultat n'était pas bon. Christine se rendrait compte immédiatement de ce qui n'allait pas, si s'en remettrait entièrement à elle.

Il l'habillerait à Paris. Il lui achèterait des robes et des fourrures. Et des émeraudes, bien entendu. Uniquement des émeraudes. Il en ferait la plus belle de ses possessions. Il la rendrait heureuse. Dolly avait raison. Par instants, elle avait l'air triste. Il se demandait ce que son salaud de mari lui avait fait.

Il n'y avait qu'un problème: l'enfant. Il lui semblait difficile de s'en charger. Chaque fois qu'il lui avait parlé, l'enfant s'était montré maussade et malpoli. Il était hélas manifeste que Christine le gâtait outrageusement. Ils seraient amenés à voyager beaucoup et la meilleure solution était que l'en-

fant vécût avec son père. Il avait besoin d'une autorité masculine. Il pourrait venir habiter chez eux lors de leur séjour annuel à Johannesburg. J. D. décida qu'il en parlerait à Christine le moment venu.

Il s'était montré très patient, convaincu que, s'il précipitait les choses, il la perdrait. Il avait laissé le temps œuvrer pour lui. C'était une tactique qu'il avait souvent appliquée dans la vie. Par expérience, il savait que, lorsqu'il désirait passionnément quelque chose, il finissait par l'obtenir en faisant usage de patience et en n'intervenant qu'au moment opportun, sans montrer plus d'insistance que nécessaire.

Il avait l'impression que ce moment était venu. Précédemment, pendant quelques jours, il avait cru que Christine allait lui échapper. Il avait perdu le contact. Elle le tenait à distance et il l'avait soupçonnée d'envoyer de se réconcilier avec son mari. Mais depuis, son comportement avait changé.

Christine se pencha sur la flamme du briquet pour allumer sa cigarette. Lorsqu'elle redressa la tête, elle fut éblouie par les phares d'une voiture arrivant en sens inverse.

J. D. passa en code, puis remit les phares. — Certains automobilistes manquent totalement de courtoisie, marmonna-t-il.

Christine tira sur sa cigarette, yeux fixés devant elle et repensait à la lettre brutale d'Anton qui l'avait tellement fait pleurer. Désormais, il la haïssait. Les sentiments qu'il y avait eu entre eux étaient morts. Et il l'avait accusée de ne pas savoir élever Jan. Comme cela lui avait fait mal! Pourtant, c'était vrai. Elle n'était pas à la hauteur de sa tâche. Il suffisait de regarder l'enfant pour se rendre compte qu'il était malheureux. Il avait dressé un mur entre elle et lui. Elle ne savait comment regagner sa confiance. En quoi lui avait-elle manqué? Quelle faute avait-elle commise? Elle l'avait aimé de tout son cœur et cela n'avait pas été suffisant. L'enfant semblait la tenir pour responsable de la situation. Était-ce Anton qui l'avait encouragé dans cette conviction? Quelle raison lui avait-il donnée pour expliquer leur séparation? Elle avait perdu à la fois son mari et son fils.

(A suivre)

La menthe **Blackmint** desalée

Grâce à son origine naturelle, «BLACKMINT» est désaltérante et de qualité supérieure.

LÉON BOICHARD

Môtiers Tél. (038) 61 14 69

GARAGE - CARROSSERIE

A. DÜRIG

Môtiers Tél. 61 16 07

Concessionnaire 

Entretien - Réparation de toutes marques
Prix forfaitaires

- Chauffage en tout genre
- Brûleurs à mazout
- Fourneaux à mazout avec distribution automatique
- Montage de citernes toutes dimensions

HENRI FATTON

Môtiers - Tél. (038) 61 19 74

Charles Schneeberger & Fils

2112 Môtiers - Tél. (038) 61 16 39

Entreprise en bâtiment
Maçonnerie - Carrelages
Peinture - Plâtrerie

E. BIELSER

Môtiers Tél. 61 12 74

Quincaillerie
Cycles
Vélocycles

Pony - Cilo - Velosolex - Puch

Sellier-tapissier

F. MÜLLER

Môtiers Tél. 61 16 80

**ANNONCES
SUISSES S.A.
NEUCHÂTEL**



Représentant
pour le Val-de-Travers:
E. Hofer, tél. 24 40 00
(5 lignes)

Machines agricoles
Tracteurs

S. CURRIT

Vente - Services - Réparations
Môtiers Tél. 61 33 43

Prix MIGROS

toujours plus appréciés



Hair-spray CURLFIX

Grande bombe de 435 g 2.90

en Multipack

2 bombes **4.80** (100g = .55²)

3 bombes 7.20 au lieu de 8.70 etc.

au lieu de **5.80**

CURLFIX pour un maintien parfait de votre coiffure. S'élimine au plus léger brossage et au lavage. Soigne vos cheveux et leur donne un éclat soyeux.

CURLFIX pour toutes les coiffures.

COSMETIQUES MIGROS

Typiquement Zoug.

(Un séchoir sachant sécher...)

Attendre anxieusement le beau temps, s'essouffler à transporter une lourde corbeille, étendre, puis récupérer son linge... Tout ça, c'était bon pour grand-mère. Aujourd'hui, c'est le séchoir à linge. Adora qui fait la corvée. On tourne un bouton, et hop! c'est parti...

Adora sèche votre linge en lui gardant juste le degré d'humidité voulu, pour être repassé rapidement ou rangé. Un séchage propre, hygiénique, avec un appareil qui ménage votre linge grâce à la paroi ultralisse du tambour. Grâce aussi à son mouvement de rotation alternée, qui évite au linge de se mettre en pelote.

Et puis, quel temps gagné! Adora sèche beaucoup plus vite que le soleil. Et son maniement

est ultra-simple: en un tour de bouton, vous choisissez la température et la durée de séchage.

Bien entendu, cet appareil indispensable à la femme moderne possède les attributs typiques de Zoug: Qualité. Solidité. Sécurité. Sans oublier le légendaire service de Zoug.

Confort et sécurité avec Adora — le séchoir à linge qu'il vous faut... Zinguerie de Zoug S.A.

A envoyer à la Zinguerie de Zoug S.A., case postale, 6301 Zoug.

Coupon

164

- Je m'intéresse au séchoir à linge Adora. Veuillez m'envoyer des prospectus. De plus, je désire de la documentation détaillée sur toute la gamme des appareils de Zoug un conseil sans engagement des prospectus sur les batteries de cuisine de Zoug

Nom

Adresse

NPA/Localité

COMPTOIR SUISSE

Halle 28, stand 2822

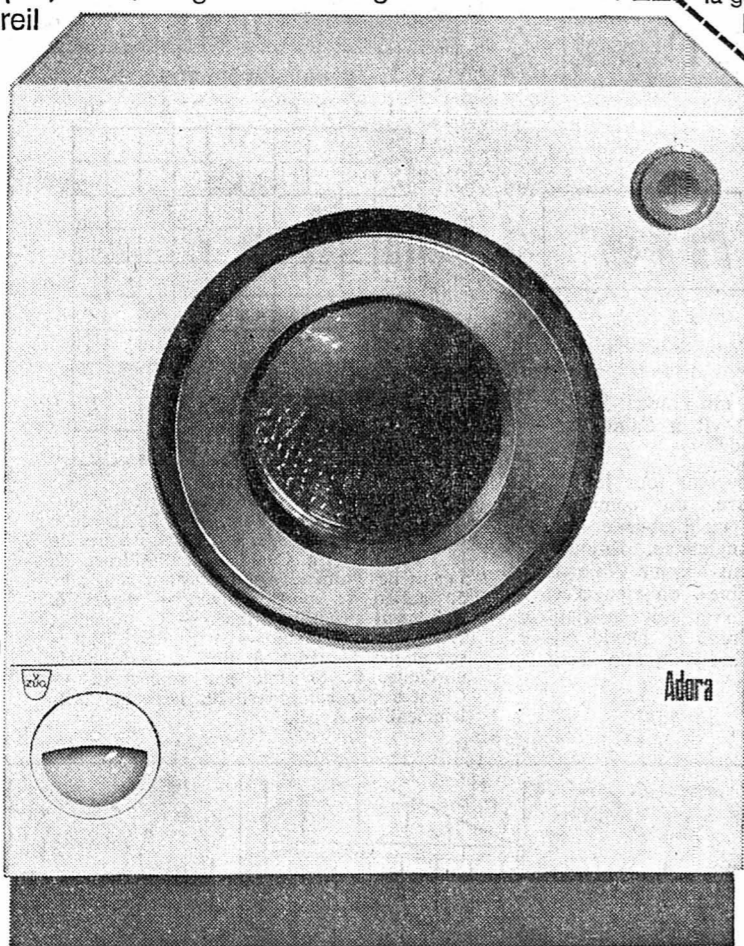
60 ANS QUALITE DE ZOUG



Kurt Huber VZ-3-6-F

Zinguerie de Zoug S.A., 6301 Zoug
Tél. 042/33 13 31

Agences:
Bienne, 43, rue de Breuil
Tél. 032/2 13 55
Lausanne, 11-13, rue de Bourg
Tél. 021/23 24 48
Genève, 8, av. de Frontenex
Tél. 022/35 48 70



RÔTI de BŒUF

extra-tendre

Boucherie GUTMANN
Premier-Mars

A vendre points SILVA
Mondo-Avanti.
Prix avantageux.
Ecrire à:
case postale 281,
1401 Yverdon.

Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du courrier, vos conditions pour un crédit comptant Rohner

de Fr. _____
Nom _____
Prénom _____ 391
Rue _____
NP/Lieu _____
But _____

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on peut compter. Contre votre seule signature, nous vous accordons, dans les 48 heures et en toute discrétion, un crédit comptant avantageux. Vous pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats judicieux.

Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

Banque Rohner SA

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

Oberösterreichische Kraftwerke Aktiengesellschaft (OKA), Linz

6 1/4 %

Emprunt 1973-88 de fr.s. 70 000 000

avec cautionnement solidaire du Land de Haute-Autriche

Le produit de l'emprunt est destiné à la consolidation d'engagements à moyen terme ainsi qu'aux autres constructions d'installations de transport et distribution de courant.

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum
Titres: obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr. s. 100 000
Amortissements: de 1984 à 1987 par rachats annuels jusqu'à fr.s. 10 000 000 au maximum, si les cours ne dépassent pas 100%
Coupons: coupons annuels au 10 octobre
Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

99%

Prix d'émission net

Délai de souscription du 11 au 14 septembre 1973, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse
Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
A. Sarasin & Cie
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Union de Banques Suisses
Banque Leu SA
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Société Privée de Banque et de Gérance
Union des Banques Cantonales Suisses

Le non-alignement est sorti élargi et renforcé du quatrième sommet d'Alger

ALGER (AFP). — Le non-alignement sort élargi et renforcé du 4^e sommet d'Alger, à un moment où la détente entre supergrands ne laisse plus au tiers monde d'autre refuge que le rassemblement politique des laissés-pour-compte du développement. Tel est du moins l'avis des observateurs au terme de cinq jours de querelles, d'incidents de séances, d'interminables discours qui n'ont pas empêché des chefs d'Etat aussi différents que Fidel Castro, Kadhafi, l'émir du Koweït, Idi Amine, l'empereur Haïlé Sélassié ou Mme Indira Gandhi, de trouver suffisamment de points communs entre eux au sommet d'Alger pour adopter une ligne « dure » aussi bien sur le plan économique que politique pour tenter de faire entendre leur voix dans le concert international.

PRISE DE CONSCIENCE
Vingt-quatre heures de prolongation de ce sommet, bouleversant le programme des chefs d'Etat, trois séances nocturnes « au finish », d'innombrables consultations bilatérales ont été nécessaires pour « gommer » les lignes de clivage bien réelles qui existent entre ces représentants de la moitié de l'humanité. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont parvenus à des positions communes qui auraient été inimaginables il y a encore quelques années. Sans doute peu d'entre elles seront-elles concrétisées rapidement, mais elles semblent dénoter néanmoins une prise de conscience collective de l'appartenance à un même tiers monde, où les considérations de défense économique prennent le pas sur les différences de régimes.

Jamais le « pillage » du tiers monde n'a été dénoncé en termes aussi vigoureux, jamais n'a été proclamé aussi clairement le droit des pays producteurs de matières premières de nationaliser leurs ressources et leurs industries. Ces décisions paraissent indiquer que le non-alignement est en voie de devenir le mode d'expression politique d'avant-garde du tiers monde.

Cette prise de conscience d'intérêts communs s'est étendue de manière spectaculaire au continent latino-américain et au monde arabe. Les pays latino-américains ont pris place en force dans le mouvement non-aligné dans le comité permanent qui servira d'organisme de coordination pendant les trois années à venir. Ces pays n'ont pas moins de quatre représentants : Cuba, le Pérou, la Guyane et le Chili.

La présence d'aussi nombreux chefs d'Etat arabes qui ne s'étaient jamais déplacés pour de telles conférences témoigne de ce que les pays les plus traditionnalistes et les plus riches du Moyen-Orient cherchent à se dégager de leur alliance exclusive avec l'Occident, estiment les observateurs.

LE PETROLE
A l'issue de ce sommet qui rassemblait soixante-seize pays des trois continents du sous-développement, plus la Yougoslavie, Chypre et Malte, les observateurs faisaient à Alger les commentaires suivants :

● L'URSS ne sort pas grandie de cette conférence pour avoir refusé d'embler de reconnaître l'existence de deux mondes séparés par le revenu moyen par tête d'habitant. La Chine, par contre, voit un certain nombre de ses idées reprises par les pays du tiers monde.

● A la suite des décisions économiques prises à cette conférence un certain nombre de pays vont avoir le sentiment qu'ils peuvent nationaliser leurs ressources naturelles sans inquiétude, puisque les résolutions prévoient que les indemnités se feront selon le droit interne de chaque pays. C'est évidemment, en raison de l'état du marché, au pétrole que tout le monde a pensé.

● Aux Nations unies, les non-alignés vont constituer un groupe de pression d'importance à l'initiative du comité de coordination que l'on appelle déjà dans les couloirs de la conférence « commission Boumediène ».

● Les adversaires d'Israël vont tra-

vailer à l'intérieur de ce groupe pour isoler encore davantage l'Etat hébreu. Déjà, au cours de la conférence ils ont obtenu la rupture des relations diplomatiques entre Cuba et Israël et convaincu semble-t-il certains pays comme le Nigeria, le Gabon, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone d'envisager les moyens de ne pas renouveler certains contrats commerciaux avec ce pays. Yasser Arafat, de son côté, a obtenu pour son organisation, l'OLP, qu'elle soit reconnue comme le représentant légitime du peuple palestinien.

PRESTIGE
Pour l'Algérie, ce sommet a été l'opération de prestige la plus ambitieuse jamais tentée depuis 11 ans d'indépendance.

Mais le président Kadhafi de Libye a jeté un froid en déclarant : « Ne soyons pas assez fous pour croire que tous ces

bavardages mèneront à quelque chose ». Le président Nyerere de Tanzanie a affirmé pour sa part que les contacts privés entre chefs d'Etat avaient été plus significatifs que les résolutions et déclarations.

L'un des projets essentiels présentés par l'Algérie, celui de création d'un secrétariat permanent des pays non-alignés, a été abandonné face à la vigoureuse opposition de certains pays du Commonwealth. Une telle organisation aurait fortement été influencée par les pays arabes. Toutefois, le prestige du président Boumediène semble être sorti grand de la manifestation d'Alger.



Fidel Castro, à gauche, et le président Boumediène, deuxième à partir de la droite, dans les couloirs du Palais des Nations, à Alger. (Téléphoto AP)

Hécatombe sur les routes de France

PARIS (AFP). — Les accidents de la route, en France, ont fait, au cours du dernier week-end, cent sept morts et 872 blessés dont 366 grièvement atteints.

Exception faite du « long » week-end de la semaine dernière (29 août - 2 septembre inclus) qui avait fait 204 morts et 5573 blessés, le nombre des accidents demeure plus élevé que la moyenne annuelle qui se situe aux environs de 70 à 80 morts. Elle s'explique par la persistance du beau temps et l'étalement des retours de vacances, notés d'ailleurs par les services de gendarmerie français.

Deux accidents ont fait à eux seuls onze morts et sept blessés.

Le premier a eu lieu à la hauteur de Plongastel (Bretagne), sur la voie express Brest-Douaues, six personnes, dont cinq appartenant à la même famille portugaise, ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans la nuit de dimanche à lundi.

La voiture de la famille portugaise est entrée en collision de plein fouet avec celle d'un militaire, demeurant à Brest. Ce dernier est décédé à son arrivée à l'hôpital ainsi que cinq des six passagers de l'autre voiture. D'autre part, cinq personnes ont trouvé la mort et 6 autres ont été grièvement blessées, dimanche soir au cours d'une collision sur la nationale Verdun - Charleville, dans l'est de la France.

Nixon tente de rattraper le temps perdu par la crise du Watergate

WASHINGTON (AFP). — Le président Nixon a adressé lundi au Congrès un nouveau « message » sur l'état de l'Union pour tenter de rattraper le temps perdu par la crise du Watergate.

Reprenant une grande partie du premier message qu'il avait envoyé au Congrès au début de l'année, M. Nixon déplore que la Chambre et le Sénat ne se soient pas encore prononcés sur plus de 50 de ses propositions de loi.

Le président, dont les relations avec le Congrès à majorité démocrate se sont gravement détériorées depuis le début de l'année, a fait un geste d'apaisement en se déclarant prêt à amender son programme législatif et « à trouver des compromis pratiques chaque fois que c'est

possible pour résoudre les problèmes nationaux ».

L'ENERGIE
Une grande partie du message de M. Nixon était consacrée aux problèmes d'énergie et aux mesures qu'il préconise pour développer le plus rapidement possible les ressources nationales des Etats-Unis afin de rendre le pays indépendant des importations de pétrole étranger.

Mais le président donne la plus grande priorité à réaliser l'équilibre du budget pour contribuer à la lutte contre l'inflation. Il reproche au Congrès d'avoir déjà ajouté plus de 7 milliards de dollars aux prévisions de dépenses qu'il a faites au début de l'année.

Il insiste cependant pour que les efforts pour comprimer les dépenses fédérales ne portent pas trop lourdement sur les programmes de défense nationale. « Nous sommes déjà à la limite en matière de défense, dit-il. De nouvelles coupures seraient dangereusement irresponsables et j'opposerais mon veto à toute loi comportant des coupures mettant notre sécurité nationale en péril ».

Le président insiste par ailleurs pour que le Congrès vote avant la fin de cette année la loi sur la réforme du commerce qui doit lui donner l'autorité de mener avec les principaux partenaires des Etats-Unis les négociations en vue de poursuivre la libéralisation des échanges internationaux.

A ce propos M. Nixon renouvelle sa demande pour que le « Trade bill » contienne l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'Union soviétique et aux autres pays communistes.

WATERGATE

Par ailleurs, les avocats du président ont demandé lundi à la Cour d'appel d'annuler la décision du juge Sirica concernant la remise des bandes magnétiques sur l'affaire du Watergate.

Dans un dossier de 100 pages, les avocats soulignent que l'affaire met en jeu l'existence même de la présidence en tant qu'institution capable de fonctionner.

UN FAIT PAR JOUR

Günter Grass n'est pas content

L'écrivain allemand Günter Grass, l'un des plus marquants de l'actuelle génération, n'est pas content de son gouvernement, et on le comprend. Il avait été invité il y a longtemps déjà par l'ambassadeur de la R.F.A. à Moscou, Ulrich Sahn, à visiter la capitale soviétique, où il devait faire une conférence le 4 septembre dans les locaux de l'ambassade. Il avait déjà préparé sa valise quand Sahn le pria « de remettre sa visite à plus tard en raison de l'atmosphère tendue créée par les récents procès intentés aux ennemis du régime ».

Günter Grass, qui ne se cache pas d'être un homme de gauche et avait même prêté main forte au parti de Willy Brandt lors des dernières élections fédérales, a fort mal pris la chose. Dans une interview télévisée, il a constaté avec amertume que la politique de détente du gouvernement ne tenait aucun compte de certaines valeurs morales sans lesquelles il n'y a pas de vraie civilisation possible. « La politique de détente, a-t-il dit en substance, ne peut pas se faire à n'importe quel prix. Elle doit comporter une contrepartie, dût cette dernière mettre en lumière les difficultés internes de l'Union soviétique. Ne mettre l'accent que sur les questions économiques et de sécurité, en négligeant les questions humanitaires et morales qui devraient en être le corollaire, est un prix que nous refusons de payer ». Heinrich Böll, qui apparut ensuite sur le petit écran, fut plus catégorique encore. Il traita de « scandaleux » le renvoi de la visite de Grass, dont la seule présence à Moscou « aurait constitué un précieux soutien moral pour les intellectuels russes persécutés par le régime ».

Cette prise de position de deux éminents soutiens de sa politique de détente amènera-t-elle le chancelier Brandt, prix Nobel de la paix en 1971, à préciser sa position personnelle, ainsi que l'a déjà fait cet autre socialiste qu'est le chancelier autrichien Kreisky ? Certains indices le laissent espérer, notamment le raidissement de Bonn dans ses négociations avec Prague (question de la représentation consulaire de Berlin-Ouest) et un communiqué, publié mercredi dernier, émanant de « certains milieux du gouvernement fédéral ». Après avoir constaté que « la Conférence européenne de sécurité ne pouvait aboutir qu'à un échec si les intellectuels continuaient à être persécutés en URSS », le communiqué ajoute « qu'aucune atteinte à la Charte des droits de l'homme ne saurait plus laisser le peuple allemand indifférent ». Et il ajoute qu'il ne s'agit là que d'une première protestation, que d'autres ne tarderont pas à suivre selon la réaction de Moscou.

Le prochain pas, pour Günter Grass comme pour la plupart des Allemands, c'est au chancelier Willy Brandt de le franchir...
Léon LATOUR

Chasse au monstre en Ulster



La petite victime Brian McDermott. (Téléphoto AP)

BELFAST (AP). — Toutes les forces de police d'Ulster recherchent activement l'auteur d'un crime épouvantable qui a décapité et démembré un garçonnet de 10 ans, dont le tronc a été retrouvé samedi soir en fermant dans un sac dans la rivière Lagan, à Belfast.

Les jambes et un bras qui ont été découpés par l'assassin, n'ont pas encore été retrouvés. Le tronc portait des traces de profondes brûlures. La victime, identifiée grâce aux empreintes digitales, Brian McDermott, avait disparu depuis une semaine du domicile de ses parents.

Brian était le dernier né d'une famille protestante de cinq enfants, et un de ses frères, âgé de 19 ans, sert actuellement dans l'armée britannique.

Ce crime ne semble avoir aucun rapport avec la lutte que se livrent les militants des communautés catholique et protestante de l'Irlande du Nord et le porte-parole de l'IRA ainsi que ceux de l'armée clandestine protestante se sont élevés contre ce meurtre inimaginable qui ne peut être que l'œuvre d'un monstre.

Violents combats à Kompong-cham

PNOM-PENH (AP). — Les troupes gouvernementales ont repris lundi le marché de Kompong-cham, mais de violents combats ont été signalés dans trois autres secteurs au moins de la ville, a déclaré le commandement militaire cambodgien.

Le sort des civils vivant dans la partie sud de la ville n'était pas connu, mais, selon des rapports du front, plusieurs milliers d'habitants auraient été emmenés « dans la jungle » par les Khmers rouges.

Le porte-parole a déclaré qu'il pouvait confirmer certaines atrocités commises par les communistes à l'hôpital de la ville, qui a été entre leurs mains pendant plus de 24 heures, il y a cinq jours. Ces atrocités avaient été signalées à un journaliste de l'Associated Press, qui se trouvait à Kompong-cham pendant les combats.

Au moins trente femmes avaient été laissées dans l'hôpital et leur sort reste inconnu.

Accord sur l'identité européenne à la réunion des Neuf à Copenhague

COPENHAGUE (AP). — Les ministres des affaires étrangères du Marché commun se sont mis d'accord lundi sur une liste de sujets à discuter lors de la visite en Europe du président Nixon cet automne, une dizaine environ et sur les grandes lignes d'une déclaration sur la nature de la communauté européenne.

Ils ont également examiné un projet de déclaration qui serait publié avec le président Nixon.

La liste des sujets à discuter n'a pas encore été publiée. Il y en aurait neuf ; dont les questions commerciales et monétaires, à l'exclusion de la défense.

La déclaration sur « l'identité européenne » qui constituera en quelque sorte la charte de politique étrangère des Neufs vis-à-vis du reste du monde va être maintenant travaillée dans le détail par des collaborateurs des ministres, elle portera sur trois domaines principaux :

● La cohésion de la Communauté, son objectif d'union européenne d'ici à la fin des années 70.

● Ses responsabilités internationales, son ouverture vers le reste du monde, et son intention d'aider les pays en voie de développement.

● Sa nature dynamique, qui veut que des déclarations de principes comme celle-ci seront toujours sujettes à révision.

L'OTAN

Par ailleurs, la 19^e assemblée générale de l'association de l'Atlantique nord (ATA) s'est ouverte lundi à Bruxelles. A cette occasion le président Nixon a adressé un message à l'assemblée dans lequel il souligne notamment que la « défense collective doit rester la pierre angulaire de l'alliance atlantique ».

« Le gouvernement des Etats-Unis maintiendra ses engagements vis-à-vis de l'alliance et prendra part à la défense mutuelle et nous espérons que chaque pays allié prendra part à cette défense commune d'une façon équitable qui permettra de renforcer la solidarité de l'alliance », ajoute le président Nixon.

L'ATA est une association privée ayant pour objectif notamment « le renforcement de la solidarité des peuples de l'Atlantique nord ».

PROCHE-ORIENT

Le roi Hussein au Caire

LE CAIRE (AP). — Le roi Hussein de Jordanie est arrivé lundi au Caire pour un mini-sommet avec les présidents Sadate d'Egypte et Assad de Syrie, dans le but d'unifier les forces arabes contre Israël.

C'est la première visite en Egypte du roi Hussein depuis que le Caire a suspendu ses relations diplomatiques avec la Jordanie, en mai 1972, pour protester contre la proposition du souverain de formation d'un Etat palestinien en Cisjordanie.

L'Egypte et la Syrie sont liées au sein de la même fédération et leurs forces armées sont sous commandement unique.

AMÉRIQUE

Washington et Cuba

WASHINGTON (AP). — M. Kissinger, secrétaire d'Etat désigné a déclaré lundi que les Etats-Unis vont consulter leurs alliés de l'Amérique latine pour décider si le moment n'est pas venu d'assouplir l'embargo contre Cuba.

C'est la première fois que les Etats-Unis formulent une telle suggestion, neuf ans après l'application de l'embargo.

VISITE OFFICIELLE DE M. POMPIDOU EN CHINE

PARIS (AFP-AP). — M. Georges Pompidou a quitté l'aéroport d'Orly à 16 heures 17 pour Pékin à bord du « DC 8 » présidentiel. Le président de la République française séjournera en visite officielle en Chine du 11 au 17 septembre.

La fédération internationale des journalistes a transmis lundi à M. Chou En-lai, premier ministre chinois, un télégramme protestant contre le refus de visa demandé par M. Vidal, rédacteur à l'« Humanité », à l'occasion de la visite du président Pompidou en Chine.

La F.I.J. demande en même temps l'annulation de cette mesure « discriminatoire ».

De son côté, la presse soviétique a souligné lundi que le réchauffement des relations entre la France et la Chine populaire ne doit « être dirigé contre aucun pays tiers », sous-entendu l'Union soviétique.

Quelques heures avant le départ du président Pompidou, l'agence TASS a diffusé une déclaration de M. Marchais, secrétaire général du P.C. français, sur la visite en Chine de M. Pompidou.

Dans cette déclaration, M. Marchais accuse la Chine d'être hostile à la détente, d'intensifier la course aux armements et de soutenir deux ennemis du communisme, l'alliance atlantique et le Marché commun.

Soucoupes volantes à Maubeuge...

MAUBEUGE (AFP). — Deux « soucoupes volantes », ou du moins identifiées comme telles par ceux qui les ont aperçues, ont été observées la semaine

dernière dans deux communes des environs de Maubeuge (Nord).

La première apparition a eu lieu le 3 septembre vers 21 h 40. Un septuagénaire a vu un cylindre lumineux de couleur rouge à 4 mètres du sol environ. L'engin se déplaçait lentement et silencieusement tantôt verticalement tantôt horizontalement. Après avoir observé la « soucoupe » pendant une dizaine de minutes, le septuagénaire est allé chercher un voisin pour que celui-ci constate également le phénomène. Les deux hommes ont ensuite assisté au départ de l'objet volant.

Le second objet volant non identifié (OVNI) a été aperçu le lendemain vers 23 h 10 dans une autre commune proche de Maubeuge par 4 personnes. Cette fois-là, il était de forme elliptique et diffusait une forte luminosité blanchâtre ainsi que des faisceaux lumineux convergents. L'apparition a duré une dizaine de minutes.

Aux endroits des apparitions, la végétation a quelque peu souffert : la flore a été en effet un peu brûlée. Des scientifiques parisiens sont venus sur les lieux et ont emporté des échantillons de terre à des fins d'analyse.

Début de chasse
Nous vous proposons :
— Civet de chevreuil chasseur
— Civet de cerf aux cèpes
— Filet de renne nordique
— Médailles de chevreuil Nesselrode
— Selle de chevreuil Belle-Fruitière
— Cailles aux cerises
— Terrine de faisán
— Toast Diana.
Comment ne pas se laisser tenter dès le début ?

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25.48.53

Buffet de la Gare Neuchâtel